



Aujourd'hui: la couche de stratus s'élèvera vers 1200 m. Elle ne se déchirera que très localement. Au-dessus assez ensoleillé.

Demain: brouillards ou stratus fréquents sur le Plateau. Sinon passages de nuages élevés. Baisse des températures.

Lac des Brenets 750,52 m				Lever 8 h 12	Coucher 17 h 13
Lac de Neuchâtel 428,98 m	3°	-2°	1200 m	13 h 31	5 h 46

Fête à souhaiter: Priscilla

TRÉSORIER «PERDU» EN SUISSE

Abou Nidal derrière le rapt de Winkler? **► 4**

LE CAP DU MILLIARD

Sinistres RC des véhicules à moteur **► 6**

CINÉMAS DE LA CHAUX-DE-FONDS

Autant en emporte la taxe **► 19**

ÉLECTIONS NEUCHÂTELOISES

Entente à gauche **► 19**



OPINION

'Etat d'insolvabilité!

La France est à nouveau enfoncée dans des tiraillements idéologiques entre les deux aimants de la privatisation et de la nationalisation d'importantes entités économiques. Le ministre de l'industrie condamne les pratiques de son collègue du ministère des finances parce que la Caisse des dépôts est intervenue dans le ratisage de la Société Générale.

L'alternance aux responsabilités gouvernementales gère ce lent va-et-vient de renationalisations larvées d'entreprises reprivatées, les unes et les autres tirées à hue et à dia. A ce jeu, finalement, tout le monde y perd sauf les tricheurs, comme toujours.

Quand deux idéologies s'affrontent mieux vaut laisser la parole aux actes et observer les conséquences économiques de chaque conviction! Evidemment cela peut coûter cher et même réduire à la pauvreté un pays qui devrait se classer parmi les Etats modérément riches comme c'est le cas de la Tchécoslovaquie.

Toute l'économie tchèque a été étatisée, le parti communiste se chargeait de nommer les directeurs d'entreprises en fonction de leur attachement aux principes marxistes, la compétence leur étant reconnue de droit stalinien... comme en économie libérale elle a été trop longtemps affirmée comme un héritage naturel!

L'aveu que vient de faire le président de la banque d'Etat tchécoslovaque ne lui vaudra pas le terrible sort de son concitoyen Arthur London! Il a reconnu que la plupart des grandes entreprises publiques, nationalisées, sont dans un état d'insolvabilité.

En jargon juridico-économique cela se nomme une faillite, tout simplement.

Quand on consulte la liste des entreprises devenues exsangues à la suite d'une gestion déplorable, on y retrouve nombre de fleurons industriels des années trente avec les constructeurs de voitures et camions comme Skoda, Tatra ou Avia Praha et Liaz Jablonec.

Une gestion déplorable, des machines usées, une production médiocre et une distribution lamentable, voilà, enfin, le constat officiel dressé pour accélérer la complète reconstruction de l'économie tchèque.

Voilà donc aussi à quoi conduit la nationalisation quand elle est poussée à l'extrême, car on n'est pas encore parvenu à nationaliser la motivation au travail pas plus que l'imagination créatrice qui a tant fait défaut aux entreprises d'Etat tchécoslovaques alors que les Tchèques n'en manquent pas. Ils l'avaient prouvé avant la nationalisation de toutes les idéologies.

La situation en France n'est en rien comparable à ce qui est advenu en Tchécoslovaquie, assurément, mais l'exemple tchèque est là pour nous montrer où peut mener le principe de la nationalisation qui fait tant rêver la gauche intellectuelle et trinquer la gauche prolétarienne...!

Gil BAILLOD

Câbles inversés

Anomalie découverte sur cinq Boeing 757

Une inversion de câbles sur le système d'alarme anti-incendie a été découverte sur cinq Boeing 757, a annoncé lundi soir le constructeur aéronautique américain.

Les cinq appareils, contrôlés à la demande des autorités de l'aviation civile britanniques et américaines, sont des 757 opérés par les compagnies Royal Brunei, Air Holland, Delta Air Lines et la compagnie britannique Air 2000.

A La Haye, Air Holland, compagnie de charter, a confirmé que deux de ses trois 757 présentaient cette anomalie. «Nos techniciens sont actuellement en train de déterminer (...) si tous ces problèmes présentent les mêmes caractéristiques», a précisé un porte-parole de Boeing Co. «Il se pourrait que le câblage soit bon mais que les câbles soient attachés au mauvais côté des extincteurs», a-t-il ajouté.

Le porte-parole a souligné que cette inversion n'avait apparemment aucun lien avec l'accident du Boeing 737 de la British Midland, qui a fait 44 morts le 7 janvier dans le centre de l'Angleterre. Les enquêteurs s'efforcent toujours d'établir les causes de cette catastrophe, mais le fait que l'équipage ait coupé le réacteur en état de marche après avoir eu des ennuis avec l'autre a alimenté la thèse

d'une inversion de câbles. Par ailleurs le container à bagages dans lequel avait été placée la bombe qui a provoqué l'explosion du Boeing 747 de la Pan Am le 21 décembre dernier a été identifié, a annoncé hier à Lockerbie (Ecosse) le responsable de l'enquête policière, le commissaire John Orr.

M. Orr a cependant refusé de préciser si le container avait été chargé à Francfort, point de départ du vol 103, ou à Londres-Heathrow. Il n'a pas non plus révélé dans quelle partie de l'avion se trouvait la bombe.

Un enquêteur ouest-allemand du Bundeskriminalamt (BKA) présente à la conférence de presse, M. Helge Tepp, s'est borné à affirmer de son côté que les autorités de son pays menaient «une enquête approfondie et détaillée».

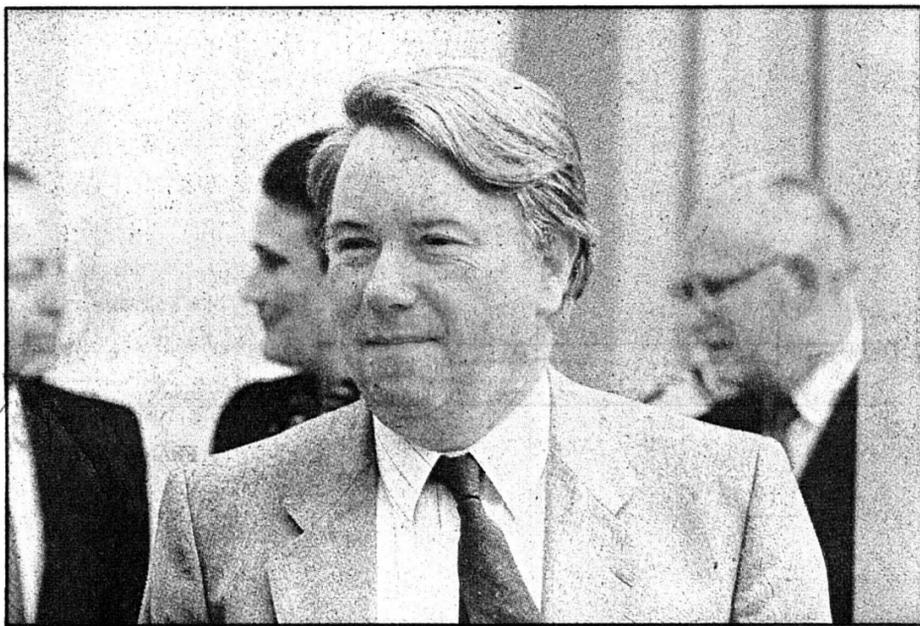
À FRANCFORT

Dans son édition d'hier, le quotidien The Independent, citant des sources politiques anonymes, rapporte que les enquêteurs sont convaincus que la bombe a été placée à Francfort.

Le commissaire Orr a affirmé que l'enquête faisait de «bons progrès». Environ 10.000 débris de la catastrophe ont déjà été collectés et 3000 déclarations de témoins enregistrées. (ats, afp, reuter)

Les adieux d'E. Brunner à l'Europe

Le secrétaire d'Etat part avec la fin de la conférence de Vienne



La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'achève au moment où Edouard Brunner s'apprête à prendre son poste à Washington. (Photo asi)

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) s'achève à Vienne, après 26 mois de négociations. La Suisse y a joué un rôle important, a reconnu le ministre allemand Hans-Dietrich Genscher. Un tournant dans les relations est-ouest qui marquera la fin de ce siècle, analyse le secrétaire d'Etat Edouard Brunner.

LA CHRONIQUE DE Yves PETIGNAT

Depuis Helsinki, en 1975, la CSCE aura fortement marqué la carrière du premier diplomate suisse. Et la conférence de Vienne, où s'est rendu M. Felber pour signer le document final, s'achève au moment où M. Brunner va prendre son poste à Washington.

Membre de la délégation suisse à la conférence d'Helsinki, en 1975, négociateur en chef à Madrid, en 1980, secrétaire d'Etat en 1984 et donc premier patron du dossier pour la conférence de Vienne depuis 1986, Edouard Brunner a suivi de très près tout le processus des négociations sur la sécurité en Europe et y a joué un rôle en vue. Le compliment du ministre des Affaires étrangères allemand Hans-D. Genscher lui est en partie destiné.

QUELQUES PASSAGES ESSENTIELS

«Avec les neutres et non-alignés, nous avons offert le cadre et écrit quelques passages essentiels du document final», dit Edouard

Brunner. Troisième conférence-bilan des accords d'Helsinki, après Belgrade et Madrid, la conférence de Vienne prévoit dix réunions spécialisées par la suite, dont la plus spectaculaire devrait être la réunion sur les Droits de l'homme, à Moscou, en 1991.

Dans le document final signé aujourd'hui et demain par les ministres des Affaires étrangères, les pays de l'Est ont dû faire d'importantes concessions au chapitre humanitaire, «la deuxième corbeille». En particulier concernant la liberté religieuse, les droits des minorités, la libre circulation des personnes, l'interdiction des internements psychiatriques, etc.

LA PREMIÈRE CORBEILLE

La «première corbeille», la sécurité militaire, va permettre l'ouverture de négociations directes entre les 23 pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie sur la réduction de l'armement classique, avec de bonnes chances d'avancer. Les neutres et non-alignés devraient être tenus informés étroitement de l'avancement des négociations et pourraient être par la suite invités à rejoindre le processus, lors de la conférence d'Helsinki, en 1992.

En tout cas, pour l'heure, la Suisse envisage de jouer un rôle important dans la vérification des accords. Mais si elle accepte les inspections internationales, lors d'exercices de corps d'armée, elle refuse de dévoiler les secrets de son système de mobilisation d'urgence, notamment lors d'exercices de défense générale.

POLLUTION INTERNATIONALE

Dans la «troisième corbeille» la coopération économique et technologique, enfin, les pays occidentaux ont pu faire inscrire les problèmes de pollution internationale.

L'ensemble du document, approuvé pour la première fois dans un climat de détente entre l'est et l'ouest, reflète des relations nettement meilleures que lors de la conférence d'Helsinki. «Et personne ne croit plus qu'il suffit de parler de désarmement pour assurer la sécurité en Europe. On a compris qu'il fallait approfondir les relations», se félicite M. Brunner, selon qui ces dix dernières années du 20e siècle seront caractérisées par un réaménagement politique, économique et de sécurité majeur.

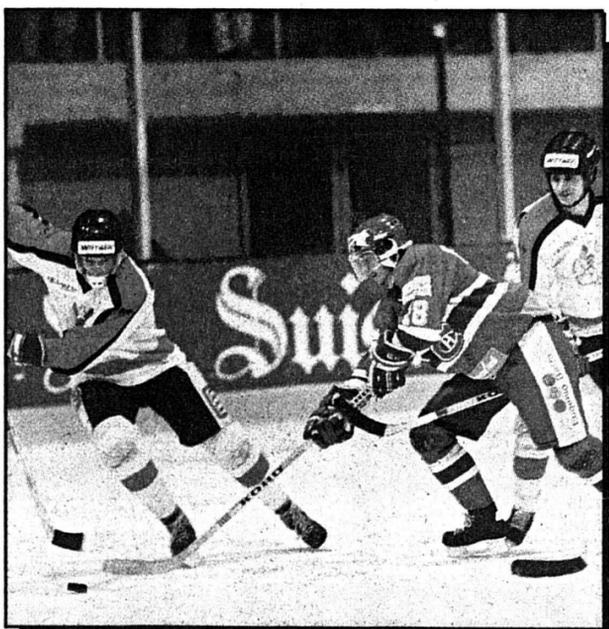
«Russes et Américains ne seront plus adversaires comme depuis 45 ans, mais trouveront des intérêts communs dans le règlement de conflits régionaux».

Petit point noir pour la Suisse: le règlement pacifique des différends piétine. La Suisse n'a obtenu que le principe d'établir une liste d'incidents de seconde zone qui pourraient faire l'objet d'un arbitrage international. Exemple-type, les conséquences de la pollution due à Tchernobyl.

Sur le plan interne helvétique, la conférence aura des répercussions cantonales: nous devrions nous engager à cesser de réclamer des cautions prohibitives, frisant le racket, pour les citoyens de l'Est désireux d'obtenir un visa de tourisme pour la Suisse. Y. P.

Derby à suspense

Le HCC perd un point



Dominique Bergamo (No 18) et le HCC ne passeront pas l'épaule devant les défenseurs de Young-Sprinters. (Gerber)

SPORTS 13 - 15 - 16

L'ÉVÉNEMENT

Iran: le temps vire

Avec la régularité d'une horloge suisse, les Moudjahedins du peuple d'Iran ne cessent pas de dénoncer les exécutions de prisonniers politiques dans leur pays.

De temps en temps, Amnesty International ou les médias reprennent l'accusation.

Depuis l'acceptation par Téhéran, en juillet 1988, de discussions sur un règlement de son conflit avec Bagdad ce sont douze mille personnes qui auraient été assassinées.

Les Gardiens de la révolution, à la solde des ayatollahs, enterreront leurs victimes durant la nuit pour ne pas attirer l'attention. Un peu à la façon des SS nazis.

Tout à travers le monde, des manifestations ont été organisées contre cette sauvagerie. Des appels ont été lancés par des hommes connus. En Italie notamment.

Toutefois, aucun mouvement de masses ne s'est produit.

Alors que les exécutions ordonnées par le feu Shah suscitaient l'indignation dans les châteaux et les chaumières, les crimes des ayatollahs s'effeuil-

lent dans l'indifférence comme les bégonias. Pétales rouges que sèche rapidement le vent de l'oubli.

Commençant un pèlerinage en Europe, le premier ministre de Khomeiny est accueilli à Rome avec d'aimables attentions. Et les palais romains aux fronts audacieux se font tout timides pour lui souhaiter le bonjour.

C'est que l'Iran - le temps vire, vire, vire - est un grand marché. A l'époque de la guerre, on lui a vendu des armes à qui mieux, mieux. Il s'agit, maintenant que tout est détruit, de lui fournir les biens d'équipement dont il a un urgent besoin.

C'est là faire œuvre morale et charitable. Il serait même recommandable d'ouvrir quelques crédits à ces mollahs recyclés dans la paix et la coexistence.

Quelques gouttes de sang sur leurs doigts ne font pas tout à fait bonne impression. Mais enfin, ils n'ont pas tous pu se convertir d'un coup à l'indulgence! Et puis, parmi ceux qu'ils exécutent, ne trouve-t-on pas beaucoup de gens moins accommodants?

Les affaires sont les affaires. Les odieux, ce sont les trafiquants d'armes!

Willy BRANDT

Collision au Sri Lanka Une cinquantaine de morts

Au moins 51 personnes ont été tuées et plus d'une centaine blessées hier dans la collision entre un autobus bondé et un train dans le sud du Sri Lanka, ont indiqué des sources concordantes.

L'autobus, qui transportait près de 80 passagers, des collégiennes pour la plupart, est entré en collision avec le train à la hauteur d'un passage à niveau non protégé, dans la ville côtière d'Ahungalle, à 75 km au sud de Colombo, a indiqué la police.

Le personnel médical a recensé 26 morts à l'hôpital de Balapitiya et 25 à celui de Galle. Plus de cent collégiennes ont été soignées à Galle, le plus important centre hospitalier du district, ont indiqué les mêmes sources.

Des passagers du train ont également été blessés ou tués, indiquent les mêmes sources. Selon des sources officielles, il s'agit de l'accident de la route le plus meurtrier des dernières années dans le pays.

(ats, afp)

Un million pour les pauvres Belgique: rançon exigée par les ravisseurs de Vanden Boeynants

La «Brigade socialiste révolutionnaire» (BSR), l'organisation qui a revendiqué la responsabilité de l'enlèvement de Paul Vanden Boeynants, a exigé hier qu'une rançon de 30 millions de fb (environ 1,2 millions de fr) lui soit versée en échange de la libération de l'ancien premier ministre.

La BSR, qui a formulé cette demande dans un communiqué envoyé au quotidien «Le Soir», a précisé qu'elle entendait distribuer une partie de la rançon aux pauvres.

Dans ce communiqué, la BSR qualifie Paul Vanden Boeynants

de «personnage corrompu, (...) qui a détourné à son profit d'importants fonds publics», et annonce son intention de faire juger l'ancien premier ministre par «un tribunal révolutionnaire». M. Vanden Boeynants, précise la BSR, doit être jugé «par des ouvriers».

La BSR souligne enfin que les deux tiers de cette rançon seront versés aux pauvres - par le biais d'associations caritatives - le reste constituant le «salaire» de la brigade pour sa «participation à l'effort de mobilisation du peuple».

(ap)

Offensive de charme Moussavi en Italie: l'Iran manifeste une volonté d'ouverture

Le premier ministre iranien Mir Hossein Moussavi a fait part de «sa disponibilité» envers la proposition du président du Conseil italien Ciriaco De Mita pour que soit invitée en Iran une délégation de la commission des droits de l'homme du Parlement européen, indique-t-on hier de source proche de M. De Mita, à l'issue de la visite officielle en Italie de M. Moussavi.

Cette première visite officielle en Occident du chef du gouvernement de la République islamique a été marquée, constate-t-on de sources concordantes, d'une volonté d'ouverture et de recherche d'une nouvelle respectabilité du régime de Téhéran, dix ans exactement après la chute du Shah.

De source iranienne, on rappelle qu'il y a une semaine environ, le président de la Cour suprême l'ayatollah Moussavi Ardebili

avait fait savoir à Téhéran que son pays était disponible pour collaborer avec la Commission des Droits de l'homme de l'ONU.

AVEC LE PAPE

Les Droits de l'homme ont ainsi été en bonne place des entretiens aussi bien avec les dirigeants italiens lundi et hier, qu'avec le pape Jean Paul II hier. Le Pape a évoqué les souffrances des prisonniers de guerre irakiens et iraniens retenus loin de leur pays respectif, problème sur lequel la diplomatie italienne est également active. M. Moussavi a indiqué au cours de sa conférence de presse finale que l'Iran, en réponse à l'annonce lundi par l'Irak qu'il allait relâcher des prisonniers de guerre iraniens, «va aussi relâcher des prisonniers irakiens».

L'Iran s'est également montré favorable, au cours de ces entre-

tiens, à un rôle renforcé de l'ONU et de la diplomatie internationale aussi bien dans le conflit du Golfe que pour la résolution du «problème afghan».

Au sujet du Golfe, M. De Mita a réaffirmé l'attachement de l'Italie «aux principes inspirés de la Charte des Nations Unies» et visant «à la recherche d'une solution pacifique tenant compte des intérêts de toutes les parties».

AFGHANISTAN: NON À L'EX-ROI

En ce qui concerne l'Afghanistan, M. Moussavi a exposé à ses interlocuteurs italiens qu'une participation de l'actuel gouvernement soviétique au futur gouvernement lui paraissait exclue. Il a également indiqué, au cours de sa conférence de presse, qu'un retour de l'ex-roi Zahir Shah en Afghanistan lui paraissait «impossible» compte

tenu du refus de «la majorité des maquis de la résistance» et de «l'évolution sociale» du pays après huit ans de guerre.

Mais il a précisé à ses interlocuteurs italiens que la solution devait être trouvée par accord entre toutes les organisations afghanes, dans une discussion à laquelle participe la diplomatie iranienne.

M. Moussavi a d'autre part «attiré l'attention» des autorités italiennes sur le «problème humanitaire» posé par le fait que près d'un quart de la population afghane est aujourd'hui constitué de réfugiés, et poserait de graves problèmes de réinsertion et de reconstruction après le retrait soviétique: il a même obtenu la «disponibilité» italienne et européenne, exprimée par M. Andreotti, à participer à l'effort de reconstruction de l'Afghanistan. (ats, afp)

Solidarnosc légalisée Une proposition du premier ministre polonais

Le premier ministre polonais Mieczyslaw Rakowski a proposé hier la relégation de Solidarité à condition que le syndicat dissous voic sept ans devienne «un partenaire» et non un «opposant» risquant de plonger le pays «dans l'anarchie».

Dans son discours retransmis à la télévision, le premier ministre, qui s'exprimait devant le Comité central du parti communiste polonais, réuni en plénum, a suggéré que le gouvernement et Solidarité se mettent d'accord pour rétablir la légalité du syndicat pendant une période d'essai de deux ans, au terme de laquelle seraient comparées les «expériences négatives et positives».

Le syndicat libre devra ainsi s'abstenir de tout mouvement de grève au cours de cette période d'essai qui devrait prendre fin le 3 mai 1991, jour du 200e anniversaire de l'adoption de la constitution libérale qui avait été peu de temps en vigueur en Pologne avant l'invasion du pays par la Russie tsariste.

«Nous devons obtenir l'assurance que ce Solidarité, qui peut être une simple répétition du précédent, ne plongera pas le pays dans l'anarchie», a lancé M. Rakowski avant de poser aux dirigeants du syndicat dissous des questions dont la réponse pourrait donner lieu à «l'ouverture d'un processus de légalisation».

Le gouvernement entend en effet savoir si Solidarité «se considère comme faisant intégralement partie du socialisme» et s'il



Les membres du comité central du POUP. Une pause pendant le plénum.

(Bélino AP)

souhaite agir en tant que syndicat ou en tant que parti ou mouvement politique

PAS À LA SOLDE DE L'ÉTRANGER

De même, le syndicat de Lech Walesa devra éclaircir sa position vis à vis de formations anti-communistes telles que la Confédération pour une Pologne indépendante et prouver qu'il n'est pas un «agent à la solde de l'étranger» en cessant d'accepter le soutien finan-

cier du congrès américain et d'autres organisations occidentales.

«Je pose tous ces problèmes sans le moindre ambiguïté car tel est mon but. Les problèmes sont trop graves pour permettre des ambiguïtés», a ajouté le premier ministre polonais favorable, comme la majorité des 230 membres du comité central, à l'introduction d'un pluralisme syndical en Pologne.

M. Rakowski a par ailleurs mis

l'accent sur le rôle primordial que devra jouer l'économie nationale dans les années à venir. «Les meilleures méthodes d'administration ne pourront satisfaire nos espoirs si (...) l'économie devient le théâtre de luttes politiques».

Lors de la séance plénière de lundi, le général Wojciech Jaruzelski avait reconnu que le parti comme l'opposition avaient changé et qu'un accord serait une «grande occasion» pour la Pologne. (ap)

LE MONDE EN BREF

FORCENÉ. — Un forcené a ouvert le feu hier sur des enfants dans une école primaire de Stockton (Californie) avant de se tirer une balle dans la tête, tuant six enfants et blessant 35 autres personnes.

GRENOBLE. — Un adolescent de 12 ans retrouvé mort dimanche près de Grenoble, a été violé et tué deux heures après son enlèvement.

AFRIQUE. — La dette extérieure totale de l'ensemble des pays africains a atteint 230 milliards de dollars fin 1988, et s'est accrue de près de 32% en trois ans.

RFA. — La durée du service militaire en RFA passera au 1er juin de 15 à 18 mois, ont décidé à Bonn les partis de la coalition gouvernementale fédérale.

DADA. — Idi Amin Dada a été interdit d'entrée sur le territoire de l'Arabie saoudite, pays qui jusque là abritait l'ancien dictateur ougandais.

PHILIPPINES. — Un responsable gouvernemental, chargé de l'enquête sur la fortune de l'ancien président philippin Ferdinand Marcos aurait acquis illégalement, a été assassiné dans une embuscade.

AUTRICHE. — La Banque nationale d'Autriche a annoncé une importante libéralisation des mouvements de capitaux et des facilités de change en trois étapes, dont la première entrera en vigueur à partir du 1er février.

MIG. — Le secrétaire adjoint à la Défense William Taft a approuvé un projet visant à acheter des avions de combat soviétique Mig à une société privée spécialisée, aux fins d'entraînement des pilotes américains.

MÈRE DENIS. — Jeanne Denis, connue dans la France entière sous le nom de «La Mère Denis», grâce à un spot publicitaire pour une machine à laver, est morte à 95 ans, à l'hôpital de Pont-L'Évêque.

PHOQUES. — Des centaines de phoques, dont les organes pourraient servir à la préparation d'aphrodisiaques vendus dans des sex-shops en Extrême-Orient, sont actuellement massacrés sur la côte sud-africaine, à l'est du Cap.

SALVADOR. — La guérilla a attaqué six villages du départe-

ment de Chalatenango, dans le nord du Salvador, déclenchant de violents combats qui ont fait trente morts et blessés, dans ses propres rangs et dans ceux de l'armée.

ESPAGNE. — Les négociations entre le gouvernement socialiste et les syndicats espagnols

ont été ajournées sine die mardi après neuf heures de discussions, les deux parties n'ayant pu trouver un terrain d'entente.

PÉROU. — Plus de 500.000 fonctionnaires péruviens ont entamé un mouvement de grève d'une durée illimitée pour obtenir des hausses de salaires.

PRAGUE. — La police tchécoslovaque a une nouvelle fois fait usage de canons à eau et de grenades lacrymogènes contre les passants sur la place Wenceslas, dans le centre de Prague, afin d'empêcher toute manifestation éventuelle en commémoration du suicide par le feu de l'étudiant Jan Palach en 1969.

PUBLICITÉ

illé mercredi

Affaire Kopp: nouveaux soupçons
Vacherin: onze personnalités se prononcent
Vreni: la joie de vaincre
Bière au cyanure: un innocent en prison?

illustré au kiosque

Trésorier «perdu» en Suisse

Abou Nidal derrière le rapt de Winkler?

Les auteurs de l'enlèvement de Peter Winkler, délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le 17 novembre dernier, à Saïda, dans le Sud du Liban, seraient des partisans d'Abou Nidal. Ce dirigeant palestinien dissident, activiste connu du terrorisme international, aurait décidé ce rapt pour se venger de la Suisse, où, l'été dernier, Samir Najmeddin, son principal financier en Europe, aurait «disparu».

Une enquête de

Roger de Diesbach
et Jane-Lise Schneeberger

Le 20 décembre, soit quatre jours après la libération de Winkler, c'est également le groupe Abou Nidal qui aurait proféré des menaces de mort contre tous les ressortissants helvétiques au Liban. Des menaces qui ont conduit au départ immédiat des diplomates helvétiques et des délégués du CICR au Liban.

Mais pourquoi Abou Nidal et pourquoi cet enlèvement? Selon

des informations recueillies de bonne source, à Beyrouth, Abou Nidal était si fâché contre la Suisse qu'il a décidé de faire une entorse à sa politique de non agression à l'égard des délégués du CICR. Pourquoi cette colère? Parce qu'Abou Nidal recherchait en vain depuis des mois son principal financier en Europe, Samir Najmeddin. Ce dernier gérait différentes sociétés à Varsovie, dont certaines avaient des noms de romans d'espionnage: SAS Trade and Invest Inc., Group of Arab International Companing, Zibado Trading, etc. Ses bureaux de Varsovie fermés en mai dernier par les Polonais, suite à de fortes pressions américaines, Najmeddin serait venu peaufiner quelques affaires l'été dernier à Zurich. Depuis, plus de nouvelles. Il a disparu.

PAS QUE DES DÉMENTIS...

L'homme d'Abou Nidal est-il tombé, en Suisse, dans les mailles d'un service de renseignements étranger, qui, par exemple, pourrait s'exprimer en hébreu? Nos sources ne le savent pas.

Quant au porte-parole du

Ministère public de la Confédération, il donne deux démentis:

1. «Un nommé Samir Najmeddin n'a jamais été détenu ni arrêté en Suisse». Cette remarque ne dit rien d'une éventuelle expulsion. A cette question précise, il n'y a pas de démenti; le Ministère public se refuse à tout commentaire.

2. «Les ravisseurs n'ont jamais fait allusion à cette personne ni présenté une revendication la concernant.» Abou Nidal a sans doute 1000 raisons de ne pas prononcer le nom de son financier. En réalité, le 2 décembre, un premier message manuscrit de Winkler, dicté par ses ravisseurs, ne faisait allusion à personne: «Mon gouvernement sait ce que mes ravisseurs veulent de moi. Je n'ai pas été enlevé en tant que délégué du CICR, mais en tant que citoyen suisse.»

E. BRUNNER NE SAIT PAS

«Il s'agit probablement d'une tentative de libérer le pirate de l'air Mohammed Hariri emprisonné en Suisse, déclare le secrétaire d'Etat Edouard Brunner le jour même.» Il ajoute que l'enlèvement concerne la Suisse en tant qu'Etat. Le

DFAE connaissait-il l'affaire Najmeddin lorsqu'il parlait d'Hariri? A-t-il voulu brouiller les pistes? Ou bien, dans la foulée, les ravisseurs de Winkler ont-ils également revendiqué la libération du pirate libanais, qui sera jugé le mois prochain par le Tribunal fédéral? Interrogé samedi dernier, Brunner jure ne jamais avoir entendu parler de Najmeddin.

Quant au CICR, il souligne que la thèse Hariri a été avancée par Berne, et non pas par les ravisseurs. Lui-même n'a jamais exclu qu'il puisse y avoir d'autres raisons qu'Hariri à l'enlèvement de Winkler. Que pense-t-il de la nouvelle thèse Abou Nidal? Il ne la trouve «pas farfelue» mais se refuse à tout commentaire.

Et pourquoi les menaces de mort formulées par Abou Nidal contre les Suisses du Liban? Parce que, Peter Winkler libéré, Berne n'aurait pas livré en échange des informations sur le sort de Najmeddin. Peut-être aussi parce qu'elle ne sait pas – ou plus – ce qu'est devenu le terroriste en question.

Depuis le 2 décembre, la diplo-

matie suisse, évinçant totalement celle du CICR, s'est emparé du cas Winkler. L'otage est relâché le 16 décembre à Saïda. L'histoire ne dit pas s'il y a eu marchandage. Officiellement, Berne jure n'avoir fait aucune concession.

MÉFIANCE!

Aussi crédibles que soient nos sources, il s'agit de se méfier: ces informations ne sont qu'en partie confirmées par les Suisses. Elles le seraient qu'on comprendrait pourquoi Berne et le CICR ont évacué si vite leurs gens du Liban face à des menaces de mort venant d'Abou Nidal. Mais on se demanderait alors si le CICR n'a pas dû jouer la crédibilité de sa diplomatie et la vie d'un de ses délégués pour une histoire de barbouzes que des policiers suisses voudraient cacher. Quant à la diplomatie helvétique, elle a négocié et obtenu la libération de Winkler par le biais de l'ambassadeur de Suède à Damas. Damas? C'est la capitale de la Syrie où résidait Abou Nidal jusqu'en juin 1987, date à laquelle le régime syrien, sur pression occidentale, a ordonné la fermeture de

ses bureaux. Ce qui vaut aux Syriens la reprise immédiate de l'aide allemande et le retour de l'ambassadeur américain. De nombreux membres du Fatah-Conseil Révolutionnaire (CR), l'organisation d'Abou Nidal, quittent alors la Syrie pour le Sud-Liban, notamment la région de Saïda. Abou Nidal lui-même va rejoindre son autre sponsor, le Libyen Muammar Kadhafi. Tout en gardant des liens officieux avec Damas.

TERRORISME ACTIF

Le groupe d'Abou Nidal est l'auteur de nombreux actes de terrorisme, notamment contre les aéroports de Rome et de Vienne en 1985 et plusieurs représentants palestiniens modérés.

Il est aussi responsable de l'arraisonnement en Méditerranée, le 8 novembre 1987, d'un bateau qui transportait une famille franco-belge, dont il vient de libérer deux fillettes, Marie-Laure et Virginie Valente, après une année de détention.

(BRR1)

Politique des transports

Un parlementaire européen soutient la Suisse

La Communauté européenne ferait bien d'abandonner une position trop rigide et d'entrer en matière sur la proposition suisse de développer les transports ferroviaires des marchandises. C'est ce qu'a déclaré hier à Berne lors d'une conférence de presse le parlementaire européen social-démocrate Günter Topmann (RFA), auquel plusieurs représentants du Parti socialiste suisse ont exposé la position de leur parti.

Il serait vain d'espérer faire renoncer la Suisse à ses normes d'interdiction sur la limite des 28 tonnes et sur le trafic de nuit et le dimanche, estime Günter Topmann en sa qualité de rapporteur de la commission des transports du Parlement européen. Il considère

d'autre part que la Suisse joue en quelque sorte un rôle pionnier en proposant de transférer une partie du transport de marchandises de la route au rail.

Le parlementaire européen juge donc que la Suisse a quelque chose à offrir, lorsqu'elle plaide pour un trafic combiné, pour l'extension de la capacité des chemins de fer et pour une nouvelle ligne ferroviaire alpine (NLFA). Mais elle devrait prouver, avec des chiffres, que ses chemins de fer absorberont la croissance de trafic qu'entraînera l'intégration européenne et qu'elle soulagera partiellement le flux qui transite aujourd'hui par le Brenner.

La Suisse ne doit pas se figer sur ses positions, a déclaré quant à lui Silvio Bircher, conseiller national

grison et président de la commission des transports du Parti socialiste suisse. Le parti dit nettement «oui» à la nouvelle liaison ferroviaire alpine et préfère une variante décentralisée par un tunnel du Gotthard et du Lötschberg.

Le conseiller national vaudois Bernard Meizoz s'est félicité de la position adoptée par le PSS, parce qu'elle signifie une revalorisation de la ligne du Simplon. Mais la Suisse doit très rapidement se mettre d'accord, car elle s'inscrit en concurrence avec la France, qui projette un tunnel sous le Mont-Cenis reliant Paris, Turin et Milan sans passer par la Suisse.

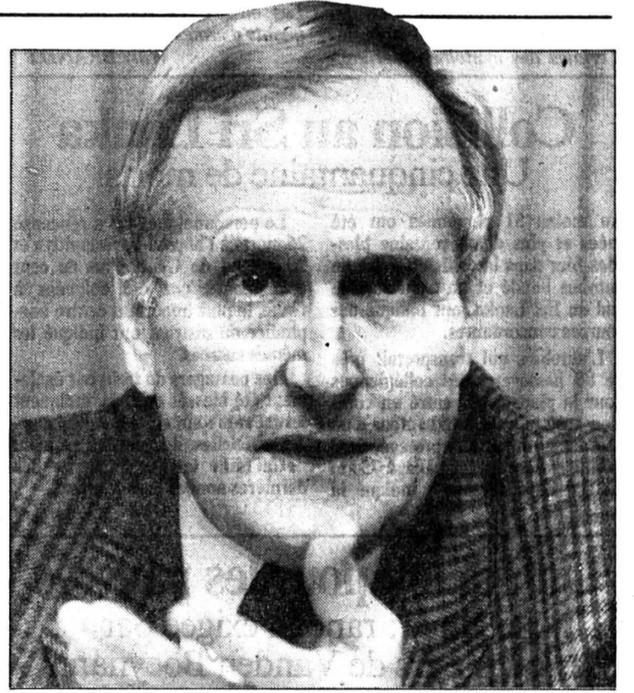
Pour rendre sa proposition plus séduisante que la française, la Suisse doit relier sa future transversale au réseau européen de

lignes à grande vitesse, par exemple à une éventuelle ligne de TGV Paris-Nautua-Genève ou Paris-Strasbourg-Bâle.

COMPRÉHENSION

Quant aux cantons alpins qui s'opposent à la NLFA, le conseiller national socialiste valaisan Peter Bodenmann a demandé pour eux de la compréhension. De leur point de vue, s'il doit vraiment y avoir une nouvelle ligne transversale pour le transport des marchandises, du moins devrait-elle inconditionnellement être ferroviaire, a-t-il conclu. (ats)

Günter Topmann: «La Suisse a quelque chose à offrir». (Bélino AP)



Affaire Kopp: nouvelles révélations

Le mari de la conseillère fédérale a eu accès à trois documents confidentiels

Hans W. Kopp a eu accès personnellement et directement à trois documents – en principe confidentiels – que Katharina Schoop, la collaboratrice personnelle de sa femme, tenait du Ministère public de la Confédération. C'est ce qu'écrit dans son édition de mercredi l'hebdomadaire lausannois «L'Illustré». Selon ce journal, ce sont des écoutes téléphoniques qui ont permis de confondre Elisabeth Kopp.

D'après «L'Illustré», à la suite de l'appel de sa femme le 27 octobre dernier, Hans W. Kopp ne se serait pas contenté de démissionner du Conseil d'administration de la société Shakarchi, impliquée dans le recyclage de 1,5 milliard de dollars. Il aurait téléphoné à cette même société pour la mettre en garde. Or, la Shakarchi se trouvait déjà sous contrôle téléphonique.

Par ailleurs, Hans W. Kopp n'a pas été seulement en contact téléphonique avec la collaboratrice personnelle de sa femme. Il a eu un accès à trois documents – en principe confidentiels – que cette dernière tenait du Ministère public. Les noms des personnes et des sociétés soupçonnées d'être impliquées dans le blanchissage d'argent sale y figuraient noir sur blanc, écrit encore «L'Illustré».

Toutes les spéculations sont

encore permises sur la «Liban Connection», au moins jusqu'au 31 janvier ou au 1er février, date pour laquelle le procureur tessinois Dick Marty a prévu de diffuser un nouveau communiqué de presse.

Le procureur a par ailleurs démenti mardi vis-à-vis de l'ATS l'existence de différends entre les autorités judiciaires tessinoises et le Ministère public fédéral: il n'y a aucun problème, a-t-il dit.

NOTES MANUSCRITES

Tout comme l'affirmait dans sa dernière édition l'hebdomadaire



Le porte-parole du Département fédéral de justice et police Jörg Kistler photographié en décembre en compagnie de Mme Kopp. (Bélino AP)

«Schweizer Illustrierte», «L'Illustré» assure d'autre part que plusieurs documents du Département fédéral de justice et police (DFJP) porteraient des notes manuscrites émanant de Hans W. Kopp.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole du DFJP Jörg Kistler a confirmé mardi que Hans W. Kopp avait bel et bien annoté un dossier concernant un projet de loi sur la protection des données. Si aucune indication de la main de M. Kopp ne figure sur des documents relatifs à l'article sur le recyclage d'argent sale, on ne peut exclure qu'il ait eu connaissance

d'autres dossiers, a encore dit le porte-parole.

UNE CERTAINE SURPRISE

Le service de protection des données n'a pris connaissance de ces annotations qu'au début janvier 1989, dans le contexte de l'affaire Kopp. Provoquant une certaine surprise, la conseillère fédérale avait alors confirmé que le dossier – le deuxième projet de loi sur la protection des données date de janvier 1987 – avait été annoté par son mari en hiver 1986-1987, a déclaré le porte-parole.

L'influence de ces annotations ne doit pas être surestimée, a ajouté M. Kistler, car un projet de loi est d'abord examiné par le Conseil fédéral, puis est discuté en commission et au Parlement. Selon le porte-parole, Hans W. Kopp n'a pu avoir accès aux documents concernant l'article sur le recyclage d'argent sale, qui étaient alors examinés par une commission d'experts du DFJP. (ats)

Avec vous
dans l'action



LA SUISSE EN BREF

VACHES. — Près de 90% des vaches sont traitées à la machine. La mécanisation des exploitations laitières est en forte augmentation depuis 1975 et il n'est pas rare, aujourd'hui, de tomber sur un jeune paysan ne sachant plus traire à la main.

MEURTRE. — Un homme a été abattu à la Platzspitz à Zurich, le parc où se réunissent les toxicomanes zurichois. Le meurtrier présumé a été arrêté quelques heures plus tard. La victime est un Yougoslave âgé de 23 ans.

FINANCES. — C'est à l'unanimité que la commission des finances du Conseil national a approuvé le projet de nouvelle loi sur les finances de la Confédération. La commission a aussi approuvé une disposition portant de 2 à 10 millions de francs la limite au-delà de laquelle les demandes de crédits d'ouvrage doivent faire l'objet d'un message. On tient compte ainsi du renchérissement et on allège les tâches du parlement.

CORROSIF. — Un liquide fortement corrosif s'est écoulé d'un paquet endommagé dans une poste de Zurich. La société qui a expédié ce produit, Fluka-Chemie, de Buchs (SG), a indiqué mardi qu'elle disposait des autorisations spéciales des PTT nécessaires pour cet envoi. Il n'y a pas eu de blessé.

COURT-CIRCUIT. — Un court-circuit d'origine indéterminée a gravement endommagé la ligne électrique du chemin de fer Payerne-Yverdon, sur environ 15 km entre Cugy et Champ-Pittet. Les réparations dureront probablement jusqu'à vendredi matin.

DRAME. — Un homme de 35 ans et sa fille de 7 ans, qui étaient portés disparus depuis dix jours du domicile familial, à Prilly, ont été retrouvés sans vie dans la forêt, entre Froideville et Villars-Tiercelin. Il s'agit d'un drame familial. Le père a vraisemblablement tué son enfant avant de se suicider.

TÉLÉPHONE. — Les PTT vont réintroduire dans quelques années la gratuité des appels d'urgence dans les cabines publiques. Sans déboursier la moindre pièce de monnaie, les personnes en difficulté pourront alerter la police au numéro 117, les pompiers au 118 et les premiers secours au 144.

VOLATILISÉ. — Cinquante panneaux composant une exposition sur la Palestine ont disparu d'un hall de l'Université de Lausanne (UNIL), où ils étaient exposés. L'organisateur assure qu'il s'agit d'un vol. Le service des affaires culturelles de l'UNIL indique de son côté qu'on ne peut pas se prononcer catégoriquement. Une enquête interne est en cours.

AVIATION. — Le recours accru aux simulateurs de vol permettra de diminuer légèrement à l'avenir le nombre des vols militaires à basse altitude en Suisse. Mais selon Hans-Rudolf Häberli, porte-parole du commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions, une réduction plus importante des vols à basse altitude, qui «sont déjà à la limite inférieure», compromettrait l'aptitude au combat de l'aviation. Les vols tactiques à basse altitude sont une «nécessité absolue», a déclaré M. Häberli à l'ATS.

Offre spéciale

jusqu'au samedi 21 janvier

Filets de merlan

100 g ~~1.40~~ **1.10**

000092

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

**HABITS HOMMES ET SPORT
SUPER SOLDES**

Vente autorisée jusqu'au 25 janvier

GUYON MARCEL - Serre 31a

La Chaux-de-Fonds

Entrée magasin: rue Dr-Coullery

460118



Ecole neuchâteloise de soins infirmiers psychiatriques

L'école offre un programme de formation théorique et pratique sanctionné par un diplôme reconnu par la Croix-Rouge Suisse.

Durée des études: 3 ans
Age d'admission: 18 ans révolus
Début des cours: 2 octobre 1989
Dépôt du dossier de candidature: 27 janvier 1989
Examen d'admission: 10 février 1989

Conditions d'admission:

- 11 degrés scolaires réussis ou être en possession d'un CFC,
- intérêt pour les relations humaines et le travail en équipe,
- nationalité suisse ou être en possession d'un permis de travail B ou C.

Ecole neuchâteloise de soins infirmiers psychiatriques, rue de Gibraltar 11, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 26 44

000036



Qui a peur de patiner?

Autrefois, il est vrai, les chaussées enneigées avaient de quoi effrayer un automobiliste.

Aujourd'hui, heureusement, c'est différent. Du moins pour les conducteurs de VW Transporter.

Fini, les roues qui patinent, les démarrages difficiles, les glissades inopinées.

C'est que, grâce à la répartition idéale du poids entre ses essieux, allié à ses roues arrière motrices, le VW Transporter est par-

faitement adapté aux routes hivernales.

Quant au Transporter syncro, il offre plus de sécurité encore, grâce à sa transmission intégrale permanente. Par l'intermédiaire d'un visco-coupleur, celle-ci adapte en effet automatiquement et instantanément la répartition de la force de traction entre essieux avant et arrière aux conditions routières changeantes.

Le général Hiver n'a donc plus qu'à déposer les armes. Si vous avez

envie de profiter de cet armistice, vous devriez vous rendre sur-le-champ dans l'agence V.A.G la plus proche.

Vous y trouverez la parade infail- lible aux attaques des troupes du froid.



Vous savez ce que vous achetez.

AMAG, importateur des utilitaires VW, 5116 Schinznach-Bad, et plus de 600 partenaires V.A.G vous souhaitent bonne route au volant des véhicules de démonstration.

011512

immobilier

GRAND APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

avec cuisine agencée, chambre de loisirs. Location Fr. 1250.-, Fr. 90.- de charges.

☎ 061/99 50 40

001056



gestion immobilière sa

Raffinerie I 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A louer à l'ouest de la ville de La Chaux-de-Fonds, Paix 145

appartements entièrement rénovés

2 pièces dès Fr. 660.- + charges
3 pièces dès Fr. 820.- + charges.

Entièrement agencés, avec balcons.

Libres tout de suite ou pour date à convenir.

Visites et renseignements, s'adresser au 039/26 46 91

000152



MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

A louer au Locle, tout de suite ou à convenir

ENTREPÔT 150 m²

☎ 039/31 73 33

140033

A louer à Saint-Imier

Appartement de 5 pièces

Cuisine agencée, cheminée de salon + terrasse couverte avec cheminée. Libre tout de suite. Eventuellement garage.

Appartement de 2 pièces

Libre tout de suite.

Appartement de 4 pièces

Cuisine agencée. Libre dès le 1er mai 1989.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au 039/41 32 42

1101

◆◆◆◆◆ CHERCHE A ACHETER ◆◆◆◆◆
◆◆◆◆◆ uniquement du propriétaire ◆◆◆◆◆
◆◆◆◆◆ IMMEUBLES A RENDEMENT ◆◆◆◆◆
◆◆◆◆◆ Envoyer dossier complet ◆◆◆◆◆
◆◆◆◆◆ CP 153, 1211 Genève 24. 000250 ◆◆◆◆◆

Devenez propriétaire de votre appartement

SAINT-IMIER

2 1/2 à 5 1/2 pièces

Financement assuré!

Visite sans engagement.

000440



Bureau de vente: Malleray 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

A vendre ferme de Bresse

60 000 m² de terrain
SFr. 70 000.-

Tél. 0033/85 74 54 51 (24 heures sur 24)

926

France vend

petite ferme

à rénover, dans village sous-vosgien, 25 km de Belfort, SFr. 50 000.-
Ecrire sous chiffres E 28-300064 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

300064

Publicité intensive - Publicité par annonces.

finance

CFR

CONSEILS FINANCIERS

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE NOUS AGRANDIR

Notre nouvelle adresse:

Avenue de la Gare 15A, 3^e étage
Case postale 81, CH - 1110 Morges/Lausanne
Téléphone (021) 801 26 71

Nos bureaux vous conseillent pour tous placements de capitaux sur l'Euromarché

Intérêts élevés pour investissements à court terme

Gérance de fortune

16 ans d'expérience à votre service

SANS ENGAGEMENT, je désire de plus amples renseignements:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Localité: _____

Téléphone: _____

001269

L'annonce, reflet vivant du marché

Qu'en est-il de la création d'entreprises ?

Assemblée de la Société neuchâteloise de science économique

C'est à l'initiative des étudiants du comité de la Société neuchâteloise de science économique qu'une table ronde sur la création d'entreprises a été organisée, lors de l'assemblée générale annuelle de la société en question. Dirigée par M. Jean Guinand, cette table ronde accueillait Mme Corinne Moriaux de l'ANCE à Paris, et MM. Pierre Dubois et Hugo Wyss, respectivement conseiller d'Etat et administrateur d'Y-Parc.

Comme à l'accoutumée, la partie administrative de l'assemblée générale a été rapidement «négociée» par le président de la Société neuchâteloise de science économique, M. Charles-Maurice Wittwer. Signalons simplement que M. P. Hiltbold a été élu secrétaire, que M. Claude Bernouilli remplace M. Donner au comité et que M. David Senn, étudiant, entre également au comité.

LES FRANÇAIS ET L'ESPRIT D'ENTREPRISE

M. Jean Guinand, conseiller national, s'est montré flatté de présider la table ronde qui a suivi. Il a tout de suite donné la parole à Mme Moriaux, représentante de l'Agence nationale pour la création d'entreprises à Paris. «Notre mission est de sensibiliser les Français à l'esprit d'entreprise. Que ce soit pour la création d'une société ou la reprise», a-t-elle déclaré.

L'ANCE propose donc des services aux créateurs d'entreprise, aux partenaires nationaux et régionaux, elle veut en outre améliorer l'environnement de la création d'entreprise. «Il existe un véritable esprit d'entreprise en France a poursuivi Mme Moriaux. On peut chiffrer à 5 millions le nombre de personnes qui songent à créer une société, à 3 millions ceux qui ont un projet et à 800.000 ceux qui vont se lancer. Le secteur le plus apprécié est celui des services (47%) devant le commerce (30%) et les métiers du bâtiment (12%).

De 30 à 35 ans, sans formation très poussée, marié avec des enfants, le créateur type s'installe surtout dans le sud de la France ou à Paris. Pour l'aider, l'ANCE a mis au point une méthodologie «créatrice» que Mme Moriaux a présentée. Elle a précisé que de l'idée au démarrage, il fallait généralement compter une année



M. Jean Guinand présidait hier soir à Neuchâtel la table ronde sur la création d'entreprises. (Photo Wylder)

et que les trois premières années étaient particulièrement délicates.

LES PIONNIERS EN SUISSE

M. Pierre Dubois, chef du Département de l'économie publique a brossé un bref historique de la promotion économique neuchâteloise, en rappelant que notre canton fut le premier en Suisse à avoir engagé une telle procédure, dans le but de maintenir et de créer des emplois.

La loi sur la promotion vise à favoriser la création de nouvelles activités industrielles. «Notre région est fortement tournée vers l'industrie, a poursuivi M. Dubois, ce qui explique cette précision législative.»

Depuis dix ans, la promotion économique a soutenu 169 projets dont 55 venant de l'étranger. Le canton cautionne des entreprises pour 127 millions de francs, ce qui a permis de dégager 536 millions d'investissements. M. Dubois a regretté la faiblesse du canton en matière de tertiaire autonome, «c'est là que doivent

porter nos efforts désormais, a-t-il conclu.»

LE PARC TECHNOLOGIQUE

M. Hugo Wyss, administrateur d'Y-Parc, a présenté rapidement le futur parc technologique d'Yverdon. «C'est le premier essai en Suisse de cette formule, a-t-il relevé. Il s'agit d'un instrument de développement économique par la promotion des innovations, d'un soutien aux PME, d'un lieu de communication dont on attend de grandes synergies.»

Les objectifs sont précis: soutenir les entreprises en démarrage, promouvoir les activités de recherche et de développement du marketing, favoriser la réalisation pilote de systèmes industriels. Lancé en 86, le projet est en bonne voie, il se réalisera sur un espace de 50 hectares et le premier bâtiment de 4000 m² sera inauguré cette année déjà.

A la suite de ces exposés, une discussion a été lancée par M. Guinand. J. H.

Le cap du milliard Sinistres RC des véhicules à moteur

Les compagnies privées d'assurance de la branche responsabilité civile (RC) des véhicules à moteur ont traité, en 1987, 306.140 sinistres, dont le coût total a dépassé pour la deuxième fois de suite le seuil du milliard, soit 1,2 milliard de francs. C'est ce qu'a annoncé à Lausanne le Centre d'information des assureurs suisses.

Cette même année, les assureurs privés ont versé directement 482 millions de francs, correspondant à 42% du montant total des sinistres. Les cas n'ayant pas pu être réglés totalisent 675 millions de francs; ils représentent 40% du nombre total des sinistres, pourcentage que l'on retrouve presque inchangé chaque année.

Si 60% des accidents déclarés annuellement aux assureurs RC véhicules à moteur sont définitivement réglés dans le courant de l'année où ils se sont produits, la proportion des cas liquidés atteint 93% après une année et 99% après quatre ans.

Cependant, les cas restants sont les plus graves, les plus compliqués et les plus coûteux. A eux seuls, ils représentent en moyenne presque 30% du montant total des sinistres d'une année. Il s'agit des cas nécessitant de longs traitements médicaux pour les victimes, avant qu'un éventuel degré d'invalidité puisse être établi et le montant d'une rente ou d'un capital déterminé. (ats)

Près de 2 milliards de francs Le chiffre d'affaires de Kuoni

La plus importante agence de voyages de Suisse, le groupe Kuoni, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 1,96 mrd de fr selon des chiffres encore provisoires. La progression par rapport à l'année précédente se monte donc à 23 pour cent, a déclaré à Zurich le directeur général de Kuoni Suisse Hans-Rudolf Egli. Pour l'année en cours, le groupe attend une progression de 9 à 10 pour cent.

Cette hausse du chiffre d'affaires est supérieure au résultat prévu au printemps dernier. L'été a connu une très forte demande, a dit M. Egli. L'agence de voyages ne tombe toutefois pas dans l'optimisme euphorique de la

branche. Une retenue qui semble justifier la rapide diminution des réservations en automne et en hiver 1988-89. Elles se situent au niveau de l'an dernier.

Pour Kuoni Suisse, l'exercice 1988 s'est clôturé sur un chiffre d'affaires de 1,06 mrd de fr, soit 9 pour cent de plus que l'année précédente. Pour la présente année, l'entreprise prévoit une augmentation de 4 pour cent.

M. Egli n'a pas parlé des problèmes internes qu'a connus l'entreprise, le président de la direction Michel Crippa s'étant excusé. Kuoni devrait informer le public sur les détails de la restructuration dans le courant du mois de février. (ats)

Les constructeurs allemands trop gloutons

Mercedes doit sans doute trouver le café américain assez fort, même un peu trop sans doute; le «café», c'est le corporate average fuel economy, la norme de référence relative à la consommation des voitures aux Etats-Unis.

Or Mercedes dépasse cette norme et vient d'être condamnée pour cela à une amende de 20,2 millions de dollars; l'Amérique a beau être le pays des grands espaces et de la consommation (presque) sans limites, elle n'en a pas moins été touchée par les crises pétrolières qui se sont succédées depuis 1973. Et si l'essence demeure très bon marché — moins d'un dollar le gallon — elle coûte aujourd'hui deux fois plus cher que dans les années 60; au point que les autorités US se sont vues contraintes de légiférer, afin de restreindre l'appétit glouton des voitures américaines, équipées de ces fameux V8, ces moteurs quasi insatiables.

Washington a donc levé le (petit) doigt et imposé dès 1975 des standards; et aujourd'hui les voitures vendues sur territoire américain doivent satisfaire à une consommation moyenne de 26,6 mpg, ou miles par gallons. Car ici on apprécie la soif des moteurs en sens inverse de l'Europe, et avec d'autres unités pour arranger les choses: on calcule les performances énergétiques des voitures américaines en mesurant la distance qu'elles peuvent parcourir avec un volume unitaire de carburant; alors que l'Europe compte la quantité d'essence nécessaire

pour parcourir une distance de référence (100 km).

Or Mercedes n'atteint pas ces fameux 26,5 mpg, soit environ 10,5 l/100 km. L'amende dont elle devra s'acquitter est salée — la plus importante jamais infligée à un constructeur — et ce d'autant qu'elle s'ajoute aux 5,5 millions d'une peine identique, pour l'année précédente.

De notre correspondant à Washington: Claude Froidevaux

A l'époque où le dollar valait plus de 3 de nos francs, les constructeurs de gros modèles allemands faisaient allègrement claquer leurs bretelles: les Américains s'arrachaient littéralement les Porsche, BMW et autres Mercedes. Mais aujourd'hui que les parités des devises se sont équilibrées de part et d'autre de l'Atlantique, les produits allemands ont perdu de leur superbe et de leur insolence; certes il est toujours de bon ton de rouler allemand; mais ce (bon) goût finit pas se payer très cher; et c'est peut-être du côté du porte-feuille de ses clients que l'industrie automobile américaine retrouvera son deuxième souffle. C. F.

Tendance plus faible Bourse de Genève

Les investisseurs sont réservés et prennent leurs bénéfices après le mouvement de hausse.

Lors des premiers échanges, baisses du Baby Roche (13550 -175), des bancaires, de BBC (2800 -40), de Fischer (1395 -30), des Ciba et Sandoz, d'Alusuisse (870 -18), des assurances, d'Adia (8925 -75), d'Ascom (4825 -75), d'Electrowatt (3040 -40), d'Holderbank (5200 -150), de Jacobs Suchard (7100 -75), Buehrle (1220 -40), Pargesa (1560 -300), du bon SGS (5000 -100) et de Pirelli (259 -6).

Les titres Nestlé — porteur (7330 -100), nominative (6810 -110) et bon (1355 -25) — sont également victimes de prises de bénéfices. L'annonce d'une forte croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice de Forbo (2990 -10) n'a même pas déridé les opérateurs. Pas plus que la recommandation d'achat d'une grande banque pour les titres SMH, avec des estimations d'une hausse de 30% du bénéfice 88. Bien que l'indice perde un peu plus de 1%, la plus forte baisse — celle de la Fischer nominative (250 -15) — dépasse à peine 5%.

Parmi les titres pénalisés, on trouve Saurer Groupe (1425 -75), Unigestion (1525 -75), Rieter (3700 -150), Sandoz (9850 -350), Industrie (1160 -40) et les bons Interdiscount (308 -12), Schindler (801 -25) ou Lindt (131 -4). Dans un tel environnement les locales sont très effacées. (ats)

Recul du dollar à Zurich

Le dollar a perdu un centime mardi sans que les banques centrales ne soient intervenues sur le marché. En fin d'après-midi, la devise s'échangeait à 1,5730 francs à Zurich (1,5835 francs la veille).

Le marché est nerveux à la veille de la publication du déficit commercial américain de novembre que les spécialistes estiment à 11 milliards de francs (10,4 milliards en octobre), ont expliqué les cambistes. Les opérateurs interpellent par ailleurs les interventions de la semaine dernière comme un signe de l'unanimité des pays du G-7 contre une hausse de la devise américaine.

Le franc suisse est remonté face à l'ensemble des autres monnaies principales. Le DM valait 0,8515 (0,8535) franc, le franc français 0,2495 (0,2500) franc, la lire 0,1161 (0,1163) franc les cent liras, la livre 2,7865 (2,7880) francs et le yen 1,2330 (1,2360) franc les cent yen.

La baisse du dollar a engendré une légère amélioration sur le marché des métaux précieux. Une impulsion plus forte ne devrait toutefois pas intervenir avant jeudi, jour de la publication des prix américains à la consommation pour le mois de décembre, estime les cambistes. L'once d'or coûtait 402,50 (402) dollars, le lingot 20.375 (20.475) francs, l'once d'argent 5,95 (5,89) dollars et le kilo 300,50 (299,50) francs. (ats)

Marchés financiers Pour une surveillance moderne

Le président du directoire de la Banque Nationale Suisse (BNS), M. Markus Lusser, s'est prononcé pour une «surveillance moderne» des marchés financiers, de préférence à la «remise en vigueur de limitations désuètes aux échanges».

Le monde financier international trouve son équilibre si les prestations peuvent circuler librement, et non si on l'enferme dans un carcan étroit, a déclaré mardi à Bonn M. Lusser, devant l'assem-

blée des caisses d'épargne et de paiement allemandes.

Le président du directoire de la BNS a pris position sur la question de savoir si la libéralisation des marchés financiers a mis en péril la stabilité du système.

Prenant le contre-pied des appels à une «re-régulation» des marchés, M. Lusser a estimé que jusqu'à présent les interventions directes telles des prescriptions sur les prix, les quantités ou l'accès au marché ont plutôt affai-

bli le système financier. D'ailleurs, les marchés n'absorbent pas des normes à l'ancienne manière, mais y répondraient par une vague de nouveaux instruments financiers contournant l'effet des normes réintroduites, a-t-il déclaré.

Les affaires pourraient aussi dans ce cas se déplacer d'un centre financier à l'autre, par exemple de Suisse au Liechtenstein ou d'Allemagne fédérale au Luxembourg. (ats)

L'ECONOMIE EN BREF

DELORS. — Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a accusé à Strasbourg les Etats-Unis et le Japon de vouloir une «Europe sans réaction, sans volonté politique».

ABB. — La restructuration du groupe helvético-suédois ABB Asea Brown Boveri décidée au début de l'an dernier se poursuit. Ce plan de restructuration se traduira jusqu'à la fin de 1989 par la suppression à Baden de 340 des 900 emplois du secteur de la fabrication de turbines et de générateurs.

FORBO. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe zurichois Forbo, spécialisé dans les revêtements de sols et de parois, a atteint 1,37 milliard de fr au terme de l'exercice 1988. La hausse par rapport à l'année précédente se chiffre à 17%.

VOLKART. — Dans un archipel battant tous les records du monde de hausse des prix des terrains, la récente vente par Volkart de son nouvel immeuble d'Osaka surprend les milieux d'affaires suisses au Japon qui se demandent si elle ne traduit pas une

crise au sein de la maison de commerce de Winterthur spécialisée dans le café et le coton.

STÄUBLI. — La Fonderie de Fribourg va abandonner sa production de fonte à la fin avril. Quarante employés sur un total de 70 seront touchés par cette restructuration. Ils auront la possibilité d'aller travailler aux Fonderies de Moudon avec qui la Fonderie de Fribourg a signé un contrat de sous-traitance pour la fabrication de fonte grise, a déclaré Jürg Stäubli, propriétaire de l'usine fribourgeoise.

CBI. — Le groupe britannique Morgan Grenfell PLC et la Compagnie de Banque et d'Investissements (CBI) à Genève ont annoncé la conclusion d'un accord de principe aux termes duquel CBI rachètera la société financière genevoise Morgan Grenfell Securities S.A.

AGRICULTURE. — Le rendement brut épuré de l'agriculture suisse s'est accru de 5% de 1987 à 1988 et a atteint 9264,6 millions de francs, a indiqué l'agence de presse agricole Cria, d'après les statistiques du secrétariat des

paysans suisses. Pour la production végétale, qui représente 24% de l'ensemble, la hausse a été de 12,1%, alors qu'elle a été de 3% en moyenne pour la production animale qui constitue le 76% du rendement global.

ERB. — Le groupe de Winterthur Erb, spécialisé dans le commerce automobile, l'industrie et différents services, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 1,76 milliard de fr, en hausse de 45,9% par rapport à l'année précédente. La plus forte croissance

(80,5%) a de nouveau été enregistrée dans le secteur des services.

ROCHE. — Le groupe chimique Roche (Hoffman-La Roche & Cie S.A. et Sapac Corporation Ltd) a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 8,68 milliards de francs, soit une hausse de 13%. Toutes les divisions, à l'exception de celle des instruments, ont vu leurs ventes augmenter aussi bien en francs suisses qu'en monnaies locales.

Ouvrez le rideau

La saison 89 de Musica-Théâtre à La Chaux-de-Fonds

Tardive certes, mais une saison quand même. Après les travaux de réfection qui ont obligé à annuler le début de saison, le petit théâtre de La Chaux-de-Fonds est à nouveau prêt à accueillir spectacles et spectateurs. Ces derniers peuvent se réjouir, le mal n'est pas trop grave. A l'abonnement, ils ont encore huit propositions à saisir; hors abonnement, quatre soirées sont au programme dont un spectacle qui, heureuse initiative, est une répétition de l'abonnement. Le service culturel Migros a tronqué de moitié la saison prévue et il reste encore quatre offres intéressantes.

Au total, 16 spectacles. On y trouve du divertissement pur, style de boulevard dans

lequel excellent les Galas Karsenty-Herbert, présents quatre fois au programme. Facilité? Peut-être, mais les problèmes de cette saison empêchent toute conclusion hâtive et d'autres spectacles sont prometteurs de plaisirs différents. Tel cet hommage à Blaise Cendrars et cette pièce qui sort des chemins battus, «Joe Egg». Les non-abonnés doivent être particulièrement attentifs à la venue du Théâtre d'art de Genève, avec «La Contrebasse» ainsi qu'à la programmation hors-abonnement. Pour ces spectacles-là, avec un peu de diligence, pas de problèmes de places. Quant au bal traditionnel des Amis du théâtre, il est agendé au 4 février.



Bruno Crémer et Danièle Delorme dans «Léopold, le bien-aimé»

Léopold, le bien-aimé

Jean Sarmant, auteur à succès, a écrit sa pièce en 1925. A une époque où le monde s'emballait vers le progrès. Il arrête un temps la machine avec une note sentimentale bienvenue.

La création de ce Léopold fut un événement. On trouvait Louis Jouvet dans la distribution, aux côtés de Valentine Tessier, Michel Simon, et l'auteur lui-même, en 1927.

Pour la version actuelle, Georges Wilson a assuré la mise en scène, tenant le rôle principal à la reprise au Théâtre de l'Œuvre. Mais pour la tournée, assurée par les galas Karsenty-Herbert, Bruno Crémer reprend le flambeau, Danièle Delorme devenant l'amoureuse du couple. Les spectateurs apprécieront le bonheur du retour de Crémer au théâtre.

● 1er spectacle de l'abonnement
Mercredi 25 janvier, 20 h 30.

Dis-moi Blaise

On l'aura deviné, c'est un hommage à Blaise Cendrars, en retour heureux à la terre natale. Jean Juillard a adapté des textes puisés au fil de l'œuvre du grand auteur et avec la présence et les voix de Jean Dessailly, Simone Valère, Vicky Messica.

Le Transsibérien, Panama, les Pâques à New-York, autant de bouffées de vies qui arrivent simples et franches. Pas de didactisme dans cette création collective, l'envie seulement de donner couleur à ces textes étonnants, vibrant

d'amour de la vie, de grand large, de pertinence ironique et salutaire. Cet auteur a, dit-on, inventé la prose du quotidien et le spectacle a été créé à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1987. Par bonheur, et même avec un peu de retard, les mots reviennent aussi là où Sauser est né.

● 2e spectacle de l'abonnement
Lundi 30 janvier, 20 h 30

La contrebasse

Osera-t-il, le contrebassiste, pousser ce cri libérateur, ultime déclaration d'amour et apocalypse finale de sa piètre vie. Patrick Sijkind, auteur allemand contemporain, a écrit l'histoire métaphorique d'un couple diabolique, le musicien et son instrument, confession déchirante et en crescendo du mal de vivre de cet homme enfermé dans une étroite chambre de répétition.

Le Théâtre d'art de Genève a une note chaux-de-fonnaire dans cette production; on trouve Jean-Claude Blanc à la mise en scène, Michel Kullmann dans le personnage du contrebassiste et la scénographie est assurée par Gilles Lambert, tous trois étant des anciens du TPR.

A noter qu'une représentation supplémentaire est proposée pour les non-abonnés.

● Hors abonnement
Samedi 11 février, 20 h 30
3e spectacle de l'abonnement
Dimanche 12 février, 20 h 30

Spectacles hors abonnement

Douze hommes en colère

Heureux retour de La Compagnie Scaramouche de Neuchâtel dans une pièce de Réginald Rose qui offre quelques beaux rôles aux comédiens. Douze jurés confrontés à la décision de condamner un accusé et un homme qui mettra sa foi et sa conviction à convaincre les autres de prononcer un acquittement

● Samedi 25 février, 20 h 30

Le Lac des cygnes

Autre retour apprécié que celui du Wiener Ballett-Theater qui pro-

pose «Le Lac des cygnes» de Tchaïkovsky, avec le talent qu'on lui connaît.

● Jeudi 2 mars, 20 h 30

La Finta Semplice

Un opéra vient compléter ce programme à l'éclectisme fort riche. C'est l'ensemble «Junge Vokalensemble» avec l'Orchestre Sinfonietta de Berne et sous la direction de Théo Loosli qui interpréteront cet opéra de Mozart

● Jeudi 9 mars, 20 h 30

Joe Egg

Une tragi-comédie qui s'empare d'une histoire grave; couple heureux, Brian et Sheila ont une fille qui est et restera à jamais «une plante», douée d'une seule vie végétative. Peter Nichols a écrit il y a plus de vingt ans sur un sujet qui dans la vie est tabou, en tout cas escamoté, le handicap des débilés profonds. A la Gaité Montparnasse, Michel Fagadau a mis en scène ce texte à risques. Il a gagné, secondé merveilleusement par des comédiens de talent, dont Patrick Chesnais. Celui-ci, tout particulièrement, donne un ton de grincement ironique à cette situation que tout humain et tout parent sait insupportable. Le couple fait comme si tout était normal, tendresse, humour à l'appui, obligeant le spectateur à accepter de voir en face ce malheur sous forme d'une jolie petite fille et de l'accepter jusqu'à en rire, avec l'effroi et la souffrance en contrepoint.

● 4e spectacle de l'abonnement
Mardi 28 février, 20 h 30

Page réalisée
par Irène BROSSARD

André Lamy

Révélation comique de l'année, André Lamy a l'art de faire surgir tous les personnages connus. Ce diable d'imitateur retrouve non seulement l'intonation juste mais aussi comme une manière d'être, de sentir de ses modèles.

● 5e spectacle de l'abonnement
Lundi 6 mars, 20 h 30



André Lamy, celui par qui le rire arrive

Fleur de cactus

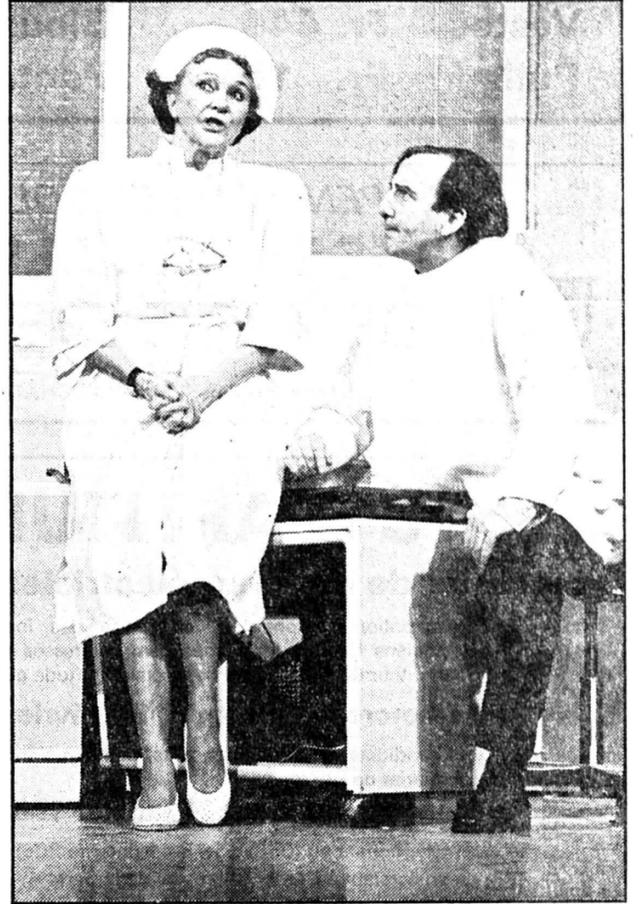
Sous la plume des auteurs, Barillet et Grédy, Mademoiselle Vigneau, dite Fleur de Cactus, avait déjà les traits de Sophie Desmaret. C'était en 1964 et reprenant la pièce à la Comédie des Champs Elysées, Jacques Rosny, à la fois acteur et metteur en scène, a immédiatement songé à elle. Elle a donc à nouveau enfilé la blouse blanche de l'assistante du chirurgien-dentiste Desforges, célibataire à la vie sentimentale agitée et qui aura besoin de son affection et de son dévouement pour sauver la face dans une aventure amoureuse particulièrement délicate. On s'accorde à trouver à Sophie Desmaret la même fougue et le même enthousiasme qu'à la création. C'est une production des Galas Karsenty-Herbert.

● 6e spectacle de l'abonnement
Lundi 13 mars, 20 h 30

Les cahiers tango

Françoise Dorin s'inspire à nouveau de sa grande connaissance du monde et des gens pour concocter une comédie de mœurs où la légèreté n'est que trompeuse.

Un couple, bien sûr, où l'homme est un acteur vieillissant, désabusé, au bord du suicide; il a connu toutes les joies, le succès, l'amour, la fortune, etc. Que lui reste-t-il sinon l'insolence de dire une fois ses secrets, d'ouvrir ses «cahiers tango», le journal ultra-secret de sa vie. Pour l'écouter, une jeune fille Nathalie, apparemment moderne et libérée, mais aussi perdante croit-elle devant l'amour et l'avenir en général.



Sophie Desmaret et Jacques Rosny dans «Fleur de cactus».

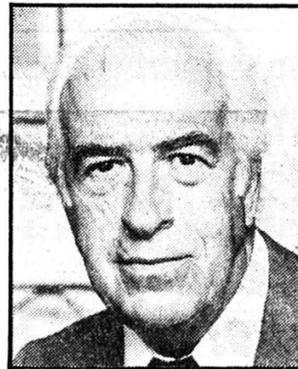
L'âge en question

Françoise Dorin, écrivaine et auteure de théâtre, on connaît.

Mais pour aborder ce sujet riche entre tous, elle monte sur les planches avec le compagnon de nombre de ses pièces, Jean Piat. Elle mène alors une digression pétillante sur un thème qui pourrait paraître rabâché: l'âge. C'est l'un des mots les plus fréquents dans le vocabulaire quotidien, celui qui prête à tous les poncifs, mais lourd aussi d'admiration, de regrets, de hautes ou basses pensées plus ou moins philosophiques. Age de raison, âge bête, limite d'âge, âge d'or, troisième âge, âge de pierre, de bronze... en bref l'histoire du monde pourrait s'y contenir. La matière était suffisante dès lors pour en écrire un impromptu en deux parties que ces têtes à talents mènent d'un train étourdissant, complices farceurs et privilégiés

d'une longue expérience théâtrale commune.

● 8e spectacle de l'abonnement
Mercredi 12 avril, 20 h 30



Guy Tréjan

Ce couple particulier est interprété par Marcelline Collard, Guy Tréjan et Jacques Jouanneau, entre autres. C'est une production des Galas Karsenty-Herbert.

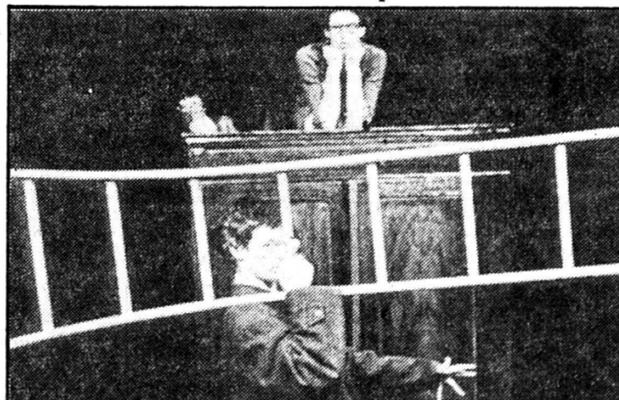
● 7e spectacle de l'abonnement
Dimanche 19 mars, 20 h 30.



Françoise Dorin, auteure et comédienne

Rire, musique et chanson: Quatre rendez-vous du Service culturel Migros

La danse des poules



La Danse des Poules, pour ouvrir la saison avec Abel et Gordon

Le chamboulement de calendrier amène ces poules un peu spéciales à ouvrir le bal des spectacles de la saison. C'est demain déjà que Abel et Gordon, vainqueurs de la Tasse d'Or de Cannes, feront déferler les rires sur la scène du théâtre. Le couple est détonant: Charles et Rosy, un célibataire belge et myope et une presbytérienne gourde anglaise. Dans cette basse-cour surréaliste, où bien entendu il n'y a ni poules, ni coqs, se succèdent des chassés-croisés burlesques, des histoires extravagantes; on y parle aussi d'amour, de séduction, et on y fait beaucoup de

gaffes. Décidément rien n'est simple au royaume des bégayeurs et des maladroits.

● Théâtre, La Chaux-de-Fonds
Jeudi 19 janvier, 20h.
Théâtre, Neuchâtel
Vendredi 20 janvier, 20 h.

Michel Buhler

Le retour du Major Davel. Que savons-nous donc de ce héros? Michel Buhler, avec des textes et des chansons remédié à cette ignorance. Mais le spectacle est plus qu'un cours d'histoire.

C'est une manière vivante et chaleureuse de redonner vie à un personnage devenu mythique

● Théâtre, La Chaux-de-Fonds
Jeudi 9 février, 20 h.
Théâtre, Neuchâtel
Vendredi 10 février, 20 h.

Anne Sylvestre, Pauline Julien

Elles avaient déjà des textes mêlés dans leurs répertoire, chacune chantant l'autre. Elles ont alors décidé de faire spectacle ensemble, comblant l'océan de mer qui les sépare. Mais déjà si proches de cœur, c'est un feu d'artifice de talent et de plaisir qui jaillit.

● Théâtre, La Chaux-de-Fonds
Jeudi 23 février, 20 h
Théâtre, Neuchâtel
Vendredi 24 février, 20 h.

Quantett Johannes Kobelt

Le quartett est devenu quantett, contraction à la fois de quintette et de quantum, ceci pour les 27 instruments et ustensiles sonores que ces joyeux lurons utilisent dans leur prestation.

● Théâtre, La Chaux-de-Fonds
Jeudi 16 mars, 20 h.
Théâtre, Neuchâtel
Vendredi 17 mars, 20 h.



(photo K. Wyss)

La période Fernández

Récit de Rose-Marie Pagnard

LE FANTÔME DU PÈRE

«La période Fernández» est un récit d'initiation dans lequel se superposent à dessin le visage du père et de l'écrivain-idole. Anne, jeune journaliste à l'hebdomadaire Regards est subjuguée par l'œuvre de l'écrivain argentin Fernández avec lequel elle vit en symbiose à travers son imaginaire et les seize volumes de son œuvre qu'elle connaît par cœur: «Je les avais lus et consommés mille fois auparavant, je vivais en eux et avec eux, mais quand je les eus sortis de l'armoire vitrée et que pour la première fois je les vis tous alignés sur ma table, en pleine nuit, ils m'apparurent neufs, inconnus, charnels et si désirables que j'en tremblais.»

Un jour la chance sourit à la jeune journaliste: Luis Rodríguez Fernández était de passage dans le pays et le journal souhaita un reportage. Guidée par sa passion la jeune femme obtint la couverture de l'événement. Commence alors pour elle une course-poursuite dans laquelle la fuite lui sert de marche d'approche: «... monta aussi la certitude que la vie de Fernández était étrangère à tout ce que je pouvais imaginer, différente et pourquoi pas opposée aux seize livres, inatteignable quoi que je fasse.»

Anne peine entre l'imaginaire dans lequel elle vit depuis tant d'années, le monde fantomatique qu'elle s'est construit et la réalité dans laquelle les héros leurs exhortations de vieillards et portent un regard trouble sur la jeune femme à

la recherche d'elle-même. Le voyage initiatique conduira néanmoins Anne à trouver l'élan et à... «grandir, grandir m'élançant enfin. Car il n'y a rien d'autre à faire, je crois.»

MÉLANCOLIE

«Mettre de l'ordre dans le chaos»... le drame que se joue le peintre à l'intérieur de lui-même le plonge dans des affres de souffrance que nourrit l'inspiration de l'artiste: «...L'avantage de l'âge, dans mon travail, c'est de sentir le moment où un thème est devenu, pour l'imagination, aussi attirant et irrésistible dans son appel qu'un champ de bataille pour le guerrier...»

Rose-Marie Pagnard est née le 18 septembre 1943 à Delémont. Elle vit aux Breuleux avec son mari l'artiste-peintre Myrha. Son premier recueil de nouvelles «Séduire dit-elle» est paru aux éditions de l'Aire en 1985.

«Dans mélancolie», le premier récit contenu dans «Sans eux la vie serait un désert» Rose-Marie Pagnard met en scène avec beaucoup de bonheur un morceau de Comédie humaine. Au cœur du champ de bataille: un homme, une femme et la jalousie qui aiguise les passions. Plane au-dessus et à l'intérieur du drame, le jeune homme, l'adolescent, le musicien, l'ange que la mort rend encore plus présent et

inquiétant pour le peintre qui épie les rêves de sa femme: «Pourquoi le parfum des fleurs tourne-t-il à la pauteur lorsque ces fleurs sont destinées à garnir une tombe?» Dans ce récit superbement maîtrisé, l'auteur apprivoise les sentiments et la peur en les nommant et plongeant à l'intérieur jusqu'à la folie créatrice et libératrice.

Le dernier récit tryptique «L'enfant ensorcelé» est un regard jeté à la création spontanée. Un homme reçoit la commande d'un poème à écrire sur l'enfance. S'abat alors sur lui l'ombre de son père et celle mythique de Pier. L'enfant que l'homme porte en lui comme une plainte: «...il faut des oreilles très fines pour deviner les pleurs d'un enfant, et les siennes - celles du père - étaient aussi jalousément bouchées que les bouteilles alignés dans sa cave.» Ce n'est que lorsque l'homme, Johann aura fait place à l'enfant-poème, l'enfant-beauté qu'il pourra poser les premiers mots du poème: «... et les mots qui devaient jaillir comme une semence jaillirent enfin, s'élevèrent et crépitaient.»

Avec beaucoup de pudeur de passion contenue Rose-Marie Pagnard nous raconte les histoires qui hantent son «Manoir intérieur». Des récits pleins qui sont à lire par petites gorgées pour en goûter la pleine saveur.

Gladys Bigler

● Rose-Marie Pagnard «La période Fernández» récit paru chez Aire et Actes Sud et «Sans eux la vie serait un désert» récits parus à l'édition de l'Aire.

«Il faut que je travaille...»

Ung No Lee, peintre, s'est éteint à Paris

En 1958, Ung No Lee, peintre célèbre en Corée où il vit le jour en 1904, maître dans toutes les disciplines traditionnelles orientales, familier des cultures chinoises et japonaise, décidait de s'installer à Paris pour avoir un contact direct avec la peinture occidentale, non par insatisfaction de ce qu'il faisait à la perfection mais par inquiétude d'artiste soucieux de découvrir un autre versant des choses. Ung No Lee s'est éteint le 10 janvier à Paris, après quelques jours de maladie. Paul et Marinette Seylaz ancien conservateur du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, l'ont bien connu, ils évoquent quelques souvenirs d'une longue amitié.

«Nous avons rencontré Ung No Lee à Paris en 1963, au Studio Facchetti d'abord, puis il nous recevait dans le secret de son atelier du Pré-Saint-Gervais, où il vivait complètement replié sur lui-même, dormait, quelques heures, sur une natte au milieu des rouleaux de papier, travaillait dès 4 h le matin jusqu'à tard le soir, refusant l'étude de nos idiomes européens.»

Dès 1963, Paul Seylaz, qui a précédé nombre de ses catalogues d'exposition, et Marinette Seylaz, suivent les recherches de ce grand peintre, toutes fondées sur les seules ressources techniques du lavis à l'encre de Chine sur papier marouflé, lisse ou froissé.

«En Occident, dont il a retenu

les libertés des compositions abstraites, Ung No Lee est demeuré fidèle au langage de base des calligraphes d'Extrême-Orient. Nous l'avons vu, avec une insurpassable virtuosité, travailler le pinceau au bout du bras tendu, les thèmes classiques de la calligraphie. Il témoignait d'une capacité d'imagination infinie.»

Un jour, invité en Corée du Sud, à sa descente d'avion, il est arrêté, emprisonné à Séoul, condamné à mort par les tribunaux de son pays. Paul et Marinette Seylaz se joignent aux pressions internationales, écrivent aux conservateurs de musées, critiques d'art, dans le but de faire libérer le peintre. Sa peine fut commuée à vie. Finalement relâché, il revint à Paris.

Le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds a organisé deux expositions Ung No Lee, la première en 1964, la seconde en 1979, après le retour de prison. Gaston Benoit, en a accroché une troisième en 1984, au Club 44, la Galerie Numaga a fait de cet œuvre un de ses chevaux de bataille. Les musées d'Europe et des États-Unis, dont le Musée d'art moderne de New York, possèdent de ses œuvres. Le Musée de La Chaux-de-Fonds, s'enorgueillit de trois chef-d'œuvres.

Ung No Lee s'est éteint à l'hôpital, après quelques jours de maladie, «il faut que je rentre, que je travaille...» furent ces derniers mots.

D. de C.

Prix de Lausanne-Tokyo 89

Finale retransmise en direct de Tokyo

Le Prix de Lausanne 89 - Lausanne/Tokyo - débutera jeudi 19 janvier à Lausanne. 65 candidats prendront part aux éliminatoires au Palais de Beaulieu, 75 y prendront part à Tokyo.

Les 15 demi-finalistes, sélectionnés à Lausanne, participeront avec les 15 demi-finalistes, sélectionnés à Tokyo, par le même jury, aux épreuves du 28 janvier à 14 h au Théâtre Aoyama. La finale se déroulera dans ce même théâtre le dimanche 29 janvier à 15 h.

La transmission en direct, par satellite, de la finale à Tokyo pourra être captée sur la Télévision suisse romande, le dimanche 29 janvier à 6 h 45! Comme les grands événements sportifs ou les Jeux olympiques.

Les éliminatoires du samedi 21 janvier à 14 h qui se dérouleront au Palais de Beaulieu, sont ouverts au public. Location, Théâtre municipal (☎ 021/22 64 33), ou dès 13 h au Palais de Beaulieu, le 21 janvier.

LE COSTUME DE LA DANSE

Des folies de la Renaissance à la sobriété vestimentaire actuelle, l'évolution du costume a entretenu un rapport étroit avec le développement de la technique chorégraphique. Il est évident qu'une balle-



(photo ASL)

rine du XVIIe siècle, serrée dans son corset à baleine, n'a pas la liberté de mouvement d'une danseuse en collant d'aujourd'hui.

Le costume, précisément, a joué un rôle important, son histoire vaut la peine d'être contée. Une exposition, produite par la Fédération des coopératives Migros et Jean-Pierre Pastori, en fait voir les principaux aspects.

D. de C.

● Forum de l'Hôtel-de-Ville (Place de la Palud) Lausanne, de 9 h à 18 h 30, entrée libre, fermé le dimanche. Jusqu'au 28 janvier.

AGENDA

Marie-Claire Alain, «first lady» de l'orgue, à la Collégiale de Neuchâtel

Plus de 2000 concerts dans tous les pays du monde, plus de 220 enregistrements, sont à l'actif de Marie-Claire Alain qui s'est vu décerner une impressionnante série de distinctions: 14 Grands prix du disque, 2 doctorats honoris causa, Prix Buxtehude à Lübeck, prix Liszt à Budapest et les titres d'Officier de la Légion d'Honneur, d'Officier des Arts et des Lettres et l'Ordre national du Mérite. Marie-Claire Alain, «first lady» de l'orgue, comme la surnomment les Américains, donnera un concert à la Collégiale de Neuchâtel, mercredi 25 janvier, 20 heures.

Cet événement de premier plan, organisé par la Société des concerts de la Collégiale, permettra d'entendre des œuvres de Couperin, Buxtehude, Jean-S. Bach, dont le prélude et fugue BWV 543, César Franck, choral No 3, Olivier Messiaen «Le banquet céleste» et



Marie-Claire Alain (photo privée)

Jehan Alain, variations sur un thème de Jannequin, Postlude pour l'Office de Complies et Litanies. (DDC)

Au cœur de la matière

Alfred Hauser à la Galerie du Manoir, La Chaux-de-Fonds

«Toute la liberté, je l'ai prise» et riche de cette victoire, Alfred Hauser fait le parcours de son exposition. A la Galerie du Manoir, 48 jalons d'un travail soutenu sont là, portant sur quelque deux années.

Des titres qui intriguent dans cet itinéraire - Le Taupier, Moïse, Les Heitmajos, Bonsang-de-Pétard - et des reminiscences d'enfance, personnages d'amitié ou de cauchemars. Une fouille ouverte dans le temps, involontairement peut-être.

Il raconte un peu, dit se laisser porter par la matière d'où sortent les choses, avoir trouvé le courage d'être soi-même

Qu'est-ce donc qui retient un artiste dans cette quête? «Sa mémoire, sa culture, les écoles d'avant-garde, mais maintenant je m'en moque. Je vais dire ce que j'ai à dire». Ces visages par exemple, qui surgissent, reviennent, finissent pas s'imposer. Et encore ce sentiment de n'avoir pas terminé, achevé. Pourtant les toiles, les dessins sont là, accrochés aux cimaises. Si clairs dans leur langage, dans la sensibilité née de la matière, de la couleur; si porteurs de souffle intérieur et si éloquents d'un flux entraînant au-delà du

tableau, ils créent l'éblouissement. Pragmatiquement, il faudrait dire les sujets, portraits, groupes humains ou symphonie d'abstraction dans des papiers collés riches d'intensité. Il faudrait encore parler de la technique, de toutes les techniques souvent superposées qui guident l'artiste. Cette facture étonnante et absolument remarquable s'efface pour laisser place au chant seul du tableau, à une résonance unique née de la texture, de la superposition ou de la juxtaposition qui font oublier le support en tant que tel.

Après des périodes d'abstraction classique, de blancs acryliques et encre de Chine, après bien des détours et des recherches, Alfred Hauser à une plénitude vraie qu'il renvoie à ses admirateurs. Car aucune de ses œuvres, ne livre bêtement ses secrets. Dans cette brèche ouverte, Alfred Hauser donne rendez-vous à ses amis pour jouir de cette dualité heureuse entre peinture et matière. Et alors? demande-t-on comme dans une conversation amicale. Mais chut, ce plaisir tient de l'indicible. (ib)

● Galerie du Manoir Jusqu'au 8 février

«Des visages qui s'imposent...» un tableau de Alfred Hauser

(photo Impar-Gerber)



Tatiana Nicolaeva hôte du septième concert de l'abonnement

La célèbre pianiste Tatiana Nicolaeva donnera un récital à la Salle de Musique, mardi 24 janvier. Elle jouera la 4e Suite française de Bach, les Etudes symphoniques de Schumann, deux pièces tirées des Miroirs de Ravel, et deux pièces de Scriabine.

Les six Suites dites «françaises» de Bach datent de 1720-1722, sans qu'on puisse préciser davantage, soit de la période de Cöthen (1717-1723), pendant laquelle il composa surtout de la musique instrumentale. Au XVIIIe siècle, la suite a pour structure fondamentale: allemande - courante - sarabande - gigue. Elle peut être précédée d'un

prélude, et contenir, entre la sarabande et la gigue généralement, quelques morceaux légers, appelés en Allemagne «Galanterien». Les Suites françaises de Bach n'ont pas de prélude, et la Suite No 4 comprend 3 Galanterien: gavotte, menuet, air.

Les Etudes symphoniques furent composées en 1834, sur un thème fourni à Schumann par le flûtiste amateur von Fricken (père d'Ernestine, la fiancée d'alors de Schumann). Ce sont à la fois des variations, très libres, qui nous emmènent chacune dans une atmosphère particulière; et des études, puisqu'elles insistent sur

des difficultés pianistiques spécifiques. Cette œuvre célèbre, extrêmement riche et originale, est aussi très représentative du romantisme.

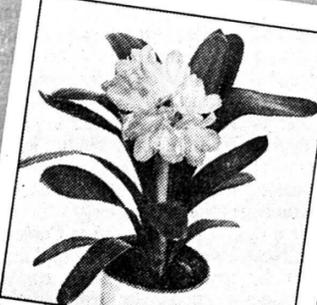
Composés en 1906, les Miroirs sont une succession de cinq tableaux, mêlant description et impressionnisme, poésie et rêve. A propos des Oiseaux tristes, Ravel dit, dans son Esquisse autobiographique: «J'y évoque des oiseaux perdus dans la torpeur d'une forêt très sombre aux heures les plus chaudes de l'été». Dans Une barque sur l'océan, le compositeur suggère le mouvement calme ou menaçant des flots, ainsi que la barque qui monte et descend au

rythme des vagues.

Toutes les œuvres de jeunesse de Scriabine sont encore nettement influencées par le romantisme de Chopin ou de Liszt. Il en connaît toutes les ressources, toutes la richesse, et s'en inspire à sa manière. C'est dans ses œuvres postérieures qu'il deviendra un compositeur puissamment original, novateur, et de ce fait passablement isolé. Il appuie alors sa philosophie subjective (l'Univers n'existe que par les sensations que l'on en a) et son mysticisme sur un langage musical nouveau (abandon de la tonalité, accorde de quartes, gammes par tons, etc).

M. R.-T.

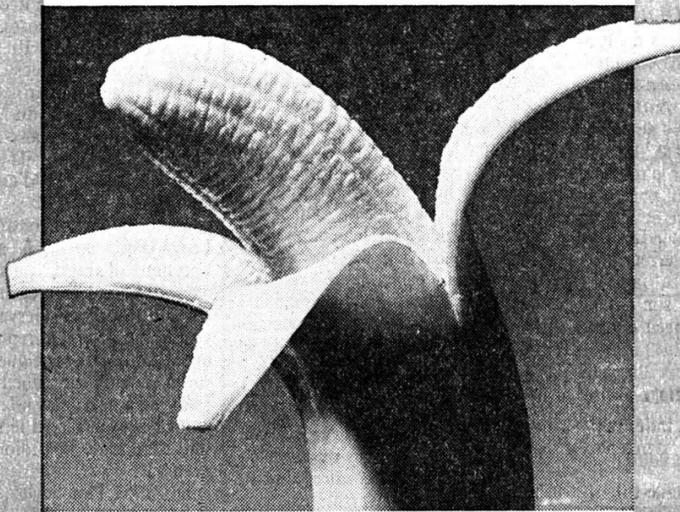
Clivia miniata



Le petit pot **1350** Le grand pot **20.-**

Promotion fraîcheur: Bananes

Ce fruit des tropiques en habit de soleil renferme de précieux éléments: vitamine C, substances minérales, protéines, etc. La banane est un fruit énergétique par excellence - car pauvre en graisse. Pas banale, la banane!



Offre spéciale du 18.1 au 21.1

Bananes 1ère qualité le kg **120**

Oranges Moro d'Italie

Offre spéciale du 18.1 au 21.1



Le cabas de 4 kg **460** Le filet de 2 kg **240**

(1 kg 1.15) (1 kg 1.20)

Huile comestible

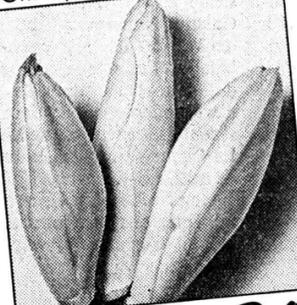
Offre spéciale du 18.1 au 24.1



1 litre **370 320**

Endives de Belgique

Offre spéciale du 18.1 au 21.1



Le sachet de 500 g **130**

(100 g -.26)

Séré maigre
250 g -.15 de moins
500 g -.30 de moins

Chocolat suisse Noxana et Noxana Blanca

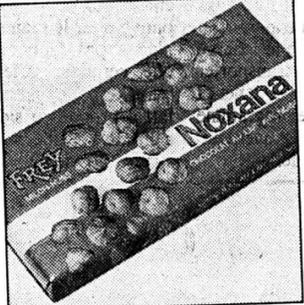
Offre spéciale du 18.1 au 24.1



Exemple: 250 g **-.85 -.70**

(100 g -.28)

Multipack du 18.1 au 24.1



100 g **120 -.95**

A partir de 2 tablettes au choix

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 18.1 au 24.1

Vinaigre de vin aux herbes et vinaigre de table aux épices
-.40 de moins

Exemple: Vinaigre de vin aux herbes
1 litre **2.- 160**

Offre spéciale du 18.1 au 24.1

Séré à la crème
150 g **1.30 1.-**

(100 g -.66,7)

Séré demi-gras
250 g **1.45 115**

(100 g -.46)

Multipack du 18.1 au 24.1

Petits pois et carottes moyens et fins en boîtes de 850 g
-.50 de moins

Exemple: moyens 850 g (Eg. = 540 g) **2.40 190**

A partir de Eg. (100 g -.35,2)
2 boîtes au choix

Œufs suisses de ponte au sol

Offre spéciale du 18.1 au 24.1



La boîte de 6 œufs **250 2.-**

Surprise no 3

Fromage à raclette Raccard

En morceaux le kg **1790 14.-**

En tranches (de France) le kg **20.- 16.-**



MIGROS

Microscopes Stéréo-microscopes OLYMPUS
Agent officiel **von gunten**
23, avenue Léopold-Robert
039/23 50 44

PORSCHE 911 Carrera
3.2 l, 231 CV, 10-1984, 36 000 km, vitres électriques, toit ouvrant, roues 16", quartz fumé métallisé, radio, état impeccable. Fr. 53 000.-
Berthouzot Automobiles
2017 Boudry - 038/42 50 10

15 BALADES À SKI DE FOND
21.01.89 - 05.02.89

PARCOURS
6 LA CÔTE-AUX-FÉES - L'AUBERSON
7 CHAUMONT

LE PLAISIR À FOND



CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS
ANSFR

BOUTIQUE KAT'YA
Avenue Léopold-Robert 45
039/23 45 23

Faute de place, nous accordons une remise de

20 à 50%

sur toutes les robes de mariées et accessoires.

L'Année au pair nouvelle formule

Une année linguistique "au pair"? Oui. Mais uniquement selon notre nouvelle formule!

Seule l'année au pair "nouvelle formule" à Berne et à Zurich offre une formation de ce type: cours intensifs d'allemand et de culture générale ainsi que préparation à une école professionnelle ou à un apprentissage. Parallèlement, travail à temps partiel dans une famille d'accueil. Seule l'année au pair "nouvelle formule" a prévu, sur place, une équipe digne de confiance, se tenant à disposition pour vous conseiller et vous aider. Vous pourrez obtenir de plus amples renseignements:

didac

022 33 68 87 (Genève) 021 22 03 90 (Lausanne) 038 24 69 33 (Neuchâtel)

Le jeune homme qui, **VENDREDI 13** a provoqué la chute d'une vieille dame à la rue de la Serre, serait bien aimable de prendre contact avec elle au téléphone 039/28 62 07. Merci!

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

PRÊTS PERSONNELS
jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discretion absolue.
039/23 01 77
de 7 heures à 21 h 30,
y compris le samedi matin.

Exposition - vente d'icônes russes de haute valeur



120 pièces du 16e au 19e siècle. Expertises du Dr. Zerlin et de Nikolaus Thon pour chaque icône.
Jeudi 19 janvier 1989, dès 10 heures.
Vendredi 20 janvier 1989, dès 10 heures.
Eurotel - Neuchâtel, Salon Rouge, Rue de la Gare, 2002 Neuchâtel.
De nombreuses nouvelles acquisitions - peintures fines du 18e et du début du 19e siècle, de même que de nombreuses icônes du 17e et du début du 17e siècle, partiellement en qualité de musée!
Vous serez enthousiasmés!
Un choix de bonnes icônes à des prix exceptionnels vient d'arriver!

IH Ikonen Handel AG - Lehmann
Konradstrasse 31, 4600 Olten

CONSULTATION JURIDIQUE
DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes, chaque jeudi de 16 à 19 heures.

Les premiers symptômes

Trop d'accès-disque. - Dans un premier temps, le virus cherche à cacher sa présence tout en se multipliant. Ces deux objectifs ne sont pas tout à fait compatibles. Un lecteur de disquettes ou un disque dur qui tourne à un moment où un programme n'a rien à lire ou à écrire peut être le premier indice de la présence d'un hôte indésirable. Une précaution simple: placer les fichiers relatifs aux programmes sur une disquette ou une partition du disque dur protégée contre l'écriture (dans un fichier contenant des données, le virus ne serait jamais appelé). Si l'ordinateur annonce qu'il n'a pas pu écrire sur un disque protégé, c'est que «quelque chose» a essayé de le faire...

Données incohérentes. - Le virus a déjà endommagé certains fichiers. Des signes cabalistiques remplacent un texte, le programme annonce des erreurs incompréhensibles ou il «plante le système».

Erreurs de lecture. - Certains fichiers (ou tous les fichiers d'une disquette) sont introuvables; le virus pourrait bien avoir endommagé le FAT (File Allocation Table), qui renferme la localisation des données. Suivant l'étendue des dégâts, des programmes de sauvetage pour disquette mal en point peuvent être d'un certain secours.

Bizarries. - Toutes sortes de perturbations (écran obscurci, sorties sur imprimante altérées) peuvent être le résultat de l'action du virus, voire des «bugs» qu'il contient. Penser au virus, c'est bien. Mais il ne faut pas oublier que le matériel peut flancher tout seul et qu'on tombe parfois après un long temps d'utilisation sur certains erreurs qu'un logiciel contenait dès l'origine. (jpa)

Sournois, prolifériques et dangereux

Les microordinateurs en proie aux virus

Les virus informatiques font peur. Voici une petite pathologie à moitié rassurante: un coup d'oeil sur ce qu'ils font, comment on les attrape et comment on s'en débarrasse. Pas de panique: ça se soigne ! Mais ça peut être douloureux...

Le virus, bien entendu, n'a rien d'un organisme vivant. C'est un petit bout de programme qui présente quelques particularités. La première est que l'utilisateur de l'ordinateur ignore son existence. Et pourtant il tourne ! Le virus, surtout, se reproduit: c'est ce qui lui a valu son nom, et qui a entraîné toute une série de métaphores médicales, de l'infection à la vaccination. Nous en ferons d'ailleurs ici un assez large usage, en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'un langage imagé.

Et puis il y a les virus du type «coucou je suis là», qui se contentent d'afficher un message à l'écran. C'est relativement innocent, mais ça prend tout de même de la place en mémoire et le travail de duplication du virus se fait au détriment du temps consacré à l'application. Plus grave: les virus ne sont pas plus que les autres programmes à l'abri des erreurs; un virus «pas méchant» peut faire des dégâts non prévus par son auteur, en se recopiant au mauvais endroit par exemple.

PLUS OU MOINS MÉCHANT

Après s'être multiplié un certain nombre de fois, le virus va agir.

Cette action peut prendre des formes très différentes en fonction des intentions plus ou moins mauvaises de celui qui l'a programmé. Ce peut être du sabotage pur et simple: le virus lance un formatage du disque dur qui va détruire toutes les données qui s'y trouvent. Moins massif, mais presque aussi destructeur: des opérations d'écriture faites au hasard dans les fichiers.

L'action du virus peut aussi être plus modeste dans ses conséquences: obscurcissement de l'écran, blocage du clavier, etc. On s'en tire alors par un «reset», ce qui entraîne aussi la perte des saisies non sauvegardées. Et puis, si on ignore l'origine du phénomène, on risque bien de faire réparer un ordinateur en parfait état, avec les pertes de temps qui en découlent. Il y a aussi des virus «sélectifs», qui effacent certains types de fichiers.

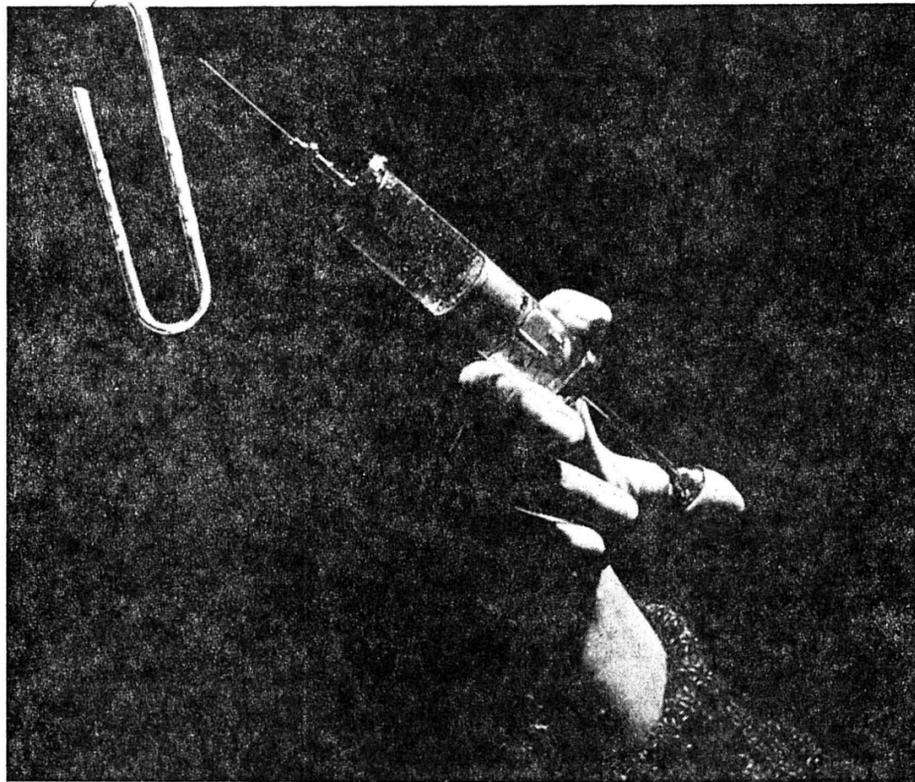
LA CONTAGION

Un virus est toujours indésirable, et presque toujours dangereux.

Mais comment s'installe-t-il sur votre ordinateur ? Il existe en fait deux genres principaux de virus.

Le «bootsector virus» se trouve à un endroit bien précis sur la disquette (le premier secteur) et n'est donc transmis que par disquette; il est particulièrement répandu sur l'Atari ST et l'Amiga. Le virus va s'installer en mémoire - et chercher à infecter d'autres disquettes - si une telle disquette se trouve dans le lecteur au moment de la mise en marche.

Sur le Macintosh et les micros IBM et compatibles, on a plutôt affaire au «link virus». Il se dissimule à l'intérieur d'un fichier et sa transmission est indépendante du support: un programme téléchargé par modem peut aussi transporter le virus. Ce dernier va s'installer et se reproduire quand ce programme - qui en pratique est souvent un utilitaire - va être appelé.



La vaccination: sur les disquettes elle est sans douleur.

(Illustration Toolbox)

Les logiciels du «public domain» (gratuits ou presque gratuits) et les copies pirates de programmes ont été les moyens privilégiés de diffusion de virus.

D'autre part certains producteurs de logiciels sont allés jusqu'à y insérer des virus qui partent à la chasse aux copies pirates, une initiative pour le moins discutable. Il n'en a pas fallu davantage pour que certains parlent de justice immanente, comme d'autres l'ont fait à propos du sida! C'est assez déconcertant. D'ailleurs il est arrivé aussi que des logiciels parfaite-

ment légaux aient été contaminés «à la source».

COMBAT ANTI-VIRUS

Plutôt sournois, les virus sont difficiles à combattre. Ceux qui s'installent dans le «bootsector» sont ceux qui posent le moins de problèmes: on sait où les chercher et on peut aisément les effacer. Les «link virus» eux sont difficiles à trouver et à éliminer. Des programmes spécialisés s'y emploient, mais - un peu comme le vaccin de la grippe - ne sont pas efficaces pour toutes les souches. Une

décontamination totale n'est d'ailleurs pas toujours possible.

A l'avenir des précautions prises à la source - on a suggéré récemment que les programmes vérifient eux-mêmes la taille de leurs fichiers - devraient rendre la propagation des virus plus difficile. On peut s'attendre de l'autre côté à ce que des virus soient écrits pour détourner ces précautions. On peut en tout cas conseiller aux utilisateurs une certaine prudence: méfiez-vous des programmes inconnus.

Jean-Pierre AUBRY

Avec autorisation L'antigrippe du PC

Dans le monde PC/MS-DOS, la lutte contre l'infection virale passe par une surveillance constante et une définition stricte des opérations autorisées à un programme donné.

Sur les micros IBM et compatibles, les virus ont une préférence pour les fichiers .COM, mais n'épargnent semble-t-il pas toujours ceux qui portent les extensions .EXE, .SYS ou .BAT. Ils s'y font une place, recollent les morceaux et parviennent généralement à éviter que la réécriture du code entraîne une mise à jour de la date de création du fichier, ce qui laisserait une trace assez grossière de leur passage. Ce qui risque pourtant d'apparaître, c'est que les fichiers contaminés ont pris quelques octets supplémentaires.

La surveillance de la taille des programmes fait partie des mesures appliquées par «Flushtot +». Autre arme de cet anti-virus essentiellement préventif: établir une définition stricte des autorisations de lecture et d'écriture attribuées à chaque fichier ou à chaque genre de fichiers. Chaque tentative de violation est dénoncée à l'utilisateur.

Ce type de protection complique un peu les choses à l'utilisateur, mais il faudra peut-être s'habituer à vivre avec, même sur d'autres systèmes d'exploitation. JPA

«nVIR» ou le cauchemar

Sur Macintosh, un virus imprévisible

Deux virus s'attaquent au Mac. C'est peut-être peu, mais les effets imprévisibles de «nVIR» et la peine qu'on a à s'en débarrasser tiennent du cauchemar.

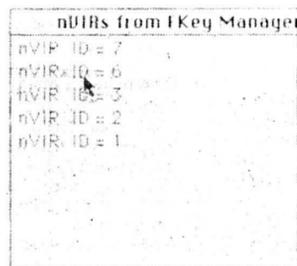
Citons tout de même pour mémoire le virus de «Macmag», qui a fait apparaître sur quelques milliers d'écrans un «message universel de paix» le 2 mars 1988, jour du premier anniversaire du lancement du Mac II, et qui s'est auto-détruit ensuite. Un virus qui a obtenu un prix de l'Association canadienne de développement didacticiel, qui ne se doutait pas de ce qui allait suivre...

Le cauchemar, sur le Mac, c'est «nVIR» - on suppose que ça se traduit par néovirus. Ce parasite manifeste une boulimie reproduc-

trice et s'attaque indifféremment à ce qui se trouve sur les disquettes et sur le disque dur. C'est un virus dont on ne sait pas très bien ce qu'il cherche à faire. Mais tôt ou tard il posera des problèmes. Ses manifestations vont du «bip» sans conséquence lors du lancement d'une application à la bombe, en passant par des sorties imprimante perturbées.

Quand «nVIR» s'est niché dans une application, il n'est pas simple de l'en faire sortir. «Dans le cas d'un disque dur, il n'y a pas d'autre solution que d'effacer toutes les applications contaminées, c'est-à-dire toutes les applications, sans exception», lit-on dans le numéro 8 de «Mak Fan». Il faut encore vérifier toutes les disquettes et ne rien épargner: qu'il reste un germe quelque part et tout sera à nouveau contaminé. Pour des logiciels protégés qui ne peuvent être installés qu'un nombre limité de fois sur le disque dur, une réinfection peut être fatale.

«Untitled», le journal des utilisateurs genevois du Mac, propose une méthode de décontamination «à la main» intéressante, mais assez laborieuse. Ce journal préconise aussi l'emploi du programme «Vaccine» ou l'installation d'un pseudo-virus qui fait croire à «nVIR» qu'il est déjà là.



Less 5 ID de la ressource nVIR.

«Vaccine» est gratuit, tout comme «Interferon 3.0», autre programme largement engagé dans la lutte anti-virus. Tous deux reconnaissent également «Scores», un virus très particulier qui s'attaque aux signatures «ERIC» et «VULT» dans des programmes internes à la société EDS - ça sent la vengeance - mais qui, s'est largement répandu et a aussi des effets indésirables dans d'autres circonstances.

JPA

Secteur à surveiller

D'assez méchants virus sur ST

Parmi les virus identifiés sur l'Atari ST, un formate la disquette qui l'a hébergé: violent. Un autre plus vicieux simule un mauvais fonctionnement de la mémoire centrale: panne irréparable puisqu'elle n'existe pas... Un autre encore recherche les programmes écrits en GFA Basic pour les détruire. GFA a d'ailleurs eu la malchance de distribuer elle-même des disquettes infectées: c'était au milieu de l'année dernière celles qui accompagnaient le livre sur la version 3.0 du GFA Basic. Quelque 200 exemplaires étaient vendus quand on s'en est rendu compte et qu'on a «purgé» le reste des 10.000 disquettes.

Nous ne connaissons pas de «link virus» sur le ST. Le «bootsector virus» s'installe sur le premier secteur de la disquette. Ce secteur contient des informations sur le format de celle-ci et, quand il s'agit de la disquette-système, un court programme qui permet de charger le système d'exploitation («booter» en français). Sur les

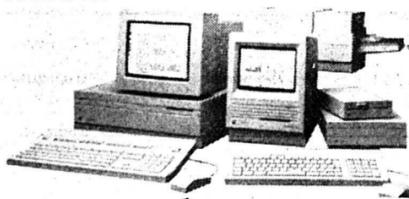
autres disquettes, cette place est libre et le virus s'y installe. Il est la première chose qui est chargée en mémoire, et peut même prendre des dispositions pour survivre à un «reset».

Quelques précautions permettent de tenir en échec ce type de virus: utiliser à la mise en marche toujours une de ses propres disquettes, protégée contre l'écriture. Une idée séduisante consiste à placer sur les disquettes (sauf bien sûr la disquette-système) un programme inoffensif qui joue un rôle de témoin. Celui que propose Peter Flathmann (dans l'édition de janvier 89 de la revue allemande «Toolbox») se contente d'émettre un son. Si on n'entend rien, c'est que la disquette a été infectée. Signalons encore que le programme qui installe ce «placebo» est écrit en Modula 2, et que sa transposition en C ou en Pascal ne devrait pas poser de problème: la protection contre les virus n'est pas réservée aux virtuoses de l'assembleur. JPA

La ressource intrusive qui trahit la présence de «nVIR»

Si la communication est votre profession...

Macintosh met votre message en valeur:



Une nouvelle manière de rendre plus attractive la communication d'un message: Apple Desktop Publishing.

Avec «Apple Desktop Publishing», vous pouvez aisément produire les textes les plus variés: feuillets, circulaires, exposés ou journal de votre entreprise, le tout avec rapidité et d'une excellente qualité. Des changements à la dernière minute? Ce n'est pas un problème! Apple Desktop Publishing économise votre temps et réduit vos frais de composition, de maquette et d'impression. Du projet initial à la réalisation finale, vous restez le maître de votre création. Chez Apple, le Desktop Publishing atteint sa pleine maturité. Avec Macintosh, vous vous placez en tête!

Apple Computer
Votre représentant pour la région:



Daniel-JeanRichard 22
2300 La Chaux-de-Fonds
T 039 23 54 74
Telefax 039 23 54 83

L'Impartial Au présent, les signes du futur

L'Impartial vous invite à son voyage lecteurs 1989

Vacances balnéaires et safari au Kenya

du 25 février au 12 mars (durant la haute saison)

Organisation technique
Voyages Kuoni SA
 Avenue Léopold-Robert 76
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 58 28



Le Kenya compte depuis plusieurs années déjà parmi les destinations préférées et jouit d'une popularité grandissante. Nous vous proposons la combinaison idéale d'un séjour balnéaire et d'un inoubliable safari à travers l'immense royaume animalier africain. De plus, grâce à l'hôtellerie du Kenya, réputée pour sa qualité et sa bonne cuisine, vous ne devrez renoncer au confort ni durant votre safari ni durant votre séjour balnéaire!

Programme détaillé

Samedi 25 février

16 heures: départ en autocar Giger de la place du Marché au Locle.
 16 h 15: départ de la place de la Gare à La Chaux-de-Fonds.
 16 h 45: départ de la place du Port à Neuchâtel.
 (Vous pourrez laisser votre manteau dans l'autocar jusqu'à votre retour.)
 20 heures: heure limite de l'enregistrement à l'aéroport de Zurich-Kloten, terminal B.
 21 h 30: départ de Zurich, avec Balair, vol BB622 en DC-10, repas à bord. Durée du vol: environ 9 heures, via Nairobi.

Dimanche 26 février

Arrivée à Mombasa à 9 heures.
 Accueil et transfert à l'hôtel Lagoon Reef, hôtel de classe moyenne, situé à 35 km au sud de Mombasa au milieu d'une palmeraie et vis-à-vis d'une magnifique plage de sable fin. Restaurant et bistrot à la carte, piscine avec bar et bassin pour les enfants, salons, coiffeur et boutiques.
 Toutes les chambres sont joliment aménagées, avec air conditionné, salle de bains/W.-C.
 Deux courts de tennis, ping-pong, volley-ball, billard et divers sports nautiques. Gratuit pour tous les clients de Kuoni: une heure de planche à voile et une de tennis ainsi qu'une leçon de plongée d'une heure. Plusieurs fois par semaine: danse, barbecue et vidéo, films ainsi que folklore.
 Dîner et logement à votre hôtel.

Lundi 27 février

Petit déjeuner. A 9 heures, départ pour un tour de ville d'une demi-journée, visite des principales curiosités de Mombasa. En fin de matinée, retour à votre hôtel. Après-midi à votre disposition. Dîner et logement à l'hôtel.

Mardi 28 février

Petit déjeuner. Journée libre. Dîner et logement à votre hôtel.

Mercredi 1er mars

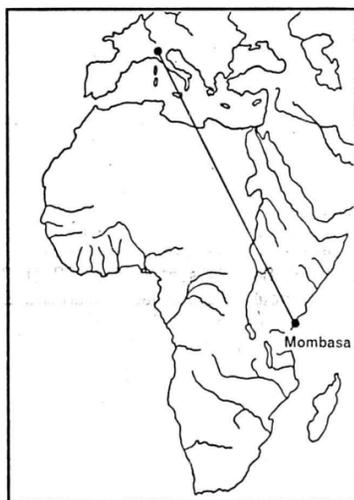
Petit déjeuner.
 Excursions facultatives:
 - Journée à bord d'un dhaw. Romantique trajet sur un voilier traditionnel arabe. Prix: environ Fr. 70.—
 - Tour dans la brousse pendant une demi-journée. Prix: environ Fr. 45.—
 - Mombasa by night: dîner et visite du casino et d'un night-club. Prix: environ Fr. 50.—
 Dîner et logement à votre hôtel.

Judi 2 mars

Petit déjeuner. Journée libre. Dîner et logement à votre hôtel.

Vendredi 3 mars

Petit déjeuner.
 Excursions facultatives:
 - Malindi et les fouilles de Gedi, une excursion d'une journée entière avec la visite d'un marché, des fouilles de Gedi, du Malindi Marine Park. Représentation de danses tribales. Prix: environ Fr. 75.—
 - Nuit africaine: une soirée inoubliable agrémentée de nombreuses attractions. Un voilier vous amènera dans un magnifique site. Barbecue. Prix: environ Fr. 60.—
 Dîner et logement à votre hôtel.



Samedi 4 mars

Petit déjeuner. Journée libre. Dîner et logement à votre hôtel.

Dimanche 5 mars

Petit déjeuner. A 8 heures, départ de votre hôtel pour un safari dans le parc national de Tsavo Ouest et visite des sources de Mzima. 12 h 30: déjeuner à Kilaguni Lodge. 14 heures: continuation en direction de Taita Hills Lodge.
 Dîner et logement à Taita Hills Lodge.

Lundi 6 mars

Petit déjeuner. A 8 h 30, départ de Taita Hills Lodge pour le parc national d'Amboseli, en passant par Loitokitak. 12 h 30: déjeuner à Amboseli Lodge. 15 heures: départ pour un safari dans la réserve d'Amboseli dont les principales caractéristiques sont la savane, les forêts-galeries et les marécages.

Si les dieux de la météo vous sont favorables et ne cachent pas le Kilimandjaro derrière une petite couche de nuages, l'observation du gros gibier devant cette toile de fond ne manquera pas de vous impressionner!
 Dîner et logement à Amboseli Lodge.

Mardi 7 mars

Très tôt le matin: safari dans la réserve d'Amboseli. Vous observerez une fois encore ce monde animal imposant. Les premières heures du jour sont particulièrement propices à cela.
 Retour à votre lodge et petit déjeuner, puis départ par la route Nairobi-Mombasa pour le parc national de Tsavo Est. 12 h 30: déjeuner à Voi Safari Lodge. 14 heures: départ pour un safari dans la réserve de Tsavo Est puis retour à Mombasa.
 Dîner et logement à votre hôtel Lagoon Reef.

Mercredi 8 mars

Petit déjeuner. Journée libre. Dîner et logement.

Judi 9 mars

Petit déjeuner. Journée libre. Dîner et logement.

Vendredi 10 mars

Petit déjeuner. Journée libre. Dîner et logement.

Samedi 11 mars

Petit déjeuner. Journée libre. Dîner d'au revoir. Logement à votre hôtel.

Dimanche 12 mars

Petit déjeuner. A 7 h 30, départ de votre hôtel pour l'aéroport de Mombasa Moi International. 8 h 45: heure limite d'enregistrement à l'aéroport. 10 h 45: départ de Mombasa, avec Balair, vol BB623 en DC-10. Repas à bord. Durée du vol: environ 8 heures.
 Arrivée à Zurich-Kloten à 16 h 50.
 Après les formalités douanières et récupération des bagages et des manteaux, retour en autocar.

Prix spécial:

Fr. 2908.—

pour les personnes abonnées à L'Impartial.

Fr. 3050.—

pour les personnes non abonnées.

Les prestations suivantes sont comprises

- Autocar Giger pour le trajet Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Zurich aéroport et retour.
- Vol spécial Balair: Zurich, Mombasa et retour, en classe économique.
- Repas à bord.
- 20 kg de franchise de bagage.
- Taxes d'aéroport.
- Transfert depuis l'aéroport de Mombasa à votre hôtel et retour.
- Douze nuits à l'hôtel Lagoon Reef, P.O. Box 83058, à Mombasa, Kenya (☎ 01261/26 27, Tx 21 316), en chambre double avec douche/W.-C.
- Demi-pension durant votre séjour à Mombasa.
- Taxes et service.
- Tour de ville d'une demi-journée à Mombasa.
- Safari selon le programme, en minibus confortable, avec place à une fenêtre garantie.
- Logement dans de bonnes lodges, en chambre double, avec salle de bains/W.-C.
- Pension complète durant le safari.
- Guide accompagnateur Kuoni depuis la Suisse.
- Documentation Kuoni.

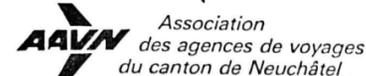
Non compris

- Assurance obligatoire contre les frais d'annulation, fr. 43.— par personne.

- Frais de visa obligatoire, fr. 35.— par personne.
- Excursions facultatives.
- Supplément de fr. 500.— pour chambre à un lit.

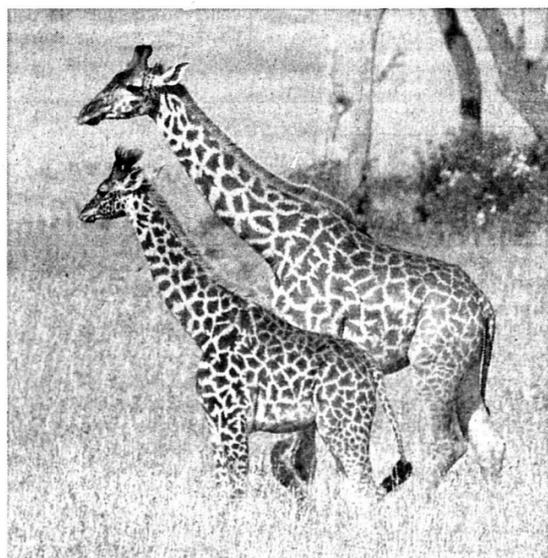
Réduction

- 20% de réduction pour les enfants de 2 à 12 ans.



Inscriptions

A La Chaux-de-Fonds:
Voyages Kuoni SA, avenue Léopold-Robert 76, ☎ 039/23 58 28; **Croisitours**, rue de la Serre 65; **Hotelplan**, avenue Léopold-Robert 74; **Natural Voyages SA**, avenue Léopold-Robert 51; **TCS Voyages**, avenue Léopold-Robert 88.
 Au Locle:
Société de Banque Suisse Voyages, rue Henry-Grandjean 5.
 A Neuchâtel:
Hotelplan, rue des Terreaux 3-5; **Kuoni Voyages SA**, rue de l'Hôpital 8; **Marti Voyages SA**, rue de la Treille 5; **Danielle Wittwer Voyages**, rue Saint-Honoré 2; **Wagons-Lits Tourisme**, place Pury 1; **Avy Voyages SA**, rue des Moulins 9; **TCS Voyages**, rue Pourtalès.



Bulletin d'inscription

au voyage des lecteurs de L'Impartial

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

NP, localité: _____

Date de naissance (jour, mois, année): _____

privé: _____ prof.: _____

fumeur non fumeur

je désire une chambre individuelle (marquez d'une croix, s.v.p.)

_____, le _____

Signature: _____

A adresser à votre agence de voyages mentionnée ci-dessus. Merci!

Déjà Merle et Figini Les entraînements à Tignes

Les premières séances d'entraînements en vue de la descente de Coupe du monde de jeudi à Tignes (Fr) n'auront pas apporté de nombreux enseignements. Les concurrents doivent avant tout se mettre en confiance sur la piste du Lognan, qui n'a jamais compté pour une compétition de Coupe du monde. Aux premières places, on retrouve Michela Figini et Carole Merle, déjà classées en tête lors des épreuves de la semaine précédente à Grindelwald. Mais, comme beaucoup d'autres concurrentes, elles ont toutes deux manqué une porte.

La difficulté du tracé n'est pas comparable avec celle de Grindelwald. Le temps de course est en effet inférieur de plus de 35 secondes. La première partie fait appel aux qualités techniques. De nombreuses courbes exigent des skieuses qu'elles adoptent une ligne précise. La descente de Tignes se compare davantage à celle de Val d'Isère qu'au tracé « facile » d'Altenmarkt.

Une chose est certaine

cependant, Michela Figini et Carole Merle qui, il y a une année, dans la même station, remportaient le premier (slalom géant) de ses trois succès en Coupe du monde, seront les grandes favorites. Mais Maria Walliser, et également Brigitte Oertli, qui ne s'est pas encore adjugé la moindre victoire cette saison, seront de sérieuses candidates. La descente, le super-g et le slalom géant dans la station savoyarde constitueront les dernières chances d'obtenir un billet pour les Championnats du monde de Vail (EU).

LES RÉSULTATS

Tignes (Fr). Première journée d'entraînements en vue de la descente de jeudi. Première descente: 1. Carole Merle (Fr) 1'20''39; 2. Maria Walliser (S) à 0''08; 3. Michaela Gerg (RFA) à 0''23; 4. Michela Figini (S) à 0''34; 5. Karen Percy (Can) à 0''65; 6. Brigitte Oertli (S) à 0''77. — Deuxième descente: 1. Figini 1'19''96; 2. Walliser, Oertli, Merle à 0''03; 5. Zurbriggen à 0''54. (si)

FOOTBALL

Un grand favori Tournoi en salle de Genève

La huitième édition du tournoi en salle de Genève présente une innovation avec la première participation de clubs soviétique et portugais (FC Porto). Vainqueur récemment à Lucerne, Spartak Moscou tiendra certainement la vedette aux Vernets, jeudi et vendredi (19-20 janvier).

L'équipe moscovite possède une grande pratique du football « indoor ». Durant huit mois de l'année, les Russes jouent régulièrement en salle. Ils ont acquis une maîtrise étonnante. Avant de s'imposer en Suisse centrale le 8 janvier dernier, Spartak se hissait en finale du tournoi de Brème à la fin décembre. A Genève, les trois internationaux en titre, Pasulko, Rodionov et Kutznetsov, représentent les atouts maîtres d'un team auquel appartenaient le fameux gardien Dassaev (FC Sevilla) et le « libero » Khidiatoulina (Toulouse).

RUDE OPPOSITION

Les Soviétiques s'efforceront de décrocher la prime de dix mille francs attribués au vainqueur du « Placette indoors ». Mais Dinamo Zagreb, qui s'imposa l'an dernier, sera un rude opposant. Devenu entraîneur à Nantes, Miroslav Blazevic a laissé à Josip Skoblar (l'ex-butteur de l'Olympique Marseillais) les commandes de la formation croate.

LES TROIS VICTOIRES DE GEIGER

La quatrième équipe étrangère, l'AS Saint-Etienne avait pris part à la première édition aux Vernets en 1982. Michel Platini avait été désigné comme le meilleur joueur du tournoi. Sept ans après, seul le gardien Castaneda est encore présent. Naturellement, le concours d'Alain Geiger ajoute un piment supplémentaire. L'international helvétique, qui se souvient avoir remporté le « indoors » genevois à trois reprises (1982-85-87), stimulera la verve de ses partenaires.

LE SPORT EN BREF



Football

Un autre gardien pour PSV

PSV Eindhoven est parvenu à résoudre son problème de gardien de but grâce au prêt de Carlo Lami, venu de l'Excelsior, deuxième division, jusqu'à la fin de la saison. Hans Van Breukelen, le titulaire, est en effet indisponible en raison d'une déchirure des ligaments d'un genou, contractée lors d'un tournoi en salle en RFA.

« L'Européen » en marche Nouveau triomphe de Marc Girardelli à Adelboden

Vingt-huitième triomphe en Coupe du monde, le cinquième cette saison, pour Marc Girardelli, le Luxembourgeois, vainqueur du slalom géant d'Adelboden, devant le Norvégien Ole Christian Furuseth et l'Italien Alberto Tomba. On se demande où s'arrêtera l'Austro-Luxembourgeois, dont le père est d'origine italienne et la mère de souche helvétique, lui-même se qualifiant tout simplement d'Européen. Primin Zurbriggen compte, désormais, 36 points de retard au classement général de la Coupe du monde.

Le Suisse, toujours grippé, a pu limiter les dégâts, grâce à une excellente seconde manche (2e temps derrière Girardelli), après n'avoir été que 13e sur le premier parcours.

LUTTE DE GÉANTS

Marc Girardelli n'a pas fait le détail, réalisant le meilleur temps dans les deux manches. Le slalom géant du Kunisbergl fut une lutte de... géants. Le soleil revenu sur le « Cirque blanc », les courses ont gagné en intensité. Le manque de neige rend les tracés difficiles, durs, voir gelés. On eut droit à un deuxième slalom géant de très haute qualité après celui de Kirchberg.

APRÈS DEUX ANS

Girardelli n'avait plus remporté de géant depuis deux ans (Sarajevo 1987). Là, en l'espace de cinq jours, il vient d'aligner trois victoires et une deuxième place en Coupe du monde.

A Wengen, ce week-end, les deux descentes du Lauberhorn, un slalom et un combiné, tout cela en l'espace de trois jours, pourraient bien le consacrer une troisième fois après 1985 et 1986 comme vainqueur de la Coupe du monde, succédant, et égalant, ainsi, Zurbriggen.

TOMBA RÉGULIER

Il s'agirait de ne pas oublier Alberto Tomba. Même s'il n'a gagné qu'une fois, cette saison, à Madonna, en décembre, l'Italien est monté une cinquième fois sur le podium, à Adelboden.

A sa régularité, le Bolognais est fort capable d'ajouter le brio. Tomba n'en a cure d'une presse



Où va donc s'arrêter Marc Girardelli « L'Européen » ?

(AP)

qui ne fait exiger de lui que des victoires. A bien des points de vue, il ressemble à Marc Girardelli, autre « forte tête ».

L'ÉTOILE MONTANTE

L'étoile montante se nomme Ole Christian Furuseth. Ce Norvégien de 22 ans, au grand gabarit (1,90 m) allie la force musculaire à une technique exceptionnelle. Le skieur de Jessheim, fut successivement 9e, 8e, deux fois 4e et 5e dans les slaloms de cette saison. Depuis Kirchberg, où il fut 6e avec le dossard 40, il compte aussi parmi les cracks du géant. Et sa courbe de forme est ascendante.

UN RECORD

Huit skieurs Suisses étaient qualifiés pour la seconde manche. Un record. Joël Gaspoz et Hans Pieren, ainsi que Patrick Staub et Urs Kälin étaient à la lutte pour les places de sélection derrière Zurbriggen et Hangl.

Sixième de la première manche Gaspoz était sur le bon chemin. Hélas pour lui, le Morginois chuta à trois portes de l'arrivée de la seconde manche. Le Valaisan ne

compte aucun classement dans les points cette saison. Perdant, de surcroît, sa place dans les trente premiers du géant, il ne sera pas retenu pour Vail.

PIEREN ET LES JEUNES

La Fédération Suisse donnera, selon toute vraisemblance, la préférence à Hans Pieren (8e chez lui, juste derrière Hangl). Comme Urs Kälin (11e) et Patrick Staub (13e) sont capables de s'illustrer en slalom également, et comme ils sont jeunes (22 et 21 ans), l'avenir leur appartient. Et même l'avenir immédiat de Vail, dans le Colorado.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Slalom géant masculin de Coupe du monde, à Adelboden: 1. Marc Girardelli (Lux) 2'31''84; 2. Ole Christian Furuseth (No) à 0''65; 3. Alberto Tomba (It) à 0''90; 4. Helmut Mayer (aut) à 1''73; 5. Pirmin Zurbriggen (S) à 1''83; 6. Ingemar Stenmark (Su) à 1''99; 7. Martin Hangl (S) à 2''02; 8. Hans Pieren (S) à 2''21; 9. Hubert Strolz (Aut) à 2''26; 10. Robert Erlacher (It) à 2''34; 11. Urs Kälin (S) à 2''65;

12. Christian Gaidet (Fr) à 3''03; 13. Patrick Staub (S) à 3''26; 14. Tomaz Cizman (You) à 3''46; 15. Saso Robic (You) à 3''47. **Puis:** 18. Michael Von Grünigen (S) à 4''34; 24. Martin Knöri (S) à 6''13.

Classement général de la Coupe du monde (18 épreuves): 1. Marc Girardelli (Lux) 219; 2. Pirmin Zurbriggen (S) 183; 3. Alberto Tomba (It) 113; 4. Armin Bittner (RFA) 94; 5. Helmut Höflechner (Aut) 83; 6. Peter Müller (S) 81.

Slalom géant (3 courses): 1. Pirmin Zurbriggen (S) 56; 2. Rudolf Nierlich (Aut) 45; 3. Marc Girardelli (Lux) 39; 4. Ole Christian Furuseth (No) et Alberto Tomba (It) 30. **Puis:** 10. Martin Hangl (S) 17; 14. Hans Pieren 8; 19. Urs Kälin 5; 23. Patrick Straub 3.

Classement par nations 9 (messieurs + dames): 1. Autriche 1358 (messieurs 701 + dames 657); 2. Suisse 1266 (534 + 732); 3. RFA 511 (269 + 242); 4. France 355 (98 + 257); 5. Italie 266 (266 + 0). (si)

TENNIS

Nouveau Waterloo en Australie Yannick Noah au tapis à Melbourne

La défaite de Yannick Noah, après celle de ses compatriotes Henri Leconte, Thierry Tulasne et Thierry Champion, face à l'Australien Mark Woodforde constitue le fait marquant de la deuxième journée des Internationaux d'Australie à Melbourne. Le Français, tête de série numéro 8, s'est incliné en cinq manches (6-4 6-7 6-2 6-7 6-4). Autre surprise, chez les dames cette fois, avec la victoire de la néophyte japonaise Yuki Koizumi aux dépens de l'Américaine Lori McNeil, tête de série numéro 9 (6-1 4-6 6-4). Une troisième tête de série a connu l'élimination. Il s'agit d'une autre Américaine, Barbara Potter (No 8), victime de la Néo-Zélandaise Belinda Cordwell.

Dernière rencontre et point culminant de la journée, le match Noah-Woodforde a débouché sur une bataille de quatre heures qui s'est terminée sous la lumière des projecteurs, à 1 heure et demi mercredi matin. Woodforde, 23 ans, 39e joueur mondial, n'a jamais perdu la maîtrise de ses nerfs, malgré la perte de deux sets au tie-break après avoir mené

4-1 et 5-1 dans ces deux jeux cruciaux. Le gaucher rouquin, victorieux du premier tournoi de la saison à Adélaïde et « tombeur » de McEnroe à l'U.S. Open, a fait la décision dans le premier jeu de la dernière manche, Noah ne parvenant dès lors plus à refaire son retard.

PLACE AUX VACANCES

Avec ce résultat, le tennis français subit un nouveau coup dur. La défaite de Noah porte à sept le nombre de ses représentants éliminés dès le premier tour. Mais Noah, au contraire de Leconte, a quitté Melbourne la tête haute. Absent des tournois officiels depuis l'U.S. Open, il a, malgré cette défaite, justifié en grande partie sa réputation. N'a-t-il pas livré avec Woodforde une des meilleures rencontres jamais disputées dans le Flinders Park de Melbourne?

C'est le genre de match que j'adore disputer, confiait Noah à la conférence de presse. J'ai donné mon maximum, Woodforde aussi. Le public a certainement apprécié. Le bon côté de la chose, c'est de disposer maintenant de deux semaines

de vacances que je n'avais pas programmées...

Dans le tableau féminin, les deux grandes rivales de Steffi Graf, Gabriela Sabatini et Martina Navratilova, n'ont pas rencontré de réelle opposition et se sont facilement qualifiées.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Une sur trois: tel est le bilan pour le moins mitigé que présente les Suissesses lors de la deuxième journée des Internationaux d'Australie de Melbourne. La Bernoise Eva Krapl a en effet été la seule représentante helvétique à passer le cap du premier tour. Elle a battu 7-6 (7-4) 6-1 l'Américaine Ann Henrickson (WITA 72).

Sorties d'entrée de jeu, le deux Genevoises Céline Cohen et Sandrine Jaquet peuvent invoquer les circonstances atténuantes. La première, qui avait été huitième de finaliste l'an dernier, a poussé à la limite des trois sets la tête de série No 8, l'Allemande Claudia Kohde-Kilsch. La seconde, diminuée par une intoxication alimentaire, n'a pas lutté à armes égales face à la numéro un autrichienne, Judith Wiesner.

Sandrine Jaquet a bien failli déclarer forfait pour son match contre Wiesner. Malgré une intoxication alimentaire, elle a tenu à défendre ses chances devant la 33e joueuse mondiale. Mais elle était confrontée à une tâche impossible, s'inclinant 6-3 6-3 en 67 minutes.

Eva Krapl s'est offert un joli cadeau d'anniversaire à l'occasion de ses 23 ans. La Bernoise a en effet réalisé un petit exploit en s'imposant devant Henrickson. En remportant la première manche 7-4 au tie-break, elle a infligé un coup terrible au moral de sa rivale. Au second tour, Krapl sera opposée à l'Australienne Lisa O'Neill, admise dans le tableau final à la faveur d'une « wild card ».

Au repos forcé mardi, Jakob Hlasek affrontera mercredi en soirée l'Australien Darren Cahill. En ce qui concerne le double messieurs où il est engagé au côté du Marseillais Guy Forget, «Kuba» est également tête de série (No 6). Hlasek-Forget affronteront au premier tour les Australiens Florent-McLean.

(si)

Des étoiles à la dérive

Défaite chaux-de-fonnière en championnat de 2e ligue

● STAR CHAUX-DE-FONDS - HC ALLAINES 5-7 (1-2 3-3 1-2)

Comme par habitude les Stelliens eurent de la peine à rentrer dans le match. Après sept minutes de jeu, les Jurassiens ouvrirent le score. Une minute plus tard, Star sut réagir par l'entremise de Seydoux qui remit les deux équipes à égalité. Dès lors on espéra un réveil de l'équipe neuchâteloise. Hélas ce fut Allaine qui reprit le commandement.

En seconde période les visiteurs augmentèrent leur avance après trois minutes de jeu. Star qui jusqu'alors alignait deux lignes se mit à jouer avec trois blocs. L'effet escompté fut moyen. Certes les Chaux-de-Fonniers revinrent à une petite longueur puis même à rétablir la parité, mais dans les ultimes minutes de ce tiers ce diable d'Aubry redonna l'avantage aux Jurassiens. Cette période intermédiaire fut bien équilibrée.

Allaine ayant effectué le déplacement qu'avec deux lignes, l'on pensait que les Chaux-de-Fonniers en forçant quelque peu l'allure eurent pu renverser la vapeur. Contre toute attente ce fut les Ajoulots qui se montrèrent plus entreprenant et se permirent de prendre un avantage allant jusqu'à trois buts d'écart.

Star essaya bien dans la dernière minute de jouer le tout pour le tout en sortant le gardien et en alignant six joueurs de champ,



Thierry Gobat: du sourire à une grimace.

(Photo Henry-a)

mais rien n'y changea, même pas le changement de gardien Fehlmann cédant sa place à Frutschy. Ce fut une soirée sans éclat pour les Stelliens.

HC Star La Chaux-de-Fonds: Fehlmann (44' Frutschy); Gobat, Sobel, Y. Yerli, Seydoux, Bergamo; Cuche, Ganguillet, Flück,

Scheidegger, Niederhauser; Coeuz, D. Yerli, Guerry.

HC Allaine: Valere; Reber, Jolidon, Siegenthaler, Aubry, Blanchard; Corbat, Bille, Dick, Meyer, Crelier.

Arbitres: MM. Perrin et Gross.
Buts: 8' Siegenthaler, 9' Seydoux-Bergamo; 12' Siegenthaler-

Aubry; 24' Aubry-Blanchard; 24' Bergamo-Seydoux; 25' Aubry; 25' Guerry-D. Yerli; 26' Seydoux; 37' Aubry-Siegenthaler; 44' Siegenthaler-Aubry; 50' Aubry; 56' Scheidegger.

Pénalités: 5 x 2' contre Star Chaux-de-Fonds; 2 x 2' contre Allaine. (r.v.)

► BADMINTON

Du sang neuf de la meilleure veine

Les jeunes Chaux-de-Fonniers brillants à Neuchâtel

Le tournoi organisé par l'Association ouest de badminton s'est révélé extrêmement encourageant pour l'avenir du badminton régional.

Cette compétition réservée exclusivement aux joueurs D, D2 et D1 a été effectivement dominée par des jeunes qui démontrèrent des qualités techniques et physiques indéniables. Parmi les 120 engagés, les Chaux-de-Fonniers ont tenu le haut du pavé en réussissant deux doublés.

Une vingtaine de jeunes membres du club de La Chaux-de-Fonds ont défendu avec un certain succès les couleurs locales. Yvan Strahm, en qui l'on voyait un vainqueur potentiel, n'a pas déçu son entourage en gagnant le simple de fort belle manière face

à son partenaire du double Pascal Domeniconi.

En parvenant en quart de finale après avoir battu une tête de série, Laurent Biéri a apporté sa pièce au puzzle victorieux de ses compères.

FRATRICIDE

Le double messieurs déboucha sur un nouveau duel fratricide puisque l'on retrouvait quatre Montagnards à l'arrivée. Fabrice Mascello et Stéphane Brammeier ont devancé Yvan Strahm et Pascal Domeniconi au terme d'un match que l'on aurait préféré plus coloré.

Les compétitions féminines consacrèrent les plus talentueux espoirs de l'A.O.B. Chantal Zryd de

Tavannes révéla sa supériorité en simple comme en double.

Les jeunes Chaux-de-Fonniers sont par contre restées assez discrètes mais l'avenir se prépare et d'ici quelque temps...

RÉSULTATS

Simple messieurs D,D2,D1.

Demi-finales: Y. Strahm (La Chaux-de-Fonds) - A. Jenzer (Cormoret) 15-1 15-3; P. Domeniconi (La Chaux-de-Fonds) - M. Duflon (Fleurier) 15-4 18-13. **Finale:** Y. Strahm - P. Domeniconi 15-11 15-9.

Simple dames D, D2, D1. Demi-finales: Ch. Zryd (Tavannes) - N.

Erard (Tavannes) 11-6 9-12 11-3; D. Gerber (Sonceboz) - D. Jaquet (Bienne) 4-11 11-6 11-4. **Finale:** Ch. Zryd - D. Gerber 11-4 11-8.

Double messieurs. Finale: F. Mascello, St. Brammeier (La Chaux-de-Fonds) - Y. Strahm, P. Domeniconi (La Chaux-de-Fonds) 15-5 15-8.

Double dames. Finale: K. Guyot, Ch. Zryd (Le Locle, Tavannes) - D. Jaquet, A. Hufschmied (Bienne) 15-11 15-8.

Double mixte. Finale: N. Erard, A. Jenzer (Tavannes, Cormoret) - M. Blanc, L. Liang (Neuchâtel) 15-6 18-15. (ge)

► HANDBALL

Une aubaine

Rencontres internationales dans le canton

Les amateurs de handball de la région vont avoir deux belles occasions d'assister à des rencontres de haut niveau. En effet, les équipes juniors de Suisse et d'Allemagne de l'Ouest s'affronteront deux fois dans notre canton en l'espace de deux jours. Une fois au Pavillon des sports de La Charrière, le 27 janvier à 20 heures 30, la seconde aura lieu le jour suivant à la Salle Omnisport de Neuchâtel.

Ces deux matches sont prévus dans le cadre d'une série de trois

rencontres de préparation entre ces deux équipes - la troisième se déroulera le dimanche 29 janvier à 11 heures à Worblaufen.

Il y a bien longtemps que la région n'avait pas accueilli des confrontations de ce calibre. On se souvient qu'en mars 1986 une rencontre du championnat du monde avait eu lieu à La Chaux-de-Fonds et que la Suisse et la France s'y étaient affrontées auparavant.

(jc)

► NATATION

Halsall quitte Genève-Natation

Dano Halsall, vice-champion du monde du 50 m libre, ne défendra plus les couleurs du Genève-Natation. Le sprinter genevois et son club se sont en effet séparés de manière pour le moins abrupte.

Ce divorce ne remet pas en question la carrière de Halsall. En revanche, il ne bénéficiera plus des infrastructures du club genevois et des services de son entraîneur de toujours Tony Ulrich. (si)

Petits écarts

Ligue nationale A, 16e journée: Pfadi Winterthur - ATV Bâle-Ville 22-20 (9-8); RTV Bâle - Borba Lucerne 17-20 (9-7); Wacker Thoun - Kadetten Schaffhouse 25-24 (12-7); St-Otmar St-Gall - BSV Berne 22-19 (11-10).

Le classement: 1. Amicitia Zurich 15-26; 2. Grasshopper 15-26; 3. BSV Berne 16-22; 4. Pfadi Winterthur 15-18; 5. ATV Bâle-Ville 16-17; 6. St-Otmar St-Gall 15-16; 7. Borba Lucerne 16-10; 8. Wacker Thoun 16-10; 9. Kadetten Schaffhouse 16-6; 10. RTV Bâle 16-5. (si)

Sur les autres patinoires

Ligue nationale A

● DAVOS - KLOTEN 2-7 (0-1 1-5 1-1)

Patinoire de Davos: 1650 spectateurs.
Arbitres: Vöggtlin, Fahrni, Ghiggia.

Buts: 20' Wäger (Yates) 0-1, 22' Schalgenhauf (Sigg) 0-2, 27' Erni Zehnder) 0-3, 28' Rauch (Yates, à 5 contre 4) 0-4, 30' Hoffmann (Yates) 0-5, 32' Claude Soguel (Ledlin) 1-5, 32' Erni 1-6, 60' Schlagenhaut (Zehner, à contre 3) 1-7, 60' Jost 2-7.

Pénalités: 12 x 2' plus 5' (Lang) contre Davos, 9 x 2' plus 5' (Wick) plus 10' (Rauch) contre Kloten.

Davos: Bucher (27' Buriola); Mazzoleni, Egli; Jost, Eppler; Griga, Claude Soguel; Boisvert, Ledlin, Brodmann; Richter, Jacques Soguel, Sergio Soguel; Batt, Gross, Lang; Hofmann Simonet.

Kloten: Pavoni; Celio, Wick; Rauch, Gschwind; Bruderer, Zehnder; Hollenstein, Yates, Hoffmann; Schlagenhaut, Kontos, Sigg; Beat Lautenschlager, Erni, Wäger.

● FRIBOURG GOTTÉRON - BERNE 1-9 (0-3 0-2 1-4)

St-Léonard: 5500 spectateurs.
Arbitres: Ehrensperger, Kunz, Stalder.

Buts: 9' Ruotsalainen (Hotz) 0-1, 11' Cunti (André Künzi) 0-2, 17' Mattioni 0-3, 33' Rauch (Triulzi) 0-4, 36' Rauch (Haworth) 0-5, 45' Fischer (Descloux) 1-5, 46' Martin (à 5 contre 4) 1-6, 52' Maurer (Dekumbis) 1-7, 54' Rauch (Haworth) 1-8, 59' Triulzi (Hotz) 1-9.

Pénalités: 3 x 2' contre Fribourg, 4 x 2' contre Berne.

Fribourg Gottéron: Stecher; Staub, Capaul, Pfeuti, Brasey; Descloux, Hofstätter; Sapergia, Mirra, Theus; Rotzetter, Montandon, Sauvé Lüdi, Rottaris, Schaller; Fischer.

Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; André Künzi, Leuenberger; Wyssen, Beutler; Triulzi, Haworth, Hotz; Dekumbis, Cunti, Martin; Howald, Vondal, Mattioni.

● AMBRI-PIOTTA - ZOUG 6-4 (3-3 2-0 1-1)

Valascia: 3000 spectateurs.

Arbitres: Kunz, Schmid, Clémenson.

Buts: 8' Morf (Tschumi) 0-1, 10' McCourt (Millen, à 5 contre 4) 1-1, 11' Manuele Celio (Brenno Celio) 2-1, 12' Neuenschwander 2-2, 14' Laurence (Fritsche) 2-3, 20' McCourt (Manuele Celio, Lindemann) 3-3, 25' McCourt (à 4 contre 5) 4-3, 28' Mettler (Metzger, à 5 contre 4) 5-3, 41' Laurence (Fritsche, à 5 contre 4) 5-4, 60' Manuele Celio 6-4.

Pénalités: 4 x 2' contre Ambri; 3 x 2' contre Zoug.

Ambri: Daccord; Kölliker, Brenno Celio; Honegger, Hager; Müller; Mettler, Riva; Manuele

Celio, McCourt, Lindemann; Bärtschi, Weber, Millen; Antisin, Metzger, Fair; Vigan.

Zoug: Simmen; Burkart, Waltin; Stadler, Blair Müller; Rick Tschumi; Frische, Laurence, Colin Müller; Kaszycki, Mike Tschumi, Morf; Fontana, Schädler, Neuenschwander; René Müller, Stehli.

● BIENNE - LUGANO 2-7 (0-3 1-2 1-2)

● OLTEN - AJOIE 4-5 (2-4 1-0 1-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	31	27	1	3	181-85	55
2. Kloten	31	22	3	6	180-111	47
3. Berne	31	20	4	7	162-93	44
4. Ambrì	31	18	5	8	156-108	41
5. Zoug	31	14	2	15	156-152	30
6. Bienne	31	14	2	15	140-141	30
7. Olten	31	9	2	20	111-147	20
8. Fribourg	31	8	1	22	101-199	17
9. Ajoie	31	5	4	22	86-162	14
10. Davos	31	4	4	23	93-168	12

Ligue nationale B

Bülach - Rapperswil-Jona .. 1-2

Langnau - Sierre 3-3

(1-0 2-1 0-2)

Martigny - Herisau 8-4

(3-1 3-0 2-3)

Uzwil - Coire 6-1

(4-0 1-0 1-1)

Zurich - Genève Servette .. 2-1

(2-0 0-0 0-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Coire	31	17	5	9	171-127	39
2. Zurich	31	17	2	12	155-128	36
3. Langnau	31	16	4	11	145-137	36
4. Martigny	31	14	7	10	132-110	35
5. Herisau	31	14	5	12	141-127	33
6. GE Serv.	31	15	2	14	130-127	32
7. Uzwil	31	13	6	12	140-149	32
8. Sierre	31	12	5	14	138-154	29
9. Rappers.	31	11	4	16	133-136	26
10. Bülach	31	2	8	21	122-212	12

Première ligue

GRUPE 3

Lausanne - Moutier 13-3

Viège - Saas Grund 6-3

Yverdon - Forward Morges .. 3-3

NE-Sports - La Chx-de-Fds 4-4

Villars - Star Lausanne 5-4

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chx-Fds	16	12	3	1	82-48	27
2. Lausanne	16	13	0	3	135-41	26
3. Viège	16	11	3	2	99-43	25
4. Neuchâtel	16	8	2	6	78-63	18
5. Moutier	15	7	2	6	67-66	16
6. Villars	15	6	2	7	54-66	14
7. S. Grund	16	6	2	8	53-80	14
8. Champéry	15	5	2	8	52-71	12
9. Yverdon	16	4	4	8	61-94	12
10. Star LS	16	4	2	10	49-65	10
11. Forward	16	3	2	11	54-115	8
12. Monthey	15	3	0	12	56-88	6

GRUPE 5

Star - Allaine 5-7

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. St-Imier	11	7	1	3	70-44	15
2. Star	11	7	1	3	62-42	15
3. Fleurier	10	7	0	3	81-29	14
4. Le Locle	10	5	2	3	46-37	12
5. Court	10	5	2	3	50-46	12
6. Université	10	5	0	5	45-67	10
7. Allaine	10	4	0	6	47-50	8
8. Tramelan	10	2	2	6	37-53	6
9. Serrières	10	0	0	10	23-93	0

► PATINAGE ARTISTIQUE

Domination soviétique

Championnat d'Europe à Birmingham

Les danseurs d'Union soviétique exercent une totale domination aux championnats d'Europe à Birmingham.

Marina Klimova et Sergei Ponomarenko, vice-champions olympiques et du monde, sont en tête en danse et peuvent logiquement envisager une victoire finale, après la retraite de leurs compatriotes Natalia Bestemianova et Andreï Bukin.

Dans l'épreuve des couples, les Soviétiques Larisa Selezneva et

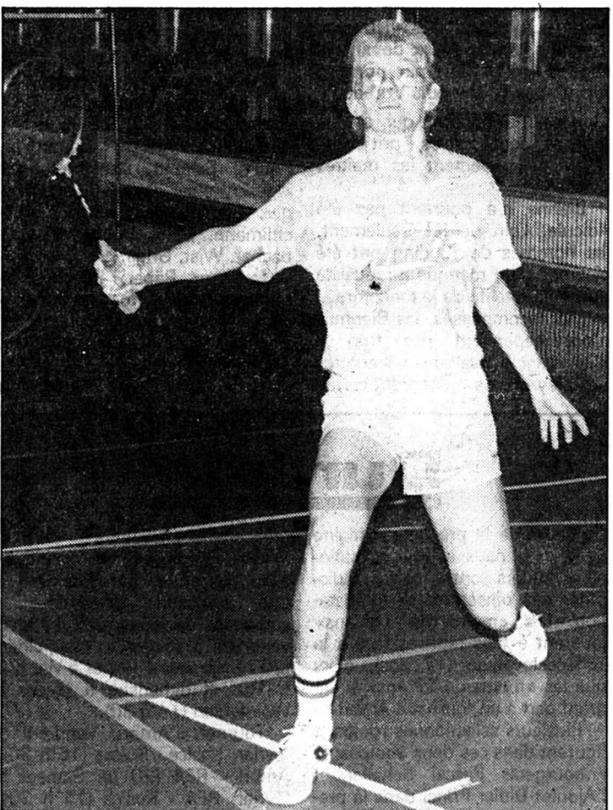
Oleg Makarov ont terminé en tête du programme original. Les vice-champions d'Europe 1988 ont devancé les Allemands de l'Est Mandy Wotzel - Axel Rauschenbach et leurs compatriotes Natalia Mishkutienok - Artur Dmitriev.

Birmingham. - Championnats d'Europe, danses imposées: 1. Marina Klimova - Sergei Ponomarenko (URSS) 0,4; 2. Maia Usova - Alexander Zhulin (URSS) 0,8; 3. Natalia Annenko - Genrikh Stretenski (URSS) 1,2. **Puis:** 16. Diane Gerencser - Bernard Columberg (S) 6,4.

Couples, programme original: 1. Larisa Selezneva - Oleg Makarov (URSS) 0,5; 2. Mandy Wotzel - Alex Rauschenbach (RDA) 1,0; 3. Natalia Mishkutienok - Arthur Dmitriev (URSS) 1,5. (si)



Les points sur les i



La victoire du Chaux-de-Fonnier Yvan Strahm devrait lui donner le coup de pouce pour progresser rapidement.

SPORT

Impar

Ski alpin: Girardelli sur sa lancée
Page 13

Hockey sur glace: surprise aux Mèlèzes
Page 15

Intense suspense pour une parité

Passionnant derby neuchâtelois en première ligue

● NE YOUNG SPRINTERS - LA CHAUX-DE-FONDS 4-4 (1-1 1-0 2-3)

Le derby neuchâtelois de première ligue a tenu toutes ses promesses. Dans une ambiance assez folle, les événements se sont précipités lors de la dernière période. Mené 2-1, le HCC parvenait à renverser la situation en quatre minutes pour prendre deux buts d'avance. Mais cela n'allait pas suffire. Dans les quatre dernières minutes, Neuchâtel puisait au fond de ses ressources physiques et morales pour arracher une égalisation finalement méritée au vu de la physionomie de ce passionnant derby.

NEUCHÂTEL
Laurent WIRZ

Le HCC est donc passé par tous les états d'âme hier soir à Neuchâtel. En grande difficulté au deuxième tiers surtout, les joueurs de Jean Trottier ont encore une fois un peu «pataugé» en défense.

De plus, ils ont manqué singulièrement de lucidité sur plusieurs bonnes occasions, souvent par excès d'égoïsme. Heureusement pour eux, ils ont pu compter sur un Pierre-Alain Luthi bien inspiré.

YOUNG SPRINTERS PLUS VITE EN ACTION

Les Neuchâtelois du Bas sont mieux entrés dans le match. Plus tranchants, plus précis dans les passes et à la relance, les joueurs de Libora ne laissaient que peu de répit au HCC. L'ouverture du score par S.Waelchli traduisait l'allant des locaux.

A la peine dans les sorties de zone, multipliant les mauvaises passes dans la zone neutre, les Chaux-de-Fonniers étaient à côté de leur sujet. Pourtant, un solo spectaculaire de Régis Fuchs leur permettait d'égaliser peu avant la première pause.

La seconde période allait être nettement à l'avantage de Neuchâtel. Mais Luthi, impérial, ne capitulait



Patrice Niederhauser: le HCC a cru tenir en lui son sauveur. (Schneider-a)

qu'une fois, lorsque Steiner était laissé tout seul devant lui.

Malgré les errements de la défense chaux-de-fonnière et une pression constante de YS, le score restait serré. De plus, en quelques circonstances, les visiteurs bénéficiaient de ruptures favorables. Niederhauser (deux fois), Bergamo et Angst échouaient sur un très attentif Riedo.

ABSENCE DE POIDS

L'absence du capitaine et meilleur «compteur» Philippe Mouche se faisait sentir dans les rangs du HCC. C'était notamment le cas en supériorité numérique...

Par trois fois, les Chaux-de-Fonniers ne combinaient rien de bon à cinq contre quatre.

RENVERSEMENTS

L'ultime «vingt» réservait son lot d'émotions. Jean Trottier formait une ligne de choc en plaçant Ber-

gamo (au lieu de Stehlin) aux côtés de Tschanz et Niederhauser. Ce changement s'avérait des plus positifs: en effet, ces trois hommes se chargeaient de marquer trois fois en l'espace de quatre minutes et huit secondes!

La fatigue semblait gagner les joueurs du Bas, qui avaient tourné à quatre défenseurs. Pourtant, profitant d'un relâchement chaux-de-fonnière, Neuchâtel effectuait un retour magistral que personne n'attendait. Daniel Dubuis (un but et deux assists) était l'un des artisans principaux de cet ultime bouleversement.

Patinoire du Littoral, 2000 spectateurs.

Arbitres: MM. Kramer, Galley et Muller.

Pénalités: 4 fois 2' contre Neuchâtel et une fois 2' contre le HCC.

Buts: 7' S.Waelchli (Dubuis) 1-0, 17' Fuchs 1-1, 32' Steiner

(I.Lutz) 2-1, 51' Niederhauser (Bergamo) 2-2, 54' Bergamo (Tschanz, HCC à 5 contre 4) 2-3, 55' Niederhauser 2-4, 56' Dubuis (Loosli) 3-4, 59' Studer (Dubuis) 4-4.

Neuchâtel Young SPRINTERS: A.Riedo; Dubuis, Schlapbach; Studer, Rufenacht, R.Riedo; Amez-Droz, Hêche; S.Waelchli, Giambonini, Loosli; Steiner, Pahud, C.Waelchli; I.Lutz.

La Chaux-de-Fonds: Luthi; Siegrist, J.-D.Vuille; Niederhauser, Tschanz, Stehlin; Goumaz, Schmid; Rohrbach, Bergamo, Fuchs; Raess; Leuenberger, Naef, Angst.

Notes: Neuchâtel sans Burgherr et S.Lutz (blessés). Dès la mi-match, I.Lutz remplace Pahud. La Chaux-de-Fonds sans Mouche (qui sera absent au moins une semaine en raison de problèmes consécutifs au coup à l'oeil reçu à Lausanne) et F.Vuille (examens). L.W.

Point mérité

Propos de vestiaires

A l'issue du match, les deux entraîneurs analysaient la performance de leur équipe. Jean Trottier s'attendait à un match difficile: Nous avons appris très tard que Mouche, blessé à un œil, serait absent. On était dès lors très crispé. A la fin du 2e tiers, si on m'avait donné un point, je l'aurais pris! Mais à 4-2, au milieu de la dernière période, j'espérais bien sûr la victoire. Ceci dit, Neuchâtel a beaucoup travaillé et a mérité son point.

La défense chaux-de-fonnière a montré quelques signes de fébrilité. Qu'en pense Trottier? Mes joueurs avaient les jambes molles en entrant sur la glace. Cela montre qu'il y a des problèmes. D'autre part, j'ai l'habitude d'évoluer à six défenseurs. Or, François Vuille n'était pas là et nous avons dû jouer à 5 derrière. Cela, sans aucun doute, nous a perturbés.

Comment se présente la fin de la saison? Nous avons maintenant deux matchs à domicile. Il faudra prendre quatre points. Mais notre position actuelle est encore bonne.

DES REGRETS

Libora, quant à lui, se montrait bien sûr satisfait du point obtenu. Après trois mauvais matchs, mes joueurs ont montré qu'ils savaient aussi jouer.

Il y avait la motivation de se battre pour la victoire. De plus, hier soir, nous avions en face une équipe décidée à jouer au hockey. C'est toujours plus facile que contre des équipes qui ne pensent qu'à détruire le jeu. Les spectateurs ont vu un beau match!

Ce point obtenu hier soir laisse quelques regrets au Tchecoslovaque par rapport aux possibilités de son équipe. Je regrette de n'avoir pas eu à ma disposition un contingent assez large. Certains joueurs ont été aussi indisciplinés. Par exemple, un de mes jeunes a récolté une pénalité stupide. Cela est arrivé plusieurs fois au cours de la saison et ça nous a coûté des buts. Maintenant que nous n'avons pas atteint les objectifs de la saison, il sera difficile de motiver mes joueurs.

Patrick Hêche, ex-Chaux-de-Fonnier, est content du match nul: Ça fait plaisir d'avoir pris un point à ses anciens coéquipiers! Ce match était très important pour nous, car après trois mauvaises rencontres, nous devions nous ressaisir.

En tant que défenseur, comment analyse-t-il la piètre performance de l'arrière-garde chaux-de-fonnière? Pour eux, hier soir, c'était le match de la peur. Ils étaient tous très crispés. (or)

Champion efficace

Seelandais sans reproche

● BIENNE - LUGANO 2-7 (0-3 1-2 1-2)

Le moral à tout casser après sa victoire fantastique obtenus chez les Aviateurs, Bienne avait bel et bien une folle envie de se faire la peau du champion en titre. Seulement, la terrible et efficace machine tessinoise ne surprend plus personne. S'embarquant dans cette rencontre tambour battant, les Tessinois portaient sur leurs épaules un maillot de futurs champions. La danse des visiteurs, installés très souvent devant la cage d'Anken finit par prendre forme, par Thöny puis Vrabec.

Mais c'est Johansson qui, à trois reprises consécutives, prit à la gorge définitivement les maîtres de céans.

Bienne n'a pourtant pas été ridicule. Loin de là! Seulement, les hommes de Kinding ont été victimes d'un manque de réussite durant la totalité de la rencontre.

Mal récompensés, les Biennois n'ont cependant pas trop à s'inquiéter à quelques encablures des play off. Ils montrèrent certain-

nes phases de jeu très élaboré et réfléchi, avec une troisième tripléte au sein de laquelle le nouveau venu Kaltenbacher tenta de réanimer la force de frappe.

Patinoire de Bienne: 4381 spectateurs. Arbitres Frey, Chies-Höltzsch.

Buts: 3' Thöny (Massy) 0-1; 18' Vrabec (Lüthi, à 4 contre 4) 0-2, 19' Johansson (Eberle, à 4 contre 4) 0-3; 28' Johansson (Domeniconi, Jaks, à 5 contre 4) 0-4; 32' Johansson (Jacks) 0-5; 35' Kaltenbacher (Griga) 1-5; 55' Rogger 1-6, 58' Lüthi (Ton) 1-7; 58' Stehlin (Poulin, Kohler) 2-7.

Pénalités: 5 x 2' plus 10' (Poulin) contre Bienne, 4 x 2' contre Lugano.

Bienne: Anken; Cattaruzza, Poulin; Schmid, Daniel Dubois; Zigerli; Kohler, Dupont, Leuenberger; Stehlin, Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois; Kaltenbacher, Wist, Griga.

Lugano: Räber; Ritsch, Elooranta, Bertaggia, Rogger; Domeniconi, Massy; Jacks, Johansson, Eberle; Ton, Lüthi, Vrabec; Thöny, Eggimann, Rieffel.

René Perret

Le retour de Métivier

Sursaut jurassien en ligue nationale A

● OLTEN - AJOIE 4-5 (2-4 1-0 1-1)

Il aura fallu attendre qu'Ajoie soit pratiquement condamné à jouer le tour de relégation pour qu'il signe une victoire retentissante à Olten. Grâce au but marqué à la dernière seconde par Sembinielli, Ajoie l'emporte même pour la première fois sur la patinoire de Olten.

Mais cette rencontre était surtout intéressante parce qu'elle marquait le retour de Métivier. Et quel retour! La coqueluche du HCA n'a pas fait dans le détail. Il a montré qu'on pouvait toujours compter sur lui. A son actif, trois buts. C'est même la première fois qu'un Ajoulot en marque autant en un match cette saison. Tyler,

enfin, a osé faire jouer deux attaquants. Et cela a marché: Métivier, trois buts, Terry un but et deux assists.

A part ça, il faut bien l'avouer, ce match n'a pas atteint les sommets. Métivier annonçait son



Daniel Métivier a joué un très grand match face à Olten. (Henry-a)

retour par un premier but sans bavure: traversée de la patinoire à la vitesse de l'éclair, appui avec Terry et reprise imparable, c'était à 5 contre quatre. Puis Terry, à quatre contre cinq, surprénait tout le monde et creusait l'écart. Allison et Muller, aidés par Berdat, ramenaient le score à parité. C'est alors que Métivier mettait le turbo.

A la 15e minute, il s'envolait de ses arrières, avant d'ajuster un tir canon de la ligne bleue. Deux minutes plus tard, récoltant une passe en or de Terry, à la limite du hors jeu, il accélérât avant de feinter Gerber et d'ajuster dans la lucarne.

Pour une fois, Ajoie ne capitulait pas en fin de match. Malgré une domination nette de Olten, Wahl, blessé, puis Jurt, s'en sortaient à merveille.

Surtout le second nommé qui a eu la malchance d'encaisser un but six secondes après qu'il fut entré sur la glace. Sa réaction fut parfaite. Ajoie, au prix d'un engagement qu'on lui connaît désormais tint bon. Avec la chance de

son côté, il l'emporta même à l'ultime seconde, le tir de Sembinielli, de la ligne rouge, étant imparable par sa précision et sa puissance.

Kleinholz: 2800 spectateurs. **Arbitres:** Stauffer, Dolder-Stettler.

Buts: 5' Métivier (Terry, à 5 contre 4) 0-1; 6' Terry (Princi, à 4 contre 5) 0-2, 8' Allison (Silling, McEwen, à 5 contre 4) 1-2; 14' Müller (à 5 contre 4) 2-2, 15' Métivier 2-3; 18' Métivier (Terry) 2-4, 28' Graf (Allison) 3-4; 46' Lörtscher (Graf, à 5 contr 4) 4-4; 60' Sembinielli 4-5.

Pénalités: 7 x 2' contre Olten, 8 x 2' contre Ajoie.

Olten: Gerber; Silling, McEwen; Hofmann, Patrick Sutter; Schneeberger, Brich; Allison, Lörtscher, Graf; Lauper, Rötheli, Fuhrer; Witschi, Müller, Kiefer.

Ajoie: Wahl (27' Jurt); Sembinielli, Bourquin; Rohrbach, Bächler; Princi, Elsener; Métivier, Terry, Brüttsch; Lüthi, Egli, Schüpbach; Jolidon, Berdat, Léchenne. G. Hammel

Dur, dur

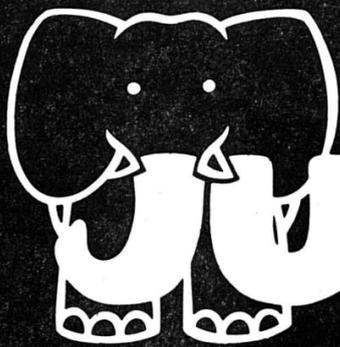
Au cours de la première semaine de février, deux sélections nationales juniors sont appelées à disputer des rencontres de préparation. Les «moins de 18 ans» joueront à trois reprises face à la Tchecoslovaquie (17 ans), alors que les «moins de 17 ans» prendront part à un tournoi à Ambri.

Plusieurs sélectionnés romands figurent dans ces deux équipes: le Fribourgeois Pascal Schaller et l'Ajoulot Didier Princi dans la première, le Morgien Gilles Guyaz, les Fribourgeois Laurent Bucher et Nicolas Gauch, ainsi que les Bien-

nois Martin Steinegger et Pius Weber dans la seconde.

Trois rencontres amicales face à une sélection tchecoslovaque composée de joueurs de 17 ans: vendredi 3 février à Weinfelden (20 h), samedi 4 février à Wil (20 h 15), et dimanche 5 février à Weinfelden (14 h 30).

Tournoi d'Ambri. Vendredi 3 février: Kosice - Suisse (15 h 30), Ambri - RFA (20 h). Samedi 4 février: RFA - Kosice (15 h 30), Suisse - Ambri (20 h). Dimanche 5 février: RFA - Suisse (13 h 30), Ambri - Kosice (16 h 30). (si)



Hypermarchés

JUMBO

Brico-Bâti-Centres

18.1.89

SOLDDES SUR LES SKIS DE MARQUE!

ATOMIC SPORT RACING

~~299.-~~

BLIZZARD FIRESTAR

~~299.-~~

FISCHER CORSA

~~249.-~~

HEAD FIERO

~~269.-~~

KÄSTLE SUPRA

~~289.-~~

ROSSIGNOL SL COMP

~~269.-~~



JUSQU'À

50%

DE RABAIS!

Paires isolées et modèles plus anciens encore moins chers!

Chaque paire
maintenant
seulement:

149.-

Le stock 88/89 doit disparaître!

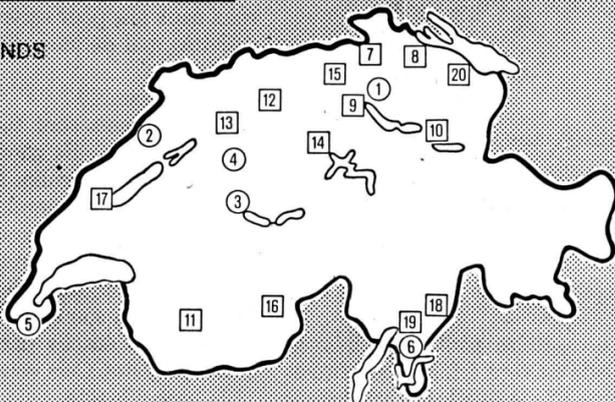
Les bonnes adresses!

JUMBO: SKI VOUS FAUT!

Soldes autorisés du 16 au 31 janvier 1989

(La Chaux-de-Fonds jusqu'au 25 janvier, Sion jusqu'au 28 janvier)

1. DIETLIKON
2. LA CHAUX-DE-FONDS
3. HEIMBERG
4. SCHÖNBUHL
5. VERNIER
6. CANOBBIO
7. BACHENBÜLACH
8. FRAUENFELD
9. ZÜRICH-LETZI
10. SCHANIS
11. CONTHEY
12. OFTRINGEN
13. SOLOTHURN
14. EMMEN
15. BADEN
16. VISP
17. YVERDON
18. S. ANTONINO
19. GRANCIA
20. ARBON



002700

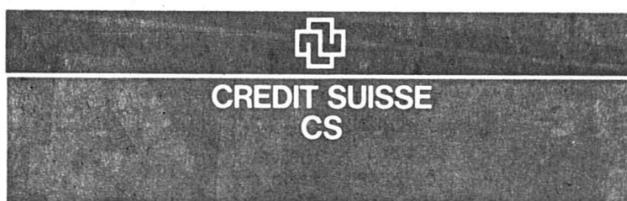


Vous pouvez compter sur la chance pour financer vos affaires. Ou, plus sûrement, en parler avec nous.

Qu'il s'agisse du démarrage ou du développement ultérieur de votre entreprise, l'important c'est de disposer rapidement des fonds nécessaires. Le **crédit arts et métiers** du CS vous apporte la bonne solution: il peut être accordé dans un délai très court, avec un minimum de formalités et même pour des idées tout à fait nouvelles. Il sert aux usages les plus divers pour vous permettre de concrétiser vos projets.

Parlez-en à votre conseiller commercial diplômé du CS. Il connaît parfaitement les problèmes des petites et moyennes entreprises et vous apportera les meilleures solutions.

Vous désirez en savoir plus? Alors appelez-nous au **021/21 53 18**. Nous vous dirons tout sur le CS-Service PME «plus».



IDÉAL POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

260056

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Lui avait l'œil sur elles. Bo Derek remplissait tout mon horizon de sa plastique lorsque Montigny reparut pour nous annoncer que l'interrogatoire de la femme blessée se présentait sous les meilleurs auspices.

– Un interrogatoire réellement adapté, précisa-t-il. Elle est tout à fait consciente et en aussi bonne forme que les circonstances le permettent.

Bo Derek réintégra le présentoir tandis que Montigny déposait sur la banquette

une liasse de papiers parmi lesquels je distinguai une carte d'identité, un permis de conduire, un chéquier aux trois quarts utilisé et un horaire de lignes d'autobus.

– Senard Béatrice, présenta Montigny. Née à Toulouse en 1957, ex-étudiante en lettres à Paris. Abandonne ses humanités voici deux ans pour suivre un petit ami aux activités mal définies. L'homme abattu au Centre.

– De la famille ?

– Ses parents sont toujours établis près de Toulouse où ils gèrent un magasin de prêt-à-porter masculin. Sa sœur aînée est mariée à un enseignant. La fille avait déjà été arrêtée il y a quelques mois, elle était soupçonnée d'appartenir à une bande de marginaux braqueurs de bureaux de poste. Nous avons à son sujet le résultat de tests confidentiels établis par des psychologues criminologistes. Cela vous intéresse ?

Je hochai la tête.

– Les tests portaient sur le Weschler adulte pour les connaissances et sur l'Alexander pour le développement intellec-

tuel. Il a également été procédé à des tests sur le caractère et la personnalité, épreuves projectives de Jung et de Rorschach.

Montigny déplaça un rapport photocopie et résuma les impressions notées.

– La première série d'épreuves répond à peu près à ce que l'on pourrait attendre d'une étudiante. En revanche, la seconde série est plus révélatrice. L'individu – je cite – présente des caractères somatotoniques spécifiques. Il semble rechercher l'engagement physique. Il a le goût du risque et de la compétition agressive, qu'il libère plus ou moins dans la pratique de sports d'équipe: le hand-ball notamment. Il est stoïque devant la douleur et endurant à la fatigue. Mais les examinateurs ont également cru discerner une certaine forme de schizophrénie. Le sujet apprécie et recherche souvent la solitude et il est enclin à de longues périodes de rêverie alternant avec de brusques tensions émotionnelles.

Un curieux visage maussade, surmontée d'un toupet de cheveux gris, se pencha dans l'entrebâillement de la porte.

– Tout est prêt.

Le visage disparut. Montigny récupéra sa paperasse et nous précéda dans le corridor. Nous entrâmes en procession dans une pièce obscure dont une des parois était occupée par une vitre. Un miroir sans tain pour les occupants de la pièce voisine.

– Nous suivrons l'interrogatoire par le truchement de micros sensibles, expliqua Montigny.

De l'autre côté du miroir, dans le petit réduit aux allures de salle d'intervention chirurgicale, une femme à la jambe enveloppée de bandelettes, au visage en partie cramoisi, était allongé sur la table d'opération. Des sangles assez lâches la maintenaient sur la table. Sa tête restait immobile, mais ses yeux examinaient attentivement le décor et suivaient les deux silhouettes en blouse blanche dans leurs moindres déplacements.

– Qu'est-il arrivé à son visage ? demanda Maglashan.

– Soude caustique, répondit laconiquement Montigny.

(A suivre)

L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	Drôles de pots de yaourts	21
Le Locle	Attention au permis	22
Neuchâtel	Pourparlers bloqués	25
Jura bernois	Un décès, deux responsables	29
Jura	Une troupe s'engage	31

PARTI PRIS

Le succès du cinéma est un script qui se joue au moins à deux: l'exploitant et le public. Si le premier n'a pas toujours le dynamisme souhaité, le second est difficile à extraire de ses pantouffles ou du ventre mou de son plumard, où il «cocoone» à loisirs. Dans la crise du cinéma, personne n'est ni tout blanc, ni tout noir.

Et la taxe sur les spectacles, dans ce décor?

Une parenthèse, d'abord, à l'attention d'une municipalité socialiste, pour rappeler son caractère peu social, comme toute imposition indirecte.

Sur le fond. La suppression de la taxe ne ressuscitera pas aussitôt une entreprise convalescente. Mais... Pour la seule Suisse romande, c'est près de 6 millions que le cinéma verse au titre de l'ex-droit des pauvres. La ponction l'affaiblit d'autant face au petit écran requinqué de vidéo. La taxe agit comme une aide indirecte au spectacle domestique, épargné par la dîme, lorsque les pouvoirs publics discutent pour promouvoir une meilleure pratique sociale. C'est là que le film décroche...

Patrick FISCHER

Autant en emporte la taxe

La Chaux-de-Fonds: les cinémas réclament la suppression de l'ancien droit des pauvres

Les cinémas chaux-de-fonniers font croisade contre la dîme qui les étirent: la taxe sur les spectacles, version réactualisée de l'ancien droit des pauvres. Leur requête est adressée au Conseil communal, avec menace de fermetures de salles à l'appui.

«C'est un racket!» José Gerster, président du groupement des exploitants neuchâtelois et propriétaire de l'Eden, ne mâche pas ses mots. Il est cosignataire avec Vincent Esposito, gérant des autres cinémas de la ville, d'une lettre adressée au Conseil communal et demandant la suppression de ladite taxe. Selon M. Gerster, les exploitants se «saignent» pour maintenir des prix tolérables.

Le canton de Neuchâtel fixe, dans un décret de 1918, le taux plafond de la taxe à 15%. La Chaux-de-Fonds limite à 10% sa part aux spectacles (concerts, théâtre, cinéma, bals, kermesses, matchs, cirques, dancings et toutes autres manifestations publiques payantes). Régime adopté par le Conseil général en 1951, la taxe ayant elle-même été instituée en 1920.

Prolongeant l'usage du siècle passé relatif au «droit des pauvres», la taxe sur les spectacles a été généralisée dans l'entre-deux-guerres, à l'époque des grandes crises sociales.

Les exploitants avaient donné leur accord pour aider les chômeurs. Si le cinéma pouvait être considéré jadis comme un luxe, il n'en est plus de même aujourd'hui. Le nombre de spectateurs étant en considérable régression ces dernières années, il lui devient impossible de continuer à jouer ce rôle, indique M. Gerster.

«La taxe menace le cinéma dans son existence propre», s'inquiètent les exploitants. Ils font part d'une discrimination par rapport à la

concurrence, toujours plus vive, de la TV et du marché de la vidéo, qui ne sont pas taxés. La situation leur apparaît contraire à la loi cantonale sur le cinéma qui, article 52, stipule que «le Conseil d'Etat doit prendre toute mesure utile pour développer la culture cinématographique dans le canton».

Les charges de l'exploitant se répartissent, pour La Chaux-de-Fonds, selon la clé moyenne suivante: 43% au distributeur (location du film), 10% de taxe sur les

spectacles, 1,2% à la Suisa, 0,8% de patente, 20 francs pour les nocturnes dépassant minuit! Sur un billet de 10 francs, cela laisse moins d'une thune pour le loyer de la salle, les salaires, les charges, la publicité, les frais d'entretien et d'amortissement, les investissements nécessaires pour maintenir le confort.

La suppression de la taxe permettrait, affirment les tenanciers de salles, de maintenir les prix des places et d'offrir une programmation «plus culturelle». Ils exhibent une liste chaque année plus longue de communes ayant renoncé à cette ponction.

En 1987, l'impôt sur les spectacles rapportait au trésor chaux-de-

fonnier 350.000 francs de recettes, affectées pour un tiers à une «réserve pour la création et l'amélioration de locaux à l'usage de manifestations publiques» et noyés pour le solde dans la caisse commune. La ville ne paraît pas prête à lâcher du lest. «Notre budget reste déficitaire, ce n'est pas le moment de se démobiliser», déclare le président de commune Charles Augsburgger.

Son collègue Daniel Vogel, gardien du trésor, «prend acte» de la requête émanant des salles obscures avec des réserves: «Il reste à prouver que la survie du cinéma tient à ces 10%, auquel cas la taxe aurait été supprimée il y a longtemps!».

P. F.



Entente à gauche, souhait à droite

Conseil d'Etat neuchâtelois: la candidature de Michel von Wyss confirmée

Ainsi que nous l'affirmions dans notre édition d'hier, M. Fernand Cuhe, de Lignières, ne sera pas candidat à l'élection au Conseil d'Etat neuchâtelois. C'est ce qu'il indique dans une lettre envoyée à notre rédaction. «Je serai disponible dans quatre ans si des citoyens(ennes) renouvellent leur demande, comme cette année. Le bon résultat de 1985 m'encourage à suivre l'évolution de notre canton, plus particulièrement en ce qui concerne les droits sociaux et la protection du milieu vital», écrit Fernand Cuhe.

M. Cuhe annonce en revanche qu'il sera vraisemblablement candidat à l'élection au Grand Conseil.

Hier toujours, M. Michel von Wyss nous a confirmé qu'il serait candidat à l'élection au Conseil d'Etat dans le cadre d'une entente Liste libre, Ecologie et Liberté, pop-Unité socialiste. En outre, le comité du parti socialiste neuchâtelois (psn) annonce dans un communiqué (lire en page 25) qu'il proposera au congrès du psn une liste commune pour l'élection au Conseil d'Etat avec les petites formations, comprenant les noms de MM. Pierre Dubois, Francis

Matthey, conseillers d'Etat sortants et de M. Michel von Wyss, candidat pop-unité socialiste.

GRAND CONSEIL: APPARENTEMENT À DROITE

S'agissant du Grand Conseil, le bureau politique du parti radical a pris hier la décision de recommander à ses sections l'appareillement avec le parti libéral. Selon M. Pierre Brossin, président, le parti radical estime sa position justifiée dans la mesure où l'appareillement et le quorum sont maintenus pour cette élection. «Nous n'avons donc pas de motif de changer notre pratique dans le contexte actuel même si nous avons déposé un projet de loi devant le Grand Conseil (réd. projet qui prévoit l'abaissement du quorum, conditionné à une suppression de l'appareillement.) Les sections de district restent cependant autonomes pour en décider. On sait que l'appareillement est en bonne voie d'aboutir au Val-de-Travers, a moins de chance dans le district de Boudry, alors que les pourparlers se poursuivent dans les quatre autres districts.

P.Ve

«Maujobia» veut rimer avec villa

Logements sociaux contestés à Neuchâtel

Les 70 logements sociaux projetés à Maujobia devraient se réaliser dans le cours de 1990, avec l'ouverture de 33 appartements pour 1991. Hier, les gabarits qui dessinaient les volumes des futurs bâtiments ont été ôtés. Les oppositions venues lors de la mise à l'enquête publique portent sur les dimensions de l'ouvrage: coïncidence de procédure ou nouvelle parade devant un quartier réprobateur?

«Maujobia», c'est à peu près les tiers des Acacias: entreprise par la Caisse de pensions de la ville, la seconde tranche de l'initiative popiste est actuellement à l'étude. On projette ainsi trois immeubles dont deux d'une cinquantaine de mètres de long, et un troisième haut de 18 mètres. Le tout, soit entre 60 et 70 logements, s'inscrirait à l'intérieur d'une parcelle d'un hectare.

Le site, propriété de la Ville comporte pourtant quelques obstacles pour la construction. La Maison des Eaux, qui réserve et distribue l'eau captée des gorges de l'Areuse, se trouve à proximité. Cela implique des contrôles rigoureux et une technique de construction délicate: il en va de deux réservoirs souterrains d'une capacité de 4,5 millions de litres.

Parmi les oppositions, une a été signée de plusieurs habitants du quartier. Les initiateurs se refusent

à en détailler les motifs. «Le projet est aberrant de par ses dimensions. Il nécessite l'abattage de pins et de chênes. Enfin la route de desserte ne pourra en aucun cas absorber le trafic supplémentaire», explique un des habitants de Maujobia, signataire de l'opposition. Plus directement il met la procédure en cause: «Un promoteur privé ne pourrait jamais se permettre de présenter un tel dossier à l'enquête publique.»

Auparavant, la Ville propriétaire du terrain a engagé plusieurs démarches. Elle a obtenu de l'Etat et de son service des forêts la possibilité d'implanter les bâtiments à 10 mètres de la forêt.

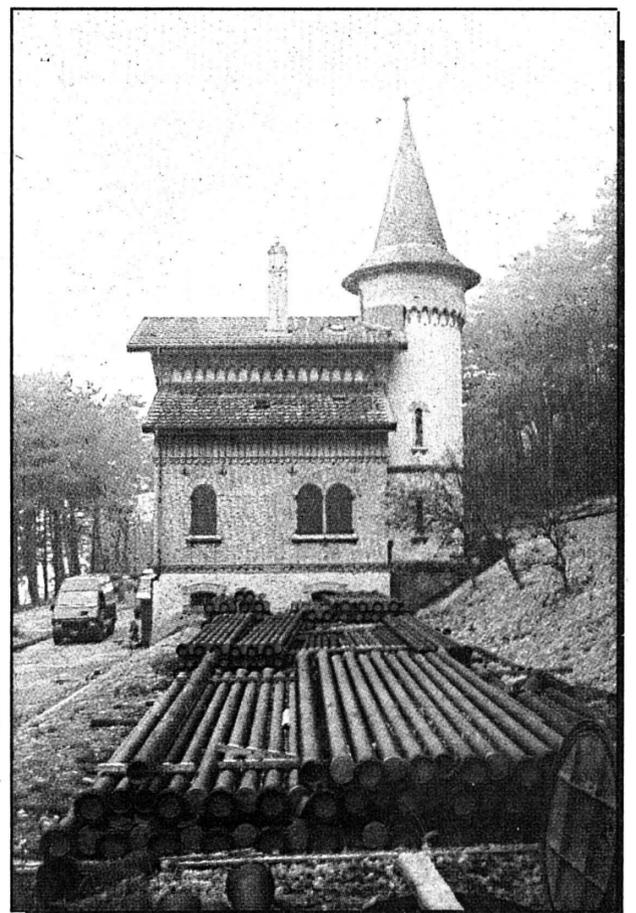
Le Conseil général se prononcera sur les opérations foncières nécessaires à sa réalisation; il faudra notamment octroyer un droit de superficie au maître d'œuvre, la Caisse de pensions de la Ville. Enfin un crédit de 500.000 francs sera nécessaire pour remettre à neuf le dépôt des Services des Eaux et du Gaz.

La demande de subventions fédérales est sur le point d'aboutir, explique Claude Bugnon. Les démarches sur le plan cantonal ne sont pas encore lancées.

OPPOSITION MAL VENUE

Pour les autorités la levée de bouclier semble inadaptée au réel contenu du projet: les soucis écologiques, les questions techniques comme insolubles masquent une volonté de garder la prérogative sur un site jalousement protégé.

C. Ry



Un voisin fort délicat: la Maison des Eaux et ses deux réservoirs de 2 millions de litres chacun. (Photo Impar-Roussy)

REGARD

Un arbre, et c'est la forêt que l'on cache

On le sait depuis longtemps: les logements sociaux déclenchent démangeaisons et irritations chez les professionnels du bâtiment. On connaît leur ton outré quand les Acacias sont entrés en voie de réalisation. On sait aujourd'hui qu'ils entrent de nouveau en guerre avec les 70 logements de Maujobia.

Le projet est certes volumineux: il va s'installer devant la forêt, il nécessitera l'abattage de pins.

Le maître d'œuvre souhaite, et c'est normal, que les futurs locataires jouissent de l'endroit et d'une luminosité suffisante au lieu de les camoufler derrière un rideau d'aiguilles.

Bien sûr. Mais pour les premiers habitants du quartier, presque tous au sud de

la rue, il est dur de voir son quartier changer de bord, il est dur de le céder à l'habitat social, de le livrer aux voitures qui ne sont pas les siennes. Ils craignent pour les arbres et la forêt: or, dit-on en même temps, la forêt est très sale, et les voisins y jettent les débris de leur jardin. On y trouve aussi des pots d'échappement et des vélos... Alors? S'est-on toujours soucieux de l'environnement?

Quelques signataires de l'opposition commune, déposée lors de l'enquête publique, insistent sur le fait que la Ville interprète les règlements et en dispose trop à sa guise: on attend avec impatience les preuves de ses égarements. En ayant pris soin d'informer plusieurs associations d'architectes de leurs démarches, ils tentent ainsi le ralliement général contre le promoteur public. L'affaire de quartier pourrait donc se corser...

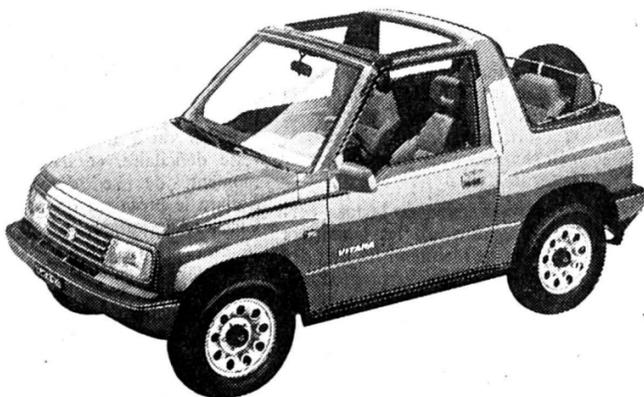
Catherine ROUSSY WESSNER

Dimanche 22 janvier
à 16 heures
au Capitole Club
(anc. Cercle catholique)

le revoilà le LOTO de LA CÉCILIENNE

● autos-motos-vélos

La nouvelle Suzuki VITARA fait nettement plus cabriolet.



HVC141

La nouvelle Suzuki VITARA est tout en un: un effet, grâce à sa traction 4x4 à démultiplication, ses 4 sièges au confort d'une voiture particulière, la VITARA est la «berline-tout-terrain» par excellence. De plus, sa version cabriolet au toit entièrement ouvrable vous permet de découvrir la vraie sensation cabrio-

let. Ainsi, en un tournemain, vous aurez également une voiture pour vos loisirs. Plusieurs voitures en une seule pour Fr. 20'990.-. Ne manquez pas de faire leur connaissance.



GARAGE BÉRING & CO

Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 42 80
012064



● divers

SERVICES INDUSTRIELS
MAGASIN DE VENTE
COLLÈGE 33, ☎ 039/27 66 91

RASOIR VIBRANT rechargeable

Aussi sûr et confortable que le rasoir électrique. Rase de plus près qu'un rasoir à lames conventionnel.

Sans fil, étanche. Fonctionne avec toutes les lames ordinaires (Gillette, Shick, Super II, etc.)

OFFSHORE
ACTIVE SHAVE **BaByliss**

Rasoir à pile **29.90** RASOIR RECHARGEABLE **49.-**

Le mot mystère

Définition: poisson, un mot de 7 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution: Page 28

T	R	I	E	R	U	O	C	H	E	R	M	E	S	P
D	E	I	P	P	S	I	O	M	E	D	N	A	M	A
A	R	I	O	T	T	A	R	G	C	O	E	P	A	R
T	I	E	R	E	T	E	N	A	I	L	L	E	N	I
T	T	I	R	R	D	R	E	T	M	V	L	A	I	T
E	E	H	A	I	R	E	A	T	E	O	E	T	E	E
R	R	I	P	R	O	D	U	I	T	L	B	N	R	I
R	R	E	I	D	U	T	E	R	T	C	M	A	I	N
E	E	B	E	S	G	O	A	E	E	A	O	B	U	S
I	N	L	R	U	E	I	M	T	C	N	N	U	A	R
R	T	E	E	E	N	T	A	A	L	E	T	T	R	E
A	H	T	Y	P	O	F	R	T	S	A	N	I	A	G
C	R	O	P	O	P	O	I	S	O	N	S	T	E	I
E	L	A	V	E	N	U	L	L	A	R	D	R	R	R
P	R	I	S	O	N	R	E	G	I	P	I	E	T	E

- | | | | | |
|-------------------------------------|---|--|---|---|
| A Amande
Amaril
Attiré | C Centre
Chermès
Cime
Citer
Corne
Cour
Datte
Elavé
Epiderme
Eriger
Errent
Etudier | F Four
G Grattoir
Guêtre
H Haare
Hieble
L Lait
Lettre
M Macaron
Main
Manier
N Noyé
Nuit
Nullard
O Obus | Ogive
Ombelle
P Parité
Pécari
Pied
Piger
Piété
Ployé
Poète
Poison
Porc
Prison
Produit
R Rapière
Rentier | Retirer
S Saïtaïre
Samourai
Sudation
T Tenaille
Titre
Titubant
Toit
Traire
Traitant
Trier
Trier
Typo
V Volcan |
|-------------------------------------|---|--|---|---|

Fini les poils grâce à l'épilation électrique

Système unique d'épilation définitive

Institut de beauté
YSATIS
Serre 63 ☎ 039/23 11 33
La Chaux-de-Fonds

La Grande-Canarie avec Corona Holidays.



SYMPA!!!
Réservez maintenant
Nous vous offrons
Fr. 100.-
par personne

NATURAL Voyages
Ld.-Robert 51
LE NUMERO POUR TOUTE LA GRANDE CANARIE
039/23 94 24

SOLDES...

Vente aut. du 5.1. au 25.1.89

C'EST NOUS LES CHAMPIONS!



ESPACE DECOR

TAPIS D'ORIENT Rue des Moulins 17 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 24 01

Je cherche
Meubles anciens
Tableaux
Vaisselle
Tapis
Horlogerie
Divers

Le tout même en mauvais état.
☎ 039/41 21 30
460120

Mise à l'enquête publique

Route cantonale No 2171
Commune de Fontaines
Carrefour RC 2171 - RC 2372
Piscine du Val-de-Ruz

En application des articles 12 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, ainsi que de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (LEXUP), du 26 janvier 1987, le département des Travaux publics met à l'enquête publique:

— les plans d'élargissement de la route cantonale No 2171 et la construction d'un trottoir entre Fontaines et la piscine du Val-de-Ruz.

Les plans sont déposés au bureau communal de Fontaines où ils peuvent être consultés par tout intéressé.

Les oppositions aux plans d'élargissement de la route cantonale et à la construction du trottoir doivent être adressées, avec motif à l'appui, au Conseil d'Etat, pendant la durée de l'enquête, qui aura lieu

du lundi 23 janvier
au lundi 13 février 1989

Les propriétaires sont tenus d'aviser leurs fermiers et locataires si leurs baux sont touchés par la demande d'expropriation.

Le droit de propriété est restreint au sens de l'article 35, alinéa 1 LEXUP.

Le conseiller d'Etat,
chef du département
des Travaux publics:
A. Brandt

000119

Cours d'

ANGLAIS

Pour parvenir à un objectif de communication: de nombreux rythmes, niveaux et horaires à choix.

COURS STANDARD

Cours trimestriel, 1 leçon par semaine

DÉCOUVERTE DE L'ANGLAIS

1 leçon par semaine

COURS ACCÉLÉRÉS OU INTENSIFS

CLUBS DE CONVERSATION POUR AVANCÉS

ANGLAIS AMÉRICAIN

TELEPHONE IN ENGLISH

PRÉPARATION AUX EXAMENS DE CAMBRIDGE

PRÉPARATION AU CERTIFICAT

«British-Swiss Chamber of Commerce»
Et bien d'autres cours encore...

Renseignements et inscriptions
RUE JAQUET - DROZ 12
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

école-club migros

039 / 23 69 44



Un pot de yaourt dans votre salon

Campagne de contrôle du radon

Qui n'a pas son dosimètre? Les inspecteurs du Service d'Hygiène et de l'environnement terminent ces jours leur tournée prospective afin de placer prochainement les dosimètres de mesures du radon. Bon accueil, disent-ils, attendant pour aujourd'hui la livraison des 450 drôles de pots de yaourts.

Chaux-de-Fonds, par l'intermédiaire de son Service de l'hygiène et de l'environnement collabore à une campagne nationale de mesure du radon; c'est le programme RAPROS mené par la Commission fédérale de la surveillance de la radioactivité.

Cette campagne est entrée dans sa phase active. Ces dernières semaines, les inspecteurs du Service de l'hygiène et de l'environnement ont visité les 150 habitants inclus dans le quadrillage défini pour l'observation appliqué sur le plan de la ville. Les horizontales sont parallèles à la vallée, avec le quartier des Mèlèzes et celui des Postiers en pôles extrêmes.

En tirant les perpendiculaires, le but recherché est atteint, soit englober toutes les couches géologiques différentes et recouvrir les accidents du sous-sol. Ce canevas en diagonale donne l'avantage d'englober des quartiers de nature différente, soit habitat serré ancien et moderne, soit construction plus dégagées. Ces visées déterminées par le Service communal compétent sont entrées dans celles de la Confédération.

Pour ne pas ignorer les failles géologiques bien sûr - qui courent sous nos pieds, l'étude s'étend aux Crossettes, Grandes et Petites, et aux Roulets. Le quartier des Herbes est aussi prospecté, la similitude de type et d'âge de ses constructions offrant un intérêt complémentaire.

Volontairement, le territoire communal n'a pas été dépassé si ce n'est avec une visite à Biaufond, terminal de la grande faille souterraine qui suit le lit de la Ronde. Ces lieux, comme les gouffres également objets d'attention, sont des chemins aimés du radon.

Les dosimètres sont des petits pots de plastique, tout-à-fait banals extérieurement, fonctionnant passivement et ne contenant pas de substances radioactives.

Le couvercle laisse passer l'air et à l'intérieur un filtre de papier retient les produits de filiation du radon, les particules de poussières et ne laisse passer que le radon. Le détecteur de radon est une feuille de matière plastique où s'impriment des points invisibles à l'œil nu. Une fois posé chez les particuliers, ces gobelets ne doivent pas être ouverts.

(ib)

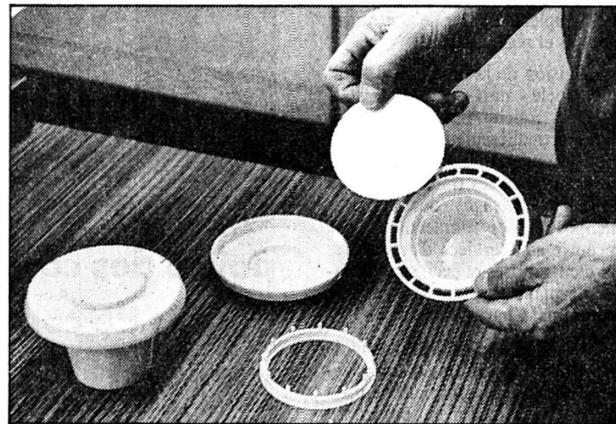
BON ACCUEIL

Les cinq inspecteurs, dans la mesure du possible, ont contacté les habitants des maisons désignées sur le plan, où les voisins immédiats, et relèvent l'esprit de collaboration rencontré. Les visites ont partagé, aux deux tiers, une méconnaissance de la question. Mais à une exception près, ces citoyens et citoyennes ont été d'accord de cohabiter avec trois dosimètres, durant trois mois. L'un sera sagement à la cave, l'autre dans le séjour et le troisième dans la chambre à coucher.

SOUS LE COUVERCLE

Cela pour avoir trois types de lieux dont l'aération et la proximité avec le sous-sol sont différents. Rendez-vous à fin avril pour la récolte des dosimètres et leur envoi à l'EIR, Institut spécialisé de Würenlingen pour la relève des données enregistrées.

(ib)



De drôles de petits pots de yaourts.

(Photo Impar-Gerber)

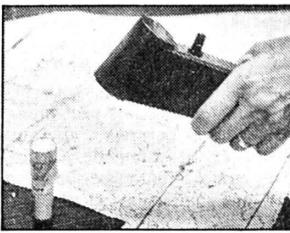
Le tube du jour

Coincidence du jour, un vieux Monsieur a rapporté au Service d'hygiène un tube de radium qui traînait dans son grenier (notre photo Impar-Gerber). Soit une quantité non négligeable de radium qui a provoqué des crépitements endiablés au compteur Geiger.

Pas de danger réel à proximité, le risque étant lié à l'aspiration des poussières.

Félicitation au rapporteur, car cette petite poudre répandue dans la nature ou dans les eaux,

bonjour les problèmes. Aujourd'hui, elle a pris le chemin de l'EIR. (ib)



(Photo Impar-Gerber)

COLLUSION... LA PRESSE SUISSE ET LES JEUNES

Ohé, du bateau ivre

Le surréalisme en six leçons

A l'Université populaire, le groupe [VWA] fait irruption dans le surréalisme. Le cours n'est pas ordinaire. Huit animateurs le façonneront au fil de six rencontres dont la première a eu lieu jeudi dernier.

haine de Rimbaud pour ses petites amoureuses.

Yves Velan a saisi avec brio «l'arme à longue portée du cynisme» à la manière de Huysmans. Le rire a envahi les rangs des auditeurs passionnés.

Ecrivains, peintres, sociologue, et autres enseignants, ils ont choisi leur thème. Et le surréalisme n'est pas loin, si l'on sait que les occupants ultérieurs de la chaire de cours devront tenir compte des exposés et digressions de leurs prédécesseurs.

Pour les autres chapitres, soit la situation historique, la théorie surréaliste et le premier manifeste, les arts, les procédés littéraires et le cinéma, la barre est placée haut. Mais on peut faire confiance aux Baratelli, Darbellay, Duvanel, Müller, Renaud et Palomo, du groupe [VWA] pour captiver une attention bien réelle. (ib)

La première leçon fut magistrale, le sang dégoulinait des Chants de Maldoror de Lautréamont, présenté par R.-L. Junod qui s'est fait encore complice de la

● Prochain cours, jeudi 19 janvier, 19 h 45, collège des Arts et Métiers.

Joutes populaires

Tournoi de football en salle de l'Union sportive



Sous le signe du fair-play.

(Photo Henry)

Le tournoi de l'Union sportive PTT s'est déroulé dimanche au Pavillon des sports. Dix-huit équipes se sont affrontées avec fair-play pour tenter de s'approprier l'un des deux challenges mis en jeu.

Par cette décision, les organisateurs ont prouvé que ce tournoi est et restera un tournoi populaire.

A l'issue du tour final, Les Rebelles et le FC BCN se sont qualifiés pour la finale pendant laquelle les postiers de Neuchâtel (Les Rebelles) prirent le dessus sur le score de 3 à 1.



CLASSEMENT

- 1. Les Rebelles; 2. FC BCN; 3. FC Le Parc et FC Hôpital; 4. US PTT 1 et FC Le Provençal; 5. Précinox, Les Cheminots, Boudry's bar; 10. Geneveys-sur-Coffrane, Star Plan Les Ouates, US PTT 2; 13. Moktar Brother's. (sp)

Horaires en consultation

L'office des transports communique que le premier projet de l'horaire 1989-1991 des PTT et des entreprises concessionnaires de transport par automobiles est mis à l'enquête publique jusqu'au 23 janvier 1989.

matin, à l'Office des transports, bâtiment de la Préfecture, av. Léopold-Robert 34, à La Chaux-de-Fonds.

Ce fascicule ou des extraits de celui-ci pourront être envoyés aux personnes qui en feront la demande écrite ou téléphonique (039.23.77.23) à l'Office des transports.

Cette procédure de consultation est conforme aux dispositions de l'Ordonnance fédérale sur les horaires du 15 septembre 1970.

Les usagers ont la possibilité de formuler leurs remarques ou demandes éventuelles de modifications, par écrit, à l'Office précité, jusqu'au 23 janvier 1989. (comm)

Durant la période d'enquête, le fascicule de ce premier projet d'horaire peut être consulté, le

De toutes les couleurs

Alimentation équilibrée à l'Ecole des parents

Pour sa dernière conférence de la saison, l'Ecole des parents s'est mise à table. En compagnie d'une diététicienne, Mme C. Dreyer, le menu idéal a été élaboré, songeant tout particulièrement aux enfants.

Avec des fibres en suffisance, des fruits et légumes crus et cuits chaque jour, la viande régulièrement remplacée par le poisson, les œufs, etc., le tour peut se jouer agréablement. Tout est question d'attention, ça en vaut la peine. (ib)

Manger de toutes les couleurs, s'inquiéter que tous les groupes d'aliments soient représentés, voilà la clef. Des notions qui devraient être entrées dans les habitudes. Et pourtant, des déséquilibres fréquents demeurent, comme les bourrelets. Les enfants ne sont pas épargnés.

Les points essentiels sont autant du domaine nutritionnel qu'éducatif. Ainsi «pas de nourriture récompense» précise la diététicienne, et les sucreries sont au banc des accusés. Les graisses arrivent ensuite sur la sellette. Surtout celles cachées dans les grignotages chers aux petits.

avis urgent

Urgent
Nous cherchons un
peintre
ou un
aide peintre
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.05.00

La fécondation in vitro

Depuis maintenant plusieurs semaines, L'Impartial publie sous ce titre des textes émanant de jeunes gens de la région. Destinée notamment à offrir aux adolescents la possibilité de s'exprimer au travers des colonnes d'un journal, cette opération, lancée par l'Association des éditeurs de journaux et de périodiques et par l'Union romande de journaux se poursuivra ces prochains mois.

teraient la solution du père biologique si leur mari était stérile, afin d'avoir la joie de vivre une grossesse. Les autres auraient l'impression de tromper leur mari, et préféreraient adopter un enfant.

Il est évident que pour qu'une initiative de ce genre ait sa raison d'être, il faut qu'un maximum de liberté soit accordée aux auteurs. Et cela tant au niveau du style que des idées. Nous espérons que nos lecteurs voudront bien le comprendre et l'admettre. (Imp)

Dans le cas où la solution du père biologique serait acceptée, la majorité des personnes interrogées estiment qu'il est absolument nécessaire d'avertir l'enfant lorsqu'il est en âge de comprendre, mais le plus tôt possible, ceci pour une question d'honnêteté envers l'enfant, et afin qu'il ait toujours confiance en ses parents.

La technique de la FIV-TE (fécondation in vitro-transfert d'embryon) peut être décrite de la manière suivante.

Par contre, lui faire connaître l'identité de son père biologique semble inutile, sauf si l'enfant le demande avec insistance. Si cette situation se présentait, la plupart des gens pensent qu'il faudrait révéler à l'enfant l'identité du père biologique, afin d'éviter des troubles psychologiques ou une rancune envers les parents.

Lors de la fécondation in vitro, un ovule prélevé instrumentalement est fécondé en dehors du corps maternel, dans une éprouvette, par un spermatozoïde. Le fruit de la fécondation est introduit dans la matrice de la mère par voie vaginale. Cette dernière opération est appelée transfert d'embryon. Le but de cette méthode de fécondation est de rendre possible une grossesse malgré certaines formes de stérilité.

Le dernier point abordé était de savoir si, à la place d'un homme, les personnes interrogées accepteraient que leur femme ait un enfant par l'intermédiaire d'un père biologique. Les réponses sont à nouveau assez équitablement partagées: les unes pensent que cela pourrait amener différents problèmes, être une source de conflit dans le couple; les autres accepteraient cette solution si elles étaient sûres que l'identité du père biologique reste entièrement secrète.

Si c'est le père qui est stérile, on peut envisager une insémination artificielle avec le sperme d'un donneur. Ce procédé fait l'objet de nombreuses critiques quant à l'anonymat des donneurs. Nous avons voulu connaître l'avis, sur ce sujet, de nos camarades de classe et de leurs parents. Nous leur avons distribué un questionnaire, et voici les idées principales qui en sont ressorties.

Après ce petit sondage, nous pouvons conclure que de telles décisions doivent être très réfléchies et discutées dans le couple. On ne peut donc donner un avis général: c'est à chacun et à chacune de trouver la solution convenant au couple.

Tout d'abord, environ 50 pour cent des femmes interrogées accep-

Laurence, Véronique, Marcelle, Sylvie.

Contre une façade

Un automobiliste domicilié en ville, M. V.M., circulait rue Numa-Droz hier vers 8 h 40 lorsque, à l'intersection rue du Modulor, il est entré en collision avec la voiture conduite par M. D.G., de La Chaux-de-Fonds qui, sous l'effet du choc a été projetée contre la façade ouest de l'immeuble No 71 rue Numa-Droz. Dégâts.

En chaîne

Alors qu'elle circulait vers 11 h 45, dans une file de véhicules rue des Crêtets, Mme M.L., du Locle, n'a pas réussi à immobiliser son véhicule derrière celui piloté par M. P.K., de La Chaux-de-fonds, qui venait de s'arrêter à hauteur du No 139. Sous l'effet du choc, le deuxième véhicule a été projeté contre l'arrière de celui conduit par M. P.C., de la ville. Dégâts.

CELA VA SE PASSER

Veillée œcuménique

Le Conseil chrétien de La Chaux-de-Fonds organise une veillée de prière œcuménique le jeudi 19 janvier à 20 h à l'église de Notre-Dame de la Paix. (comm)

«trapus» posés par le marché européen de 1993. Club 44, jeudi 19 janvier, 20 h 30. (Imp)

Des contes

Le Club des Loisirs s'en fera conter des belles et des bonnes, avec Edith Montelle, conteuse, qui propose un répertoire spécifique conduisant entre autres aux Planchettes. C'est jeudi 19 janvier, à la Maison du Peuple, à 14 h 30. (ib)

L'agriculture suisse et le défi européen

Directeur de l'Union suisse des paysans, Melchior Ehrler abordera l'un des problèmes les plus

L'Impartial Au présent, les signes du futur

Attention au permis de construire

Une plaque officielle obligatoire devant chaque chantier

Halte aux démolitions ou transformations «sauvages» ou à la sauvette! La direction des Travaux publics entend mettre un peu d'ordre dans ce type de travaux concernant les appartements et les immeubles. Ceci, non pas pour freiner ce genre d'opérations, mais plus simplement pour se conformer aux lois et règlements.

La décision de la direction des TP du Locle part d'un constat. «Depuis quelques années mais plus particulièrement ces derniers mois, nous remarquons que des personnes privées transforment de «manière sauvage» des appartements et des immeubles sans recourir aux services d'architectes ou d'entreprises et ceci, sans déposer de plans constate le conseiller communal Charly Débieux.

Or ceci est contraire à divers lois et règlements. Lors d'aménagements ou de transformations intérieurs, des plans doivent être déposés pour sanction auprès de l'architecte communal.

«Il ne s'agit pas de policer

d'avantage ces travaux» explique M. Débieux, mais simplement «de vérifier si ceux-ci sont en conformité avec les dispositions touchant à la police du feu, à l'usage de certains matériaux».

En outre, sur la base de plans, l'architecte communal vérifie les problèmes de statique d'un bâtiment avant de délivrer une sanction, soit un permis de construire. Pour attester qu'il est en ordre vis-

à-vis de la loi et qu'il a régulièrement rempli toutes les formalités nécessaires, chaque propriétaire d'immeuble en voie ou en cours de transformation devra dès lors afficher de manière bien visible une plaque aux abords de son chantier.

Celle-ci portera le numéro du permis de construire attestant de cette façon qu'une demande de sanction a été agréée en bonne et due forme. Qu'il s'agisse d'une transformation ou d'aménagements, intérieurs ou extérieurs.

«En fait, toute modification des murs d'un immeuble, tout changement de disposition des pièces d'un appartement à la suite d'abattements ou de montages de murs doit faire l'objet de la demande d'un tel permis» rappelle Charly Débieux.

Ainsi, en guise de vérification du respect des dispositions en cours, tel que c'est déjà le cas à La Chaux-de-Fonds, des plaques officielles seront accrochées aux abords des chantiers pour faciliter les vérifications.

(jcp)



Ville du Locle

direction des travaux publics
police des constructions
permis de construire

N° /

Exemple de la plaque officielle témoignant de la rectitude des démarches entreprises par un propriétaire d'immeuble lors de transformations ou de rénovations tant intérieures qu'extérieures.

Nouveau médecin-anesthésiste à l'hôpital

De Buenos Aires au Locle

L'Hôpital du Locle a accueilli pour la première fois un médecin-anesthésiste en la personne du Dr Jorge Castillo. Entré en fonction le 1er novembre dernier, il s'est plus particulièrement spécialisé dans l'anesthésie régionale.

D'origine argentine mais de nationalité suisse, le Dr Castillo a suivi ses études de médecine à Buenos Aires de 1966 à 1973 avant de se rendre en Allemagne. Pendant six ans, il a travaillé dans le service des soins intensifs à l'hôpital universitaire d'Hambourg puis de Düsseldorf avant d'arriver en Suisse. Après une année passée à Lucerne, le Dr Castillo a été nommé médecin-chef à l'Hôpital d'Altdorf (Uri) où il est resté trois ans.

Sa carrière s'est poursuivie à l'Hôpital de Porrentruy durant une année et demi avant de le mener ici au Locle, région où il souhaitait revenir vivre avec sa famille. (cc)



Le Dr Castillo, nouveau médecin-anesthésiste. (Photo Impar-Chuard)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances
Montandon-Clerc Mickael, fils de Montandon-Clerc Jean-Marc et de Montandon-Clerc, née Botteron, Christel Marika. - Crochemore Lara Anne-Maria Lucienne, fille de Crochemore Romuald Dominique Philippe et de Crochemore, née Gentile, Maria. - Haldimann Pauline, fille de Haldimann Michel et de Haldimann, née Jaquet, Mary-Claude.

Promesses de mariage

Polizzi Filippo Riccardo et Cavanis Giovanna. - Pillonel Gilbert Thierry et Comte Ginette Rosa.

Entrons dans la danse!

Le quatuor Fontanella au Temple de La Chaux-du-Milieu

Dans la Cour de la reine Elisabeth ou un peu plus tard dans celle de Louis XIV, de nobles gens se retrouvaient pour danser la pavane, la gaillarde, la gavotte, l'allemande ou encore le tourdion. Quelques siècles après, le quatuor de flûtes à bec Fontanella fait revivre ces airs d'autrefois. Il a été invité dimanche dernier par la paroisse de La Chaux-du-Milieu.

Même si l'ambiance de l'époque n'y est plus, il fait bon entendre ces musiques anciennes qui sont le reflet de toute une civilisation. Elles sont pétillantes de vitalité par leurs rythmes fort entraînants et n'engendrent pas la monotonie, c'est le moins que l'on puisse dire. Les notes déferlent à toute pompe dans une merveilleuse harmonie.

Et pour retranscrire ce style et lui conserver son caractère original, des musiciens qui ont pour noms Esther Gindrat, Anne Hofsetter, Monique Treuthardt et Eric Weber. Leur talent n'a d'égal que la beauté de leurs instruments, des flûtes dont les registres forment en quelque sorte les quatre voix d'un chœur mixte.

ENSEMBLE PARFAIT

Toutes ont leur importance dans la polyphonie et peuvent être perçues séparément. Le mérite des artistes revient à créer dans cet enchevêtrement de mélodies un ensemble parfait ou aucunes ne semblent dominer ou dominent toutes à la fois. L'exécution est sensible,

nuancée et techniquement impeccable.

Au plaisir des oreilles coïncide également le plaisir de découvrir des instruments peu courants, parce qu'absents dans un orchestre symphonique par exemple. Ces psaumes, chansons et autres danses de la Renaissance ont parfois été accompagnés par un percussionniste, Marcel Treuthardt. En remplacement du quatuor vocal Ronnard (chanteurs enroutés), celui-ci a joué plusieurs partitions de luth.

Difficile de rendre toutes les subtilités que propose cet instrument aux multiples cordes (7, 13 ou 21 selon les cas), mais l'interprète a su faire passer un message d'amour et de plénitude. PAF

Vue sur la mer

Trompe-l'œil créé à l'Hôpital

Désormais, les patients de l'Hôpital auront grand vue sur la mer depuis le salon de séjour. Avec l'aide de Claudévard, quatre élèves du collège Jehan-Droz ont créé et peint un trompe-l'œil haut en couleurs.

Les patients auront non seulement du soleil à revendre dans le salon de séjour mais ils pourront également accrocher leur manteau ou chapeau au mur ou encore jouer du piano en admirant une superbe plante verte...!

C'est sur l'initiative de l'Hôpital et dans le cadre des ACO que qua-

tre élèves du collège Jehan-Droz, Ana Sarrias, Sylvie Tari, Valérie Leimgruber et Anouchka Eymann ont pris leur plus beau pinceau et projeté sur le mur quelques-uns de leurs rêves. L'artiste Claudévard a apporté son aide technique et des conseils concernant les couleurs, les dessins, les agrandissements.

Les élèves ont d'abord réuni leurs idées, fait un dessin et l'ont reflété sur le mur à l'aide d'un rétroprojecteur. Le résultat est là après quelque quatre mois de travail à raison de deux heures par

semaine: une porte-fenêtre s'ouvre sur la mer, les dunes de sable et le soleil.

De quoi vous donner de grandes envies de liberté, d'évasion! Sur la droite de l'œuvre qui couvre une surface de 2 m 90 de largeur et de 5 m 30 de longueur, une plante (peinte) est posée sur un piano bien réel celui-ci. A gauche de la porte-fenêtre, un porte-manteaux supporte un par-dessus gris et un chapeau.

Par ce trompe-l'œil, le salon de séjour de l'Hôpital gagne en chaleur, en gaieté. (cc)



Les élèves, avec Claudévard, mettent une dernière touche au trompe-l'œil. (Photo Impar-Chuard)

La face cachée d'Elzingre

La Grange expose ses œuvres à l'Hôtel de Ville

Elzingre: ses dessins, sa signature sont familiers aux lecteurs de «L'Impartial». Mais celui qui d'un trait apporte la note humoristique, sarcastique, caustique à un événement a aussi de multiples talents cachés. La Grange expose ses œuvres à l'Hôtel de Ville du Locle jusqu'au 30 janvier.

Le duo du banc, la météo dans «L'Impartial», c'est lui. Le dessin qui dérange, qui agace, c'est encore lui. Elzingre provoque le rire, qu'il soit jaune ou franc. «On s'imagine que les dessinateurs de presse sont des requins, mais ce sont les autres qui le sont», confie Elzingre.

Lors du vernissage qui a eu lieu hier en fin de journée, son confrère Jean-Claude Perrin a souligné toute l'importance que peut prendre un dessin de presse: «Il vaut tous les éditos du monde. Sur un même espace il faut passer un message, une impression de manière

immédiate. En complément aux propos du rédacteur le dessin de presse commente, agresse, dérange parfois en ayant pris ces dernières années droit de papier».

Au delà des dessins de presse, cette exposition dévoile d'autres facettes d'Elzingre et de sa personnalité. Il a arpenté la région et a croqué quelques-uns de ses paysages à l'encre de chine et l'aquarelle noire, sujet qu'il exploite depuis peu. L'agressivité et la précision du trait font ici place à la douceur, à la sensibilité.

Si Elzingre égratigne l'actualité quotidienne, avec ses œuvres de science-fiction, il n'est pas moins tendre avec le futur tel qu'il l'imagine.

Bref, cette exposition, première collaboration entre La Grange et l'Hôtel de Ville comme l'a relevé Jean-Philippe Hirschi, met en valeur les facettes très variées de l'artiste. A découvrir jusqu'à fin janvier. (cc)



A chacun son banc...

(Photo Impar-Chuard)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 18 AU 24 JANVIER

Amis des chiens Le Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree, annonce que les entraînements se déroulent tous les samedis, rendez-vous à 15 h à la Combe Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 23.74.27 (repas).

CAS section Sommartel. - Mercredi 18, délai d'inscription pour les Vosges - Gérardmer, ski en famille. Vendredi 20, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Mardi 24, gymnastique à 18 h 45. Gardiennage: MM. E. Pavillon et Cl. Matthey.

CAS groupe des aînés. - Stamm le lundi à 18 h au café de la Place.

CAS groupe féminin Roche-Claire. - Samedi 21 janvier, ski de

fond, Le Bois des Lattes. Départ poste PTT à 12 h 03. Destination: Haut de la Côte. Retour par train. Renseignements et inscriptions: le samedi matin entre 8 h et 10 h. Tél. 26 60 48. Gardiennage 21-22 janvier: G. Gasser, M. Wyder.

Club des loisirs Le Locle. - Jeudi 19 janvier à 14 h 30 au Cercle de l'Union, troisième match aux cartes.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 23 janvier, 20 h, répétition.

BRAVO A...

Georges Matthey...

...et non Gustave, que le Conseil communal vient de féliciter pour 35 ans d'activité. (Imp)

FRANCE FRONTIÈRE

Tuberculose à Besançon

Dépistage sur 1400 élèves

Le diagnostic d'un cas de tuberculose chez un professeur d'un collège bisontin de Besançon exige une campagne de dépistage auprès de 1400 élèves et enseignants de l'établissement soumis dès hier à un examen.

L'annonce de cette maladie a comme on l'imagine fait souffler un vent d'inquiétude dans la capitale comtoise encore sous le choc des récents cas de méningites cérébro-spinales.

Les autorités médicales de la ville se sont efforcées de dédrama-

tiser cette affaire de tuberculose, qui ne peut faire contagion en raison de l'obligation du vaccin, immunisant en principe toute la population.

Cela n'empêche pas il est vrai, le traitement chaque année dans le seul département du Doubs de plusieurs dizaines de tuberculeux, mais aujourd'hui la maladie ne présente plus le même caractère de dangerosité que par le passé.

D'ailleurs, le professeur d'anglais soigné actuellement à l'hôpital est hors de danger selon les médecins traitant. (p.r.a)



Au présent, les signes du futur

Ville du Locle

Ramassage du vieux papier

La commune du Locle organise, en collaboration avec les sociétés sportives, une tournée de ramassage de papier le **jeudi 19 janvier 1989, dès 7 heures** afin de préserver les installations d'incinération de Cridor et permettre le recyclage du vieux papier. Nous remercions la population de bien vouloir sortir son papier.

14003 Le Conseil communal

VILLE DU LOCLE

TAXE DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe se fera **AU POSTE DE POLICE JUSQU'AU 31 JANVIER 1989**

Le certificat de vaccination contre la rage doit être présenté à cette occasion.

Nous rappelons que:

- tout nouveau chien doit être annoncé au poste de police,
- la taxe est due dès l'âge de 6 mois atteint avant le 1er juillet.

14003 DIRECTION DE POLICE

Remise de commerce

M. et Mme Jean-Maurice Tièche informent leur aimable et fidèle clientèle qu'ils ont remis leur **boulangerie-pâtisserie Crêt-Vaillant 2 - Le Locle** dès le 16 janvier 1989.

Ils profitent de cette occasion pour remercier sincèrement tous les clients et amis qui leur ont témoigné leur confiance et les invitent à la reporter sur leurs successeurs.

Se référant à l'avis ci-dessus, M. et Mme André Graf ont le plaisir d'informer la clientèle et le public en général qu'ils ont repris la boulangerie-pâtisserie.

Par des marchandises de première qualité et un service soigné, ils s'efforceront de mériter la confiance qu'ils sollicitent.

140034

offres d'emploi

LANIXA SA

Nouvelle Clinique Montbrillant La Chaux-de-Fonds

cherche tout de suite ou à convenir

une secrétaire médicale pour notre service de radiologie.

Faire offre écrite avec curriculum vitae, copies de diplômes, références, copies de certificats et prétentions de salaire, à la direction de Lanixa S.A., case postale 10, 2306 La Chaux-de-Fonds.

752

Nous sommes une entreprise de **révision de citernes** du canton de Neuchâtel. Pour diriger nos équipes, nous cherchons un **responsable** dynamique et capable de prendre des responsabilités.

Ce poste conviendrait à une personne avec, si possible, expérience des révisions, qui devrait assumer les responsabilités suivantes:

- contact avec la clientèle;
- établissement des devis;
- programme des réviseurs;
- contrôle des équipes;
- facturation.

Si vous vous sentez apte à prendre ce poste à responsabilités, écrivez-nous!

En outre, nous vous proposons:

- une participation au chiffre d'affaires;
- véhicule à disposition et tous les avantages d'une grande entreprise;
- haut salaire pour personne capable.

Faire offres écrites sous chiffres 87-1224 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

351

offres d'emploi

au printemps

Nous cherchons pour notre arrivée de marchandises **manutentionnaire** (avec permis de conduire). Entrée: début février. Pour tous renseignements et rendez-vous ☎ 039/23 25 01 Service du personnel

012600

ASCOM Microelectronics à Bevaix, une entreprise en pleine expansion, vous propose au sein d'une équipe dynamique et motivée, un poste de **concierge** chargé également de surveillance et d'entretien de ses installations.

Une formation technique (CFC) ainsi que plusieurs années d'expérience sont un atout.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. T. Monnin au 038/46 25 25, int. 261.

Les offres manuscrites sont à envoyer à:

ascom
Ascóm Favag SA
Microelectronics
CH-2022 Bevaix

000059

B
BERGEON

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir: **4 employées**

- Téléphoniste** à temps complet. Ce poste conviendrait à personne dynamique, capable de recevoir des appels en allemand et anglais. Le travail est complété par la responsabilité du classement.
- Employée de bureau technique** pour notre atelier de conditionnement. Poste à temps complet pour personne de 35 à 45 ans, capable de se mettre au courant rapidement, de prendre des responsabilités et de tenir à jour des fichiers à l'aide de l'informatique.
- Employée pour notre service publicité** Travaux de secrétariat (dactylographie), d'économat et de préparation des annonces publicitaires. Poste à mi-temps, horaire à convenir.
- Employée** pour aider notre service «Fournitures». Poste à mi-temps (7 h 30 à 11 h 30) convenant à personne précise dans son travail, capable de se mettre au courant rapidement.

Ecrire ou se présenter en prenant préalablement rendez-vous chez: **BERGEON & CIE SA, av. Technicum 11, 2400 Le Locle, ☎ 039/314832 (interne 18)**

194

RTSR

Vu l'introduction prochaine d'un **Service interchaîne de nouvelles**, la **RADIO SUISSE ROMANDE**, Domaine Information, engage des

journalistes RP à plein temps et à temps partiel (pigistes) pour sa rédaction centrale à Lausanne.

Activité de «généraliste» avec possibilité de spécialisation après quelques années, selon affinités et circonstances.

Exigences générales:

- être inscrit au registre professionnel (RP) et formation universitaire ou jugée équivalente;
- bonne connaissance des affaires internationales, nationales, régionales, cantonales et économiques;
- seconde langue nationale et l'anglais; parfaite maîtrise du français et aisance dans l'expression orale;
- disponibilité pour horaires irréguliers, sens des responsabilités et du travail en équipe.

Entrée en fonctions: 1er avril ou date à convenir.
Délai d'inscription: 10 février 1989.

Les candidats(tes) de nationalité suisse voudront bien adresser leur offre de service avec curriculum vitae, copie de certificats, photographie, prétentions de salaire en précisant l'emploi souhaité au:

011834

Service du personnel de la Radio Suisse Romande 40, avenue du Temple - 1010 Lausanne

autos-motos-vélos

GARAGE DU RALLYE
A. Dumont, distributeur Opel
Le Locle

Ventes spéciales

du 5 au 25 janvier

ALFA ROMEO 90 2.0i 1986
40 000 km Valeur Fr. 12 900.-, cédée à **Fr. 11 200.-**

FORD ESCORT LASER 1.6 1984
38 000 km Valeur Fr. 9 500.-, cédée à **Fr. 8 400.-**

HONDA CIVIC 1.5 GL 1987
28 000 km Valeur Fr. 11 100.-, cédée à **Fr. 8 900.-**

OPEL KADETT JUBILÉ 1987
25 000 km Valeur Fr. 13 800.-, cédée à **Fr. 12 500.-**

Voyez notre parc - Crédit - Essai
Réservation pour le printemps
Service de vente
P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33

14001

offres d'emploi

Nous cherchons à engager **un(e) ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)** et **un aide de laboratoire** pour le 1er février 1989 ou date à convenir. Semaine de 5 jours, congés le samedi et le dimanche. Sans permis s'abstenir s.v.p.

Boulangerie G. Steiner, Monruz 19, 2000 Neuchâtel. ☎ 038/25 46 31

30033

Mise à ban

Monsieur Jean-Jacques REUBY, propriétaire de l'article cadastral No 6109 du cadastre des Brenets, exploité par l'entreprise STUAG met à ban la partie formant carrière.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ce terrain, par suite du danger que représente l'exploitation des carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Le Col-des-Roches, le 12 janvier 1989.

Le chef d'arrondissement: J. Bertolotti

Mise à ban autorisée
Le Locle, le 13 janvier 1989.

Le président du Tribunal: J.-L. Duvanel

140035

Mise à ban

L'entreprise STUAG met à ban les carrières qu'elle exploite sur la commune du Locle et formant les articles cadastraux suivants:

No 4994 - au lieu-dit «Col-des-Roches»
No 6048 - au lieu-dit «Aux Granges»
No 2291 - au lieu-dit «Les Malpierrez»

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ces terrains, par suite du danger que représente l'exploitation des carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

L'entreprise STUAG met à ban les carrières qu'elle exploite sur la commune des Brenets et formant l'article cadastral suivant:

No 803 - au lieu-dit «Le Vorpet»

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ces terrains, par suite du danger que représente l'exploitation des carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Le Col-des-Roches, le 12 janvier 1989.

Le chef d'arrondissement: J. Bertolotti

Mise à ban autorisée
Le Locle, le 13 janvier 1989.

Le président du Tribunal: J.-L. Duvanel

140038

Publicité intensive - Publicité par annonces.

RESTAURANT - RÔTISSERIE
Chez Sandro
2400 Le Locle - Rue de la Gare 4
☎ 039/31 40 87
«A l'enseigne du bien manger» 014049

Les fêtes passées... le tour de taille reste!

Vous pouvez retrouver votre ligne et perdre jusqu'à trois kilos par semaine en écrivant à:

Sylma S.A., BP 168, 2400 Le Locle qui vous enverra sa documentation (joindre 2 timbres à Fr. 0.50).

A l'attention de:

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ Localité: _____

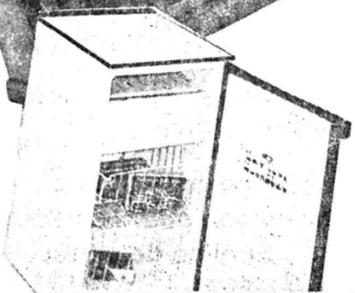
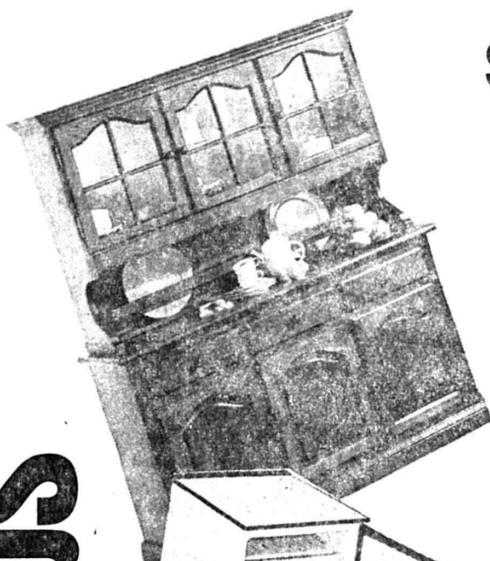
14146

Super SOLDES pour la maison

meubles électroménager tapis

Quelques exemples:

Printemps



Livraison gratuite
Garantie un an
sur l'électroménager

012600

Salon tissu 2 canapés dont un biplace, un fauteuil 2490.- 1490.-	Congélateur Indésit 115 litres 499.- 429.-
Salon cuir 1 canapé 3 places 1 canapé 2 places 1 fauteuil 3990.- 2590.-	Sèche-linge Kenwood 490.- 398.-
Table de salle à manger stratifié noir 160x90 cm 549.- 299.-	Tapis mécanique modèle Luxor 240x340 cm 469.- 310.-
Chaise assortie à la table ci-dessus 199.- 100.-	Tapis mécanique Shiraz 290x190 cm 260.- 190.-
Congélateur Rotel 173 litres 669.- 599.-	Tapis mécanique moderne 140x200 cm 498.- 329.-

Ventes spéciales jusqu'au 25 janvier 1989

A louer au centre du Locle:
**beau et spacieux
4 1/2 pièces**

entièrement rénové, tout confort,
3e étage.

En option: une chambre indépen-
dante attenante avec bain-W.-C.

Convient à famille soigneuse
et tranquille.

Ecrire sous chiffres 28-470030 à
Publicitas, 2400 Le Locle. 470030



Tél. 039/271 171

A vendre au Locle

**LOCAUX
INDUSTRIELS**

454 m² sur 3 niveaux

MEMBRE
SNGCI

000192

DOMETOR

PROMOTION & IMMOBILIER

A LOUER TOUT DE SUITE
DANS NOUVEAU SHOPPING CENTER
avenue Léopold-Robert 73

petite boutique avec 2 vitrines

Situation commerciale excellente.
Passage important.

Pour toute information
☎ 039/23 83 43

42

URGENT - Jeune secrétaire cherche:
APPARTEMENT
à l'extérieur de La Chaux-de-Fonds ou aux
environs. Loyer modéré. Confort pas néces-
saire.
S'adresser: Mlle Reinhart, Auberge de La
Puce, 2333 La Ferrière, ☎ 039/63 11 44.
460109

France, Bresse,
environ 120 km
de Suisse,
à vendre:
**MAISON
DE MAÎTRE**
tout confort;
excellent état;
sur 10 000 m²
de terrain;
jardin à la française;
pigeonnier;
dépendances
aménagées.
SFr. 295 000.-
justifiés.
Tél.
0033/85 74 54 51
(24 heures sur 24)
925

A louer, Midi 1, Le Locle,
au rez-de-chaussée:
**surface commerciale
d'environ 50 m²**
pour atelier, magasin, kiosque, cordonne-
rie, etc. ☎ 039/26 60 61 460107

PICKAGENCIA
Helvétie 52, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 56 57
**Achat et vente
de tout objet immobilier**
prendre contact avec Mme R. Schaller
012076

A louer à Saint-Imier, rue des
Envers, tout de suite
**appartement
de 3 pièces**
récemment rénové, avec cuisine agen-
cée, situation tranquille, loyer
Fr. 500.- + Fr. 60.- de charges.
☎ 061/99 50 40 001018

A louer aux Bois
**Surface commerciale
(vitrines)
Appartement 2 pièces
attenant**
Renseignements: 039/61 11 96
460115

Renan
A louer pour fin mars,
rue des Convers
3 pièces
avec confort.
Loyer Fr. 320.-
+ charges.
Garage Fr. 55.-.
Etude Ribaux
& von Kessel,
avocats et notaires
Promenade-Noire 6
2000 Neuchâtel
☎ 038/24 67 41
000516

France, Bresse,
environ 120 km
de Suisse,
à vendre:
**FERMES
DE CARACTÈRE
SÉLECTIONNÉES**
bordées par rivièrre,
étang, bois;
**60 000 m²
DE TERRAIN**
A partir de
SFr. 58 000.-.
Tél.
0033/85 74 54 51
(24 heures sur 24)
926

Jeune couple cherche
à louer ou à acheter
grand 3 pièces
ou 4 pièces,
à La Chaux-de-Fonds ou envi-
rons, dès mars-avril 1989.
☎ 038/25 94 24 300045

A louer au centre
de La Chaux-de-Fonds
garage
Libre tout de suite.
Ecrire sous chiffres
28-975004 à Publicitas,
2400 Le Locle 14146

A louer à Villeret/BE, rue de la
Vignette, dans petit local, situation
tranquille:
appartement de 4 pièces
avec pièce pour hobby.
Pour concierge doué pour l'artisanat.
Loyer: Fr. 620.- + Fr. 80.- de charges.
☎ 061/99 50 40 001065

A louer à Tavannes
**appartement
de 3 pièces**
Libre tout de suite
+ garages
A louer à Tramelan
**appartement
de 5 pièces**
Libre dès le 1er mai 1989.
Pour tout renseignement, veuillez
vous adresser au 039/41 32 42 1101

**économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé**

Je cherche (canton de Neuchâtel, Jura
et Jura bernois)
**immeubles ou
maisons locatives**
Décision rapide. Paiement comptant.
Ecrire sous chiffres 28-460075 à Publici-
tas, 2302 La Chaux-de-Fonds 460075

cti
gestion immobilière sa
Raffinerie I 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44
A louer dans immeuble rénové
avec ascenseurs

**appartements
modernes**
Cuisines entièrement agencées, avec vue.
2 pièces: Fr. 615.- + charges.
3 pièces: Fr. 825.- + charges.
3 1/2 pièces: Fr. 930.- + charges.
Abraham-Robert 39 à La Chaux-de-Fonds.
Libres tout de suite ou pour date à con-
venir.
Renseignements et visites, téléphonez
au 039/26 00 84 000152

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

A louer à La Chaux-de-Fonds
locaux commerciaux
Convient pour bureaux, assurances,
médecin.
Centrés. Environ 120 m²
Terminaison au gré du preneur.
Libres tout de suite.
Ecrire sous chiffres 28-120198 à Publicitas,
2302 La Chaux-de-Fonds 120198



Je désire m'abonner pour

- 3 mois à Fr. 49.-
- 6 mois à Fr. 92.-
- 12 mois à Fr. 177.-

Cocher ce qui convient

Nom: _____
Prénom: _____
Domicile: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Liste d'entente large à gauche

Propositions du PSN pour les cantonales

On nous communique:

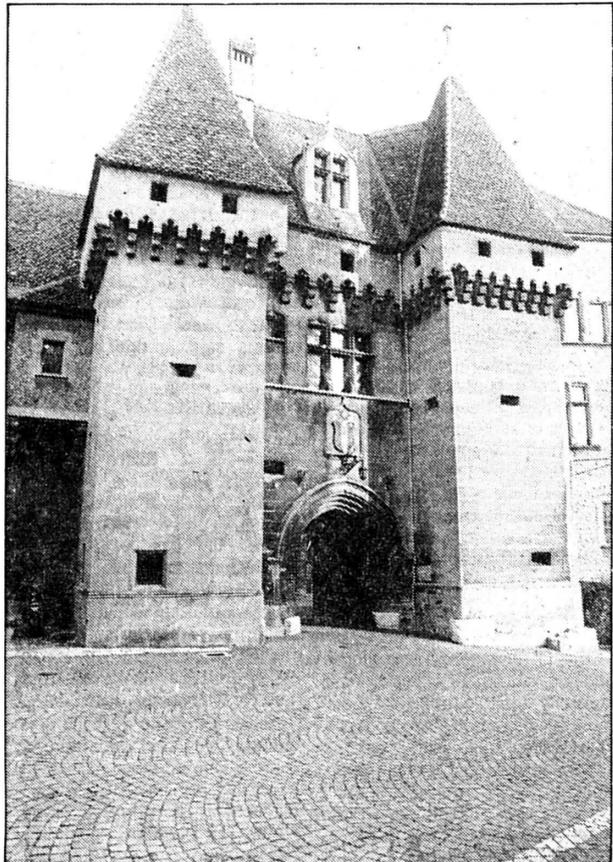
Réuni en comité cantonal le 16 janvier dernier, le Parti socialiste neuchâtelois a longuement étudié les enjeux des élections cantonales des 8 et 9 avril 1989. La préparation des listes de candidats au Grand Conseil, tâche des organisations de district, est d'ores et déjà pratiquement achevée. La qualité des femmes et des hommes qui bri-

gueront un siège au Parlement cantonal tient avant tout à la valeur de leurs engagements au service de la population du canton, où ils espèrent contribuer à nous faire mieux vivre ensemble.

Nul ne doute que c'est avec enthousiasme que le congrès du Parti socialiste neuchâtelois prévu pour le 27 janvier prochain aux Geneveys-sur-Coffrane désignera

ses deux candidats au Conseil d'Etat; Pierre Dubois et Francis Matthey disposent en effet, tant au sein du parti que dans la population, d'un capital de confiance intact et ils s'engageront dans cette campagne électorale forts du soutien de tout leur parti. En outre, constatant la faiblesse notoire de la majorité des candidats libéraux et radical au Conseil d'Etat et le manque de pertinence dans la gestion des affaires de l'Etat des partis qu'ils représentent, considérant de surcroît que les électrices et les électeurs neuchâtelois souhaitent

rencontrer une alternative crédible à la liste commune des partis bourgeois, le comité cantonal du Parti socialiste neuchâtelois proposera, au congrès du 27 janvier, d'entreprendre auprès des partis Ecologie et Liberté, Liste libre et pop-unité socialiste une démarche visant à l'établissement d'une liste commune des forces de progrès du canton. Le comité cantonal entend ainsi démontrer sa volonté d'aborder la prochaine législature avec un gouvernement cohérent, formé de personnalités compétentes. (comm)



Une porte que certains candidats espèrent, dans un proche avenir, franchir en «locataire»... (Photo archives Schneider)

PARTI PRIS

Bipolarité

La décision du comité du Parti socialiste neuchâtelois de proposer au prochain congrès du parti une entente électorale avec les petites formations pour l'élection au Conseil d'Etat constitue une décision politique de première importance. Qui dépasse sans doute le seul enjeu électoral d'avril prochain.

Elle est non seulement habile pour dynamiser l'appareil politique large des forces de gauche et alternatives conclu dans le district de Neuchâtel (le seul qui le sera vraisemblablement par les socialistes) mais elle indique peut-être aussi un changement de cap.

Les socialistes ont toujours affirmé jusqu'ici une ligne de partage des eaux nette entre les trois grandes familles politiques: libéraux-radicaux, socialistes, populistes. En souhaitant une entente avec le pop et les formations alternatives, le comité du parti socialiste répond

électorale au rapprochement opéré à droite tout en surmontant les querelles idéologiques qui avaient éloigné les socialistes des populistes.

La pratique politique au Grand Conseil et en ville de Neuchâtel en contenait les prémices: à chaque vote important, on retrouvait non plus trois blocs mais deux. Cette bipolarité des forces politiques neuchâteloises rendra peut-être plus difficile le fameux «consensus neuchâtelois» sur les grands projets de développement. Ce sera en tous les cas inévitable durant la campagne électorale et bien entendu lors des prochaines sessions du parlement cantonal.

Quant à savoir si cette bipolarité consacrée à l'occasion d'une échéance électorale durera et quels en seront les effets non seulement au sein de la gauche mais dans la vie politique future, là se situe sans doute le point d'interrogation.

Pierre VEYA

Maçonnerie: les pourparlers tournent court

La FOBB refuse les propositions patronales

Rien ne va plus dans le secteur du bâtiment à Neuchâtel. Le Syndicat FOBB n'accepte pas les contre-propositions de la section neuchâteloise de la Société suisse des entrepreneurs concernant l'horaire de travail et la revalorisation des salaires pour 1989. Les discussions ont tourné court et la FOBB a décidé, après consultation de sa base, le 14 janvier dernier, de porter le différend devant l'Office neuchâtelois de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs de travail.

Le différend ne porte que sur les salariés de la maçonnerie et du génie-civil; les autres secteurs du bâtiment ayant trouvé un accord ou étant en bonne voie d'y parvenir.

Au bénéfice d'une nouvelle convention depuis 1988 et valable jusqu'en 1990, les travailleurs de la maçonnerie et du génie-civil ont obtenu sur le plan national, au titre du renchérissement, de la compensation du salaire pour la réduction de la durée du travail, une revalorisation des salaires allant de 65 centimes à 45 centimes suivant les différentes catégories concernées (chef d'équipe, maçons diplômés, manœuvres, etc.).

Une adaptation générale donc mais qui fait ensuite l'objet de compléments dans chaque canton (le niveau des salaires dans le bâtiment ainsi que d'autres dispositions étant discutées au plan cantonal).

LE DIFFÉREND

L'horaire général de travail est calculé sur l'année à 42 heures hebdomadaires. Le différend porte sur la répartition saisonnière de la durée du travail. Le patronat propose 39 heures et demie du premier janvier au 17 mars; 44 h et demie du 20 mars au 27 octobre; 39 heures et demie du 30 octobre au 31 décembre.

La FOBB n'accepte pas de descendre au-dessous des quarante heures en hiver. Deux raisons à cela: c'est la saison où les risques de chômage sont les plus évidents et une réduction de l'horaire

d'hiver équivaut à un allongement de l'horaire d'été.

«Nous savons que les mois d'été sont les plus productifs. Mais nous estimons que les travailleurs ont droit à une vie de famille décente pendant la belle saison. Les travailleurs ne sont pas des machines», commente M. José Alvarez, secrétaire FOBB, à La Chaux-de-Fonds.

Deuxième point de divergence important: la rémunération. Le patronat accepte que les salaires soient arrondis mais entend limiter la revalorisation effective des salaires à 0,5 franc à l'heure. La FOBB exige le double pour les chefs d'équipe, les maçons diplômés et non-diplômés et 20 centimes pour les manœuvres.

José Alvarez: «Le bâtiment connaît une période faste. Nous estimons normal que les travailleurs en bénéficient également. En période de crise, nous avons souffert de la chute de la conjoncture, nous attendons aujourd'hui un geste des patrons».

D'autres revendications figuraient également au menu des pourparlers: introduction du salaire mensuel, étude d'un système de retraite à la carte, indemnisation des chauffeurs transportant le personnel, amélioration du salaire des apprentis.

M. Alvarez se déclare très déçu de l'échec des négociations et ne se rappelle pas avoir dû recourir à l'Office de conciliation dans le cadre de pourparlers sur l'horaire et les salaires.

A noter qu'à Genève et à Lausanne, les discussions ont abouti alors qu'elles se poursuivent actuellement dans les autres cantons romands.

ENTREPRENEURS: PAS DE COMMENTAIRE

Interrogé, la section neuchâteloise de la Société suisse des entrepreneurs regrette que ce conflit soit porté sur la place publique. Afin de respecter l'esprit de la Convention collective, elle se refuse en conséquence à faire tout commentaire. P. Ve

PUBLICITÉ

TCR

TELECINEROMANDIE

offre à ses abonnés trois représentations de WALT DISNEY'S WORLD ON ICE (Disney sur glace)

les 25 janvier 1989 à 17.30 h, 26 janvier 1989 à 20.00 h, 28 janvier 1989 à 17.30 h

Chaque membre a droit à une entrée gratuite et à des prix exceptionnels pour les accompagnants.

Pour tout renseignement complémentaire et tout abonnement (fr. 38.- par mois avec décodeur), veuillez téléphoner au No 021/20 11 11.

NEUCHÂTEL 26

L'Impartial
Le point fort

Quatre morts sur les routes du canton en décembre

Selon le bureau des statistiques et la brigade de circulation de la gendarmerie neuchâteloise, 259 accidents de la circulation se sont produits durant le mois de décembre 1988. Toujours selon la même statistique, 55 personnes ont été blessées et 23 ont été «victimes» d'un procès-verbal pour ivresse au volant.

Les causes de ces 259 accidents sont les suivantes:

Violation de priorité	32
Pas adapté vitesse	57
Distance insuffisante	27
Ivresse	30
Circulation à gauche	11
Inattention	23
Changement de direction	11
Dépassement téméraire	5
Marche arrière	15
Imprudence des enfants	4
Signalisation pas respectée	23
Inobservation passage pour piétons	1
Conditions atmosphériques	3
Imprudence des piétons	4
Croisement imprudent	2
Sommeil, surmenage, malaise	5
Animaux domestiques, gibier	1
Autres causes	5
Fuite(s) après accident	2
Conducteur(s) identifié(s)	1



Les mauvaises conditions atmosphériques provoquent également des accidents. (Photos archives-Impar)

La mort de l'orme

Les Verrières: un géant s'écroule



Le mastodonte à terre. Quel âge avait-il ?

(Impar-Charrère)

Il devait avoir 300 ans. Peut-être plus. Un gros orme planté à côté de la cure de Meudon, aux Verrières, s'est abattu hier matin. Cet arbre, victime d'un coup de foudre, avait plusieurs grosses branches sèches et il lui manquait la cime, tombée voilà deux ans.

à bout du mastodonte sans problème. Son tronc, creux, mesurait près de 2,50 m. de diamètre. L'arbre offrira 30 stères de bois de feu.

300 ANS ET PLUS...

Quel âge avait cet orme? Trois-cents ans, estimaient les bûcherons. Il avait poussé à côté de la

cure, rebâtie en ...1587. Le temple, encore plus ancien, fut reconstruit avant 1517. Autant dire que cet orme, et les autres qui se trouvent dans les parages, pouvait même avoir 400 ans!

Un autre arbre célèbre, et toujours sur pied, le tilleul des catholiques, au-dessus de la gare de Bove-

resse a plus de 500 ans. Avant la réforme (1530), les moines du prieuré St-Pierre de Môtiers qui se rendaient à Montbenoit avaient placé une madone dans son tronc creux. Depuis, la statue a disparu, mais l'endroit où elle se trouvait est encore bien visible...

(jic)

Chien gentil, mord quelquefois

Tribunal de Neuchâtel: le retour de «Neggi»

«Neggi», le chien de l'ex-juge d'instruction B.O., a encore mordu deux fillettes. Sa propriétaire comparait hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel. On a beaucoup parlé de la psychologie du chien... et de l'éducation des enfants.

«Neggi», que la justice neuchâteloise commence à bien connaître, ne comparait pas. C'est lui qui a mordu le 11 avril dernier la petite Catherine à la cuisse gauche, où elle gardera une cicatrice. Ses parents ont porté plainte. Plaignant aussi, le père de Linda, qui a été mordu au genou droit le 3 septembre. Catherine a eu «le mauvais réflexe de s'enfuir en hurlant alors que le chien se précipitait sur elle», a expliqué Mlle O. Linda aussi. «Ce sont ces réactions de fuite qui provoquent les réactions du chien».

Propriétaire du chien, Mlle O. a d'abord contesté en être la détentrice. Elle est rarement à Wavre et le remet en garde à un vétérinaire. Si elle a payé la taxe des chiens, c'est machinalement, parce qu'elle a reçu un bulletin de versement. Quant à «Neggi», qui vagabondait, il a été castré et désormais il ne sort plus seul de la propriété, assure la prévenue.

QUE FONT LES PARENTS ?

Mlle O. émet ensuite quelques considérations sur les gosses qui entrent dans la propriété pour voir les chevaux. Des enfants peu surveillés, que leurs parents devraient éduquer en leur expliquant qu'une propriété privée, on n'ose pas y aller. «Les parents n'ont bientôt plus rien à faire», entendra-t-on même plus tard

sur l'air connu de la démission parentale. Les gamins, il y en a même qui refusent de s'en aller quand on le leur demande: «C'est quand même un comble!». lance la prévenue. Et puis c'est dangereux, à cause des chevaux, de la paille où on a vu des enfants et où on aurait trouvé des allumettes consumées.

Pour le représentant des plaignants les choses sont simples: ce chien qui a attaqué des humains à quatre reprises en moins de six mois est hargneux. D'ailleurs la Cour de cassation pénale (excusez du peu) l'a constaté. Or un chien hargneux doit être tenu en laisse ou muni d'une muselière: cette disposition du règlement d'exécution de la loi sur la taxe et police des chiens a été violée. A entendre la défense, ajoute l'avocat, «ce sont les enfants qu'il faudrait tenir en laisse!»

«ON VISE LE MAÎTRE»

L'avocate de la prévenue estime qu'«au-delà du chien on vise davantage son maître». Un chien qui est gentil, donc pas hargneux. De plus le règlement visé, qui ne fait pas de différence entre domaine public et propriété privée «n'est pas très clair». L'avocate conclura à la libération pure et simple de sa cliente, après avoir affirmé: «On est en droit d'avoir un chien qui a un caractère de gardien».

Entre ce droit et celui des enfants à ne pas se faire mordre, le président Sørensen tranchera dans une semaine. Il a décidé d'aller voir la propriété entre temps, en assurant qu'il n'y pénétrerait pas... JPA

Cantonniers pollueurs

Amendes requises au Tribunal du Val-de-Travers

A la mi-août, un garde-chasse surprenait deux cantonniers en train de vider le contenu d'une citerne dans une carrière, en pleine forêt, au-dessus de St-Sulpice. Ce mélange d'eau (90%) et d'hydrocarbures provenait du centre d'entretien de Couvet où un séparateur avait été vidangé. Hier, les cantonniers ont comparu devant le tribunal du Val-de-Travers, que présidait le juge Max Kubler.

Le service de la protection de l'environnement était plaignant. Ces déversements s'effectuaient dans un secteur où existent des sources. Les cantonniers avaient toujours fait comme cela. Normalement, ces liquides auraient dû être acheminés à la cimenterie d'Eclepens, où ils sont traités et brûlés.

Contre J.-C. P., chauffeur remplaçant à l'époque, le procureur a requis 200 frs d'amende. «J'avais dit à mon collègue ne pas être d'accord avec ces déversements. Mais il n'y avait pas de point de décharge défini. Maintenant, j'ai un ordre de mon voyer-chef. Cela ne se reproduira pas une seconde fois. Je regrette ce qui est arrivé.»

Le collègue, A.U., ne savait pas que des sources se trouvaient dans les parages. «Si j'avais connu le terrain...» Le procureur demandait 600 frs d'amende. A.U. la trouve un peu salée: «On a commis une faute, d'accord, mais j'aimerais une réduction.»

Le jugement sera rendu le 3 avril.

C. M. n'aime pas la chatte du voisin. Elle a laissé des traces de griffures sur sa porte-fenêtre, fait ses crottes dans les massifs, mordu de jeunes plants. Il l'a chassée à coups de cailloux, puis s'est servi de sa carabine à plombs «pour la faire partir». «Si je l'ai blessée, c'est involontairement. D'ailleurs, je ne suis pas le seul à tirer dans le quartier.»

Un jour la chatte est rentrée avec un plomb entre la 11e et la 12e côte. Les voisins ont porté plainte. Comme il est difficile de tenir son chat en laisse, les voisins vont déménager à Travers où minet pourra se promener librement. Quant au prévenu, il attendra le 3 avril pour connaître le sort que lui réserve la justice. Le procureur a

requis dix jours d'emprisonnement.

Voulant séparer deux de ses clients qui se battaient, la tenancière d'un établissement public de Travers a été bousculée. En tombant, elle s'est profondément entaillée la main. Quinze points de suture, quinze jours d'arrêt de travail.

Le prévenu, P.P., explique qu'il n'a pas poussé la patronne. «Je me suis retourné et elle est tombée.» La dame: «M'sieur le président, je pèse 72 kg; il faut plus qu'un coup de vent pour me faire trébucher...»

Finalement, P.P. a accepté l'arrangement. Il payera les 1500 frs de frais qui représentent le salaire du cuisinier remplaçant et celui de la femme de ménage. L'audience ne lui coûtera que 45 frs. JJC

Budget et Robella

Conseil général de Saint-Sulpice: le menu

Le Conseil général de Saint-Sulpice se réunira vendredi au collège. Deux points importants à l'ordre du jour: le budget 1989 et la Robella. C'est la dernière commune à se prononcer sur l'aide au TBRC. Les dix autres du Val-de-Travers ont déjà dit oui.

L'exécutif prévoit des recettes pour 808.145 francs, alors que les dépenses devraient atteindre 845.494 francs. Le déficit présumé atteint 37.349 francs.

Les impôts représentent la plus importante ressource de la commune: 540.000 francs. L'exécutif table sur une augmentation car, en 1987, 500.000 francs seulement avaient été encaissés. On constate également que le revenu des forêts est estimé à 12.000 francs, contre 24.000 francs dans les comptes 1987.

Au chapitre des charges, les frais d'administration et les travaux publics sont en hausse alors que



14.000 francs pour le télésiège Buttes - Robella - Chasseron, si le législatif dit oui vendredi.

(Photo Impar-Charrère)

l'instruction publique, avec 266.000 francs, coûtera 10.000 francs de moins qu'en 1987.

Enfin, concernant l'aide à la Robella, c'est une somme de 14.000 francs en 1989 et autant en

1990 que la commune versera si l'arrêté est adopté par le législatif vendredi. (jic)

Conductrice blessée à Neuchâtel

Une jeune conductrice domiciliée à Neuchâtel, Mlle Chloé Fluhmann, 23 ans, a été blessée dans un accident de la circulation, hier vers 7 h 10.

Roulant en direction de Saint-Blaise, elle a perdu le contrôle de son véhicule à hauteur du Nid-du-Crô et a embouti la voiture conduite par Mme S.C., du Landeron,

circulant sur la piste centrale en sens inverse et qui entreprenait à ce moment-là le dépassement d'un véhicule.

Blessée, Mlle Fluhmann a été transportée par ambulance à l'hôpital, tandis que Mme C. ainsi que sa fille ont toutes deux été emmenées dans un hôpital qu'elles ont pu quitter après y avoir reçu des soins.

LITTORAL

Jours de fête à Hauterive

La Joyeuse compagnie de Saint-Vincent aura l'honneur d'ouvrir les festivités altariennes inscrites au calendrier de cette année. Le 21 janvier, elle récompensera de jeunes pâtisseries dans le cadre de son concours de la pierre d'or.

Autre moment chaud traditionnel, la Fête d'automne se déroulera

les 1er et 2 septembre. Les sociétés d'Hauterive se manifesteront le 18 mars pour la FSG, le 22 avril pour la Chanson d'Hauterive, qui s'apprête à célébrer son 40e anniversaire, sans compter les nombreuses manifestations sportives qui se placent avantageusement dans le calendrier. (at)

Dorémifasollasizu

Saint-Aubin: spectacle nouveau à La Tarentule

En ce début d'année, La Tarentule qu'abrite la localité de Saint-Aubin reprend ses activités. C'est dans les locaux du centre culturel de la Béroche que les membres du club des 25, les membres amis «soutien» et le public pourront assister au spectacle présenté par le Microband de Bologna «Dorémifasollasizu».

Lauréats du Prix National de Florence 1986 en tant que meilleurs fantaisistes musicaux, Luca Domenicali et Danilo Maggio, la trentaine, sont des artistes de renommée internationale. Ils possèdent un répertoire classique, plein de délicieux gags, entre Café-Théâtre et clowns musicaux.

Les quelque 70 places seront vite occupées vendredi 20 et

samedi 21 janvier à 20 h 30 pour assister à ce spectacle. Rires et amusements sont garantis! (rs)

Pénurie de neige

Le plaisir à fond : programme modifié



Un souvenir des hivers d'antan, pour consoler les sportifs.

(Photo archives Schneider)

Les conditions d'enneigement actuelles ont contraint le Service cantonal des sports (Sports pour tous) de modifier le programme.

En effet, de nos jours, il n'y a presque plus que dans la région de La Vue-des-Alpes et de Tête-de-Ran que l'on peut pratiquer le ski de fond.

Aussi, la décision a-t-elle été prise hier après-midi de laisser ouverts les deux parcours Nos 1 et 2 de Tête-de-Ran et de La Vue-des-Alpes pour la période No 2, soit jusqu'au 22 janvier 1989, afin de remplacer les parcours 4 et 5 (Les Ponts-de-Martel et Le Locle).

Cette décision sera aussi valable

pour la période No 3, qui débute samedi 21, pour les parcours 6 et 7 (La Côte-aux-Fées - Chaumont).

Les nombreux amateurs de fond auront ainsi la possibilité de participer aux concours organisés en perforant leurs cartes sur les parcours de Tête-de-Ran ou La Vue-des-Alpes jusqu'au 5 février 1989. (ha)

Pour les jeunes de 2 à 90 ans

Un don à la ludothèque de Cernier

Hier après-midi, Jacques-A. Bourquin, agent général de la société mutuelle suisse d'assurances sur la vie Patria a remis un chèque à la ludothèque de Cernier.

En 1978, en effet, Patria-Vie avait érigé, à l'occasion de son centenaire, une fondation baptisée «Patria-Jeunesse» pour promouvoir le travail des jeunes et l'aide à la jeunesse. Elle apporte actuellement son soutien de manière directe et individualisée à des jeunes gens mais aussi à des œuvres ou à des projets dans le cadre de cette vocation.

«Ce don fut le bienvenu» dit Dominique Wertheimer, responsable de la ludothèque. Créée en 1978 à Fontainemelon, la ludothèque a des soucis financiers. Après un déménagement qui a eu lieu en 1987, elle s'est installée à Cernier dans un local qui représente une lourde charge, soit un loyer de 540 francs par mois. Si les clients viennent de toutes les communes du Val-de-Ruz, seulement neuf d'entre elles versent la modeste somme de 30 centimes demandée

«ce qui ne couvre même pas les frais du local», dit la responsable.

Les aides déjà versées par le Kiwanis-Club et le Lyons-Club à l'occasion des «douze heures de fromage» ainsi que le don de l'école Coppélia n'ont pas suffi.

BÉNÉVOLAT

Actuellement, la ludothèque fonctionne grâce à une vingtaine de personnes bénévoles qui offrent quelques 1000 heures de travail par année. Si elle possède environ 600 jeux, ceux-ci se détériorent vite et «nous n'avons pas les fonds nécessaires pour les renouveler tous», précise Dominique Wertheimer.

Le don ne fut pas remis en espèce: son montant fut établi sur la base d'une liste de jeux prétablie par les responsables. Parmi les jeux nouveaux que la ludothèque va pouvoir acquérir, mentionnons le «Trivial Pursuit», un microscope, «une scie magique» électrique qui a la particularité de tout couper à l'exception des doigts des enfants, une radio, un appareil à

cassettes en plastique dur et un kart.

La ludothèque est ouverte à tous les enfants moyennant une petite cotisation annuelle et un supplément de 50 centimes à 5 francs selon la valeur du jeu emprunté. Chacun peut emporter un ou deux jeux pendant trois semaines.

POUR TOUS LES GOÛTS

La ludothèque a classé les jeux par thèmes, les enfants peuvent y trouver des jeux de sociétés, de construction, de stratégie, d'habileté ou d'imagination. Les jeux électroniques, très prisés l'an dernier, sont moins souvent empruntés. A côté des tracteurs et des petits vélos, les gosses trouveront encore les bons vieux lotos et des puzzles en tous genres.

Si la ludothèque n'est pas une garderie, les enfants sont cordialement invités à venir y passer leurs loisirs, qu'on se le dise, surtout que, selon la devise affichée sur le mur, cet établissement est ouvert à «tous les jeunes de 2 à 90 ans».

LME

Envolées les abeilles!

L'inspecteur démissionne à Fontainemelon

Agé de 73 ans, André Guinand de Fontainemelon a demandé à être relevé de sa fonction d'inspecteur des ruchers d'abeilles du cercle No 4 du Val-de-Ruz.

Avant de passer la main à un plus jeune passionné après 23 ans d'inspection, il nous décrit la situation de l'apiculture actuelle au Val-de-Ruz.

«Une ruche peut contenir jusqu'à 50.000 abeilles et une reine peut pondre en pleine saison jusqu'à 2000 œufs par jour». Du fait que les ruches sauvages sont interdites, chaque apiculteur possède un numéro devant figurer sur le rucher. Le dernier recensement dénombre 1250 ruchers au total, ce qui représente une diminution de 79 par rapport à l'an passé.

Il faut chercher l'explication de la mauvaise récolte de miel au Val-de-Ruz pour l'année 1988 dans les mauvais temps du mois de juillet. Comme il manquait de pucerons

sur les arbres, il n'y a pas eu de miellée de sapins. L'apparition de la varroase dans un rucher à Dombresson a causé également des dégâts. Le vétérinaire cantonal le Dr Du Pasquier s'est vu dans l'obligation de déclarer, zone de protection, tout le territoire du Val-de-Ruz. (ha)

André Guinand, né le 9 juin 1916 à Dombresson a fait un apprentissage de boulanger-pâtisseries à Gorgier avant de pratiquer son métier à Valangin et à Neuchâtel. Il fut nommé à ce titre dans les Coopératives de Dombresson et de Fontainemelon. Dix ans plus tard, il abandonne le métier pour devenir visiteur des pignons à l'usine de la fabrique d'horloges de Fontainemelon. Père de trois enfants, il s'est marié en 1940. (ha)

Les OJ bien classés

Ski-Club Vue-des-Alpes

Le Ski-Club La Vue-des-Alpes constitué d'une bonne équipe de jeunes s'est entraîné depuis l'automne dernier pour le ski de fond. Ils ont, en effet, pratiqué, sous la direction de moniteurs, le ski à roulettes et de la culture physique en salle.

Le week-end dernier, une dizaine de licenciés OJ ont participé au championnat jurassien des Breuleux; ils ont obtenu de bons résultats. En relai 3 x 5 km, Mireille Pittier, Virginie et Deborah Maegerli, toutes de Fontainemelon, ont reçu la médaille d'argent.

En relai toujours, les garçons OJ se sont classés au 13e rang, il s'agit de Christophe Pittier, Cédric Stadelmann et Jacques Mesot. Une autre équipe constituée de René Mesot, Jean-Marcel Robert et Stéphane Colin est arrivée au 18e rang. (ha)

Policier en infraction

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

A. S. a dépassé un usager sur la route de La Vue-des-Alpes, mais n'a pas pu se rabattre à temps, avant le marquage interdisant ce type de manœuvre. Or, l'usager en question était un gendarme qui établit un rapport de dénonciation. A. S. reproche au policier d'avoir volontairement accéléré dans le but d'empêcher le dépassement avant l'interdiction.

«Dans la mesure où ce policier a lui-même commis une infraction par son comportement, son témoignage n'est pas impartial», a dit l'avocat.

Le défenseur estime ainsi que, compte tenu des circonstances, son client n'a pas à être puni et a demandé sa libération. Le tribunal rendra son jugement à huitaine.

A l'occasion d'un contrôle, la police a constaté que le dispositif d'échappement du véhicule de A. F., défectueux et produisant un

bruit excessif, ne répondait pas aux prescriptions. Le prévenu s'est opposé au mandat d'amende du Ministère public en exposant que son pot d'échappement, neuf, avait une bride «malencontreusement» desserrée. Celui qui s'oppose à un mandat d'amende est renvoyé devant le tribunal et c'est au juge qu'il faut alors fournir les explications adéquates. Or, A. F. ne s'est pas présenté à l'audience, de sorte que, par défaut, il a été condamné à 50 fr d'amende et 34,50 fr de frais de justice.

COMME DEUX PIÉTONS SUR UN TROTTOIR...

C. G. est renvoyé devant le tribunal pour voir circuler, sans motif, entre Coffrane et Montézillon, sur la gauche de la chaussée, et pour perte de maîtrise. Le prévenu affirme que le conducteur survenant en sens inverse avec l'inten-

tion d'obliquer à gauche, a marqué une hésitation, puis a renoncé à bifurquer. C. G. a voulu anticiper la manœuvre de cet automobiliste et s'est déporté sur la gauche, pour entrer, finalement, en collision frontale.

«C'est l'histoire des deux piétons sur un trottoir, qui se regardent, vont à gauche, puis à droite, avant de buter l'un contre l'autre» a expliqué l'avocat.

Cette version ne recoupe cependant pas celle de l'autre automobiliste, contre lequel il n'existe d'ailleurs aucune prévention. C. G. a néanmoins conclu à sa libération. Le tribunal rendra son jugement à huitaine.

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitué au greffe. (zn)

DÉCÈS

CORCELLES
Mme Rosina Schwitter, 1896

NEUCHÂTEL
Mme Marcelle Zurlinden, 1896

NEUCHÂTEL 33

CELA VA SE PASSER

Semaine de prière

Des soirées de prières fixées du 18 au 25 janvier sont organisées dans toutes les paroisses du Val-de-Ruz. Elles auront lieu de 20 h 15 à 21 h. Mercredi 18.1 à Fenin, jeudi 19.1 au temple de Cernier,

vendredi 20.1 à l'église à Cernier, samedi 21.1 à l'occasion de la messe à Cernier, dimanche 22.1 lors du culte et de la messe, lundi 23.1 à Coffrane, mardi 24.1 à la maison de paroisse à Fontaines et mercredi 25.1 à Dombresson. (ha)

divers



Vente de matériel de bureau, matériel de laboratoire, machines, outillage

L'Office des Faillites de et à Neuchâtel, offre à vendre, de gré à gré, par lots désignés sous les Nos 1 à 7, dépendant de la masse en faillite de METERDRIVE SA, à Neuchâtel:

- Lot No 1** 1 fraiseuse Emco FB 2 avec accessoires et outillage, 1 tour Emco Maximat Super 11 avec accessoires et outillage, 1 scie à ruban pour métal Black & Decker.
- Lot No 2** Matériel de laboratoire comprenant: microscope, oscilloscopes, multimètres, établis et planche à dessin.
- Lot No 3** 1 banc d'étalonnage + 1 banc de contrôle.
- Lot No 4** Outillage divers comprenant: clés, forets, fraises, tarauds, meuble de visserie.
- Lot No 5** Mobilier de bureau avec armoires, étagères.
- Lot No 6** 1 photocopieuse Gestetner, 1 machine à café Solis.
- Lot No 7** Ordinateurs avec imprimantes, machines à écrire, répondeur automatique.

Les locaux, Parcs 38 à Neuchâtel, seront ouverts le vendredi 20 janvier 1989 de 9 h 30 à 11 h 30, pour la visite.

Les offres écrites et chiffrées, en précisant le lot désiré, devront être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites de Neuchâtel, Beaux-Arts 13, jusqu'au mercredi 1er février 1989.

Vente au comptant et sans garantie au plus offrant, après réunion des amateurs.

Renseignements: ☎ 038/22 32 41, M. Mayor.

000122

Office des Faillites - Neuchâtel

A vendre
Toyota Tercel 4 WD
4.12.87, 27 000 km, beige métallisé, radiocassette, ☎ 032/97 11 74
12060

A vendre
Suzuki SJ 413 4x4
1986, 26 000 km, radiocassette, crochet d'attelage, expertisée déc. 88 (Fr. 270.- p.m.), ☎ 039/37 18 31
14152

A vendre
NISSAN PATROL
1984, 45 000 km, options (treuil, etc.), Fr. 18 500., ☎ 038/31 22 07
000301

Particulier vend
Jeep Cherokee 4.0 Limited
3000 km, novembre 1988, anthracite, radio-combi, 4 jeux porte-skis, valeur neuf Fr. 49 000.-, cédée Fr. 43 500.-, ☎ 038/41 10 50
300063

Superbe
Mercedes-Benz 200 W 123
4 vitesses, 1976, jaune, 4 roues à neige complètes, en parfait état, expertisée, garantie totale, reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant. M. Garau Rue des Artisans 4 2503 Bienne Tél. commerce: 032/23 51 23 Tél. privé: 032/51 63 60
001527

GARAGE DE LA RONDE LEASING
Fiat Panda 1000 L
Fr. 139.- par mois. ☎ 039/28 33 33
768

mini-annonces

à vendre

ARGENTERIE NEUVE, Fr. 10.- pièce. ☎ 066/56 72 62 dès 15 heures. 460121

immobilier

A LOUER JOLI APPARTEMENT de 3 pièces pour fin mars, situé centre ville. ☎ 039/23 79 22 aux heures des repas. 460114

A LOUER CHAMBRE indépendante avec douche. ☎ 039/28 27 04 460122

PERSONNE TRANQUILLE cherche à louer 1-2 pièces, extérieur La Chaux-de-Fonds de préférence. ☎ 022/82 79 04 465004

demandes d'emploi

HORLOGER COMPLET, cherche place à responsabilités. Ouvert à toutes propositions. Longue expérience. Ecrire sous chiffres 28-460104 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds. 460104

JEUNE DAME, cherche heures de ménage et repassage. ☎ 039/23 49 09 460116

mini-annonces

demandes d'emploi

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE cherche travail à domicile (région La Chaux-de-Fonds). Délais respectés, présentation impeccable, discrétion garantie. Provisoirement au 022/82 79 04 465005

EMPLOYÉ DE COMMERCE (CFC), pas assez occupé et trop souvent seul dans son bureau, cherche changement de situation dans un service interne. Longue expérience dans divers domaines, langues, esprit réfléchi. Offres sous chiffres 28-460117 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds. 460117

COUPLE DE CONCIERGES, avec expérience, désire changer de situation, à temps complet. Ecrire sous chiffres 28-470031 à Publicitas, 2400 Le Locle. 470031

MONSIEUR cherche emploi comme chauffeur-livreur, service d'entretien, peinture, etc. Etudie toutes propositions. ☎ 039/28 79 06 460079

Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50) Annonces commerciales exclues

LA PUBLICITÉ



un second souffle dans une difficile compétition

les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

● offres d'emploi

SCHWARZ-ETIENNE S.A., fabrique d'horlogerie
cherche à engager:

horlogers complets

connaissance du chronographe souhaitée;

poseurs(euses) / emboîteurs(euses)

Préférence sera donnée à des personnes habituées à travailler sur des produits haut de gamme.

Nous offrons:

- bonnes prestations sociales,
- horaire variable.

Date d'entrée: au plus vite ou à convenir.

Ecrire à:

Schwarz-Etienne S.A.
Service du personnel
Léopold-Robert 94
2300 La Chaux-de-Fonds

ou téléphoner au numéro 039/23 28 48,
interne 22.

012101



CHOCOLATS CAMILLE BLOCH SA
2608 COURTELARY - TEL. 039 / 44 17 17

Nous sommes: - une entreprise de la branche alimentaire dont la qualité des produits est unanimement reconnue,
- une entreprise appelée à se développer pour répondre aux exigences du marché.

Nous cherchons: un **décorateur-étalagiste**
ou un **décorateur-créateur**

- au bénéfice du CFC correspondant,
- apte à travailler de manière indépendante et sachant faire preuve d'esprit d'initiative,
- disponible immédiatement ou pour une date à convenir.

Nous offrons: - un poste de travail dans notre atelier, à la conception, la création et la réalisation du matériel de promotion,
- les avantages d'une entreprise dynamique de l'industrie alimentaire,
- horaire continu,
- restaurant d'entreprise.

Nous attendons: votre offre de service manuscrite, accompagnée des documents usuels, ou votre appel téléphonique à notre Service du personnel (M. Progin, ☎ 039/44 17 17, int. 240) pour tout renseignement complémentaire.

12301

Ragusa torino 'SWISS-LL' Kirsch



Pour des missions temporaires et des places fixes, nous cherchons des

installateurs sanitaires

Tout de suite ou à convenir.
Suisse ou permis C.
Nous attendons votre appel.

713

27 11 55

Crèche de l'Amitié, La Chaux-de-Fonds, cherche tout de suite

femme de ménage

pour environ 8 heures par semaine;

stagiaire

jeune fille désirant faire un stage d'une année auprès d'enfants pré-scolaires.

S'adresser à la directrice Mme Michelin, Manège 11, ☎ 039/28 64 88.

120186



LE SAMARITAIN
Hôpital de zone de Vevey

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

une infirmière sage-femme
ou **une sage-femme**

une infirmière occasionnelle

pour les soins généraux et les soins intensifs;

des aides infirmières

pour une période de 6 mois au minimum.

Les offres complètes sont à adresser, avec documents usuels, au service du personnel du Samaritain, Hôpital de zone, 1800 Vevey.

016300

● divers

Multisols

linos - plastique - tapis
tapis de milieu - parquet

A. Grilli

Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

012410



en avance sur le temps

En tant que fabricant, entre autres, de la Swatch et de la TwoTimer, nous ne disposons pas seulement des moyens de production les plus modernes: nous développons et construisons également tous les outillages et toutes les machines dont nous avons besoin pour usiner nos composants et les assembler.

Pour construire votre **avenir**
Apprenez une profession d'

Jeunes hommes ou jeunes filles faites un

apprentissage

avec contrat dans les métiers de:

- décolleteur
- ouilleur
- mécanicien de machines

Début: 21 août 1989

Nous offrons:

- Horaire de travail variable
- Rémunération dès la 1ère année
- Une formation pratique adaptée aux technologies nouvelles
- Possibilités de logement et de pension
- Participation aux frais de transport

Pour tous renseignements, visites, stages et inscriptions, adressez-vous au CENTRE-ROMAND DE FORMATION PROFESSIONNELLE A CHEZARD Tél. 038 541111, int. 3290.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2052 Fontainemelon

ETA - Une société de SMH

12126

Solution du mot mystère:
PIRANHA



Notre point commun.

● offres d'emploi

Girard-Perregaux

Manufacture de montres d'exception
depuis 1791

cherche

horloger qualifié

connaissant les mouvements
quartz et mécaniques

emboîteur / emboîteuse

habile et consciencieux(se)
pour travailler en atelier

Faire offre ou téléphoner à:
Girard-Perregaux SA

• Place Girardet 1 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 25 11 44, interne 311

012754

Répondez
s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

L'annonce, reflet vivant du marché

Un décès, deux responsables

Accident mortel jugé au Tribunal de Moutier

Le Tribunal de Moutier, présidé par Ronald Lerch, avait hier à juger deux usagers de la route, prévenus d'homicide par négligence. Ils étaient impliqués, l'un au volant d'une voiture, l'autre au guidon d'une moto, dans un accident de la circulation qui avait coûté la vie d'une jeune femme, en mai 1987, à la sortie est de Bévillard. Le premier a écopé de cinq jours d'emprisonnement, le second de 45 jours, ces deux peines étant assorties d'un sursis portant sur deux ans.

Les faits: vers 19 h 50, par une soirée ensoleillée de mai 1987, C. circule, sur une moto flambant neuve et de grosse cylindrée, de Malleray en direction de Sorvilier. Sur le siège arrière du deux-roues, H., sa fiancée.

Au même moment, W., qui vient de terminer sa journée de travail, prend le volant pour se rendre à son domicile. De la route de Champ-de-Chin, il se dirige vers Malleray et arrive donc au carrefour du bas de Bévillard, qu'il doit traverser complètement.

VITESSE ET FATALITÉ

Avant de s'engager sur la route principale, W. s'arrête, jette un regard vers la gauche puis un autre vers la droite, lâchant ensuite le frein de son véhicule, un modèle

automatique. Mais à peine engagé sur la route cantonale - sa voiture y empiète d'environ 1 m 90 selon le rapport de police - alors que son regard se tourne une nouvelle fois vers la gauche, il aperçoit un deux-roues qui survient de cette direction, et stoppe à nouveau son véhicule.

Sur le deux-roues en question, C. et H. donc. Le premier, apercevant la voiture, freine violemment et tente un écart; la moto se couche sur le flanc, glisse jusqu'à la voiture, qu'elle percute.

Les deux motocyclistes sont projetés en l'air, le conducteur retombant grièvement blessé, sa passagère dans un état tel qu'elle allait décéder immédiatement après son entrée à l'hôpital.

Les raisons de cet accident tragi-

que? Des fautes commises par les deux conducteurs, l'un refusant une priorité due, l'autre circulant trop vite, le soleil, très bas et éblouissant pour W., la fatalité aussi, H. perdant son casque dans la chute - qui était pourtant fermée, mais sans la sécurité manuelle - C. freinant violemment, dans la crainte de voir le véhicule continuer son chemin.

RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Le tribunal allait conclure hier à des responsabilités partagées, mais dans des proportions très différentes, aux circonstances qui ont provoqué le décès de la jeune H. Et d'expliquer que ces deux usagers de la route ont été surpris l'un et l'autre par le comportement de l'autre.

Pour ce qui concerne C., le tribunal a jugé qu'il avait fait preuve d'insouciance coupable en roulant à une vitesse excessive, estimée par les experts à un minimum de 80 kmh. «S'il avait respecté le 50 kmh prescrit, il aurait pu ralentir suffisamment son deux-roues pour pouvoir éviter la collision», déclara-

notamment Ronald Lerch. Et d'affirmer que si le freinage intempestif de C. était bien dû à l'empiètement de W. sur la chaussée, la chute de la moto est due pour sa part à cette vitesse excessive.

En conséquence, C. est reconnu coupable d'homicide par négligence, faute pour laquelle il écope d'une peine de 45 jours d'emprisonnement, assortie d'un sursis de deux ans.

Quant à W., son véhicule se trouvait en partie en travers de la chaussée à l'arrivée de la moto, refusant ainsi une priorité due et s'engageant alors que la visibilité était mauvaise. Dès lors, le tribunal l'a reconnu coupable également d'homicide par négligence - mais dans une mesure moindre que C. - ainsi que de lésions corporelles graves, le jeune motocycliste ayant été grièvement blessé et longuement hospitalisé. Sa peine: cinq jours d'emprisonnement, assortie elle aussi d'une période probatoire de deux ans.

Quant aux frais judiciaires, qui se montent à quelque 4400 francs, C. et W. les assumeront à part égale. D. E.

Transports publics: un pas de plus

Communautés tarifaires: cela se précise

Soucieux de promouvoir activement les transports publics, le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé d'édicter les Directives pour la planification et l'exploitation des communautés tarifaires. Ces directives fixeront notamment les conditions prévalant à l'octroi de subventions. Dans un rapport adressé au Grand Conseil et intitulé «Système de communauté tarifaire dans le canton de Berne», le gouvernement explique comment il entend s'acquitter de cette tâche.

La création de sept communautés tarifaires permettra de simplifier le système de tarification relativement compliqué qui est appliqué actuellement dans le canton. Les réductions tarifaires constituent un effet secondaire souhaitable. Le territoire cantonal sera divisé en cinq communautés essentiellement bernoises et deux communautés extra-cantonales: Seeland-Jura Berne (y compris les communes fribourgeoises voisines), Haute-Argovie-Emmental, Thoune-Oberland Ouest, Interlaken-Oberland Est, Suisse du Nord-Ouest

(Laufonnais), Soleure-Granges (Bas-Emmental, région de Niederbipp). La délimitation finale des communautés dépend des communes périphériques, qui sont libres de choisir celle à laquelle elle veulent appartenir.

TARIF UNIQUE

A l'intérieur des communautés sera appliqué un tarif unique, échelonné par zones, pour les abonnements de tous les moyens de transports publics. Les limites des zones seront en général fixées de telle sorte qu'une commune ne se situe que dans une seule zone. Un abonnement mensuel pour les 2 premières zones coûtera entre 35 et 45 francs, les zones supplémentaires coûtant entre 15 et 20 francs de plus.

C'est aux organisations et corporations régionales que revient l'initiative d'une création de communautés tarifaires. Le canton conclura pour elles les contrats nécessaires avec les entreprises de transport, par lesquelles ces dernières s'engageront à introduire la communauté tarifaire. (oid)

TRAMELAN

Passionné et pas inconnu

Nouvel entraîneur au Judo-Club



Le Judo-Club Tramelan entre les mains du nouvel entraîneur Etienné Hügi. (Photo vu)

Pour succéder au Chaux-de-Fonnier Jean-Claude Dauwalder, qui pour raison professionnelle, a remis son mandat d'entraîneur du Judo-Club Tramelan, il a été fait appel à Etienné Hügi qui n'est pas un inconnu dans le monde du judo.

Ainsi, le club tramelot que préside M. Moly Molango continue d'être entre de bonnes mains puisque Etienné Hügi est bien décidé à poursuivre le travail de son prédécesseur. Détenteur de la ceinture marron, Etienné Hügi habite Escherh mais a combattu plusieurs années sous les couleurs du Judo-Club de Reconvilier.

Etienné Hügi attache une grande importance à la préparation technique et c'est pourquoi il a soigné ce domaine plutôt que de se consacrer à la compétition.

Agé de 29 ans, le nouvel entraîneur avait noué des contacts sympathiques avec le club tramelot et il n'est pas étonnant que l'on se soit approché de lui pour prendre en main les équipes juniors ainsi que les aînés.

Passionné de judo depuis son plus jeune âge, Etienné Hügi avait participé régulièrement aux championnats jurassiens où on a pu souvent le trouver aux places d'honneur. C'est donc avec un certain optimisme que les responsables tramelots peuvent entrevoir l'avenir du club car, si les actifs ne sont pas en grand nombre, la section des juniors comporte plusieurs espoirs qui n'ont pas encore dit leur dernier mot lors des compétitions. (vu)

Nominations

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a procédé à diverses nominations en ce début de 1989 soit:

● **Vice-maire:** M. Hubert Boilat (rad) a été élu à la fonction pour l'année 1989.

● **Salle de la Marelle:** M. Walter Burri, domicilié à Tramelan, a été désigné en qualité de concierge à plein temps de la salle de la Marelle, de la salle de gymnastique ouest et de diverses installations

municipales. Il entrera en fonction le 1er mars 1989.

● **Piscine:** sur proposition de la commission de gestion, le Conseil municipal a confirmé l'ensemble du personnel dans ses fonctions pour la saison 1989, soit, M. Claude-Alain Berberat, gardien responsable; Mme Martine Berberat, caissière auxiliaire; M. Roger Reber, gardien; M. Michel Scherrer, tenancier de la buvette et Mme Margrit Weber, caissière auxiliaire. (comm-vu)

ÉTAT CIVIL

TRAMELAN (décembre 1988)

Naissances
Scheidegger Hervé, de Beat et de Micheline Doris, née Graber. - Viénat Christophe, de Hubert Joseph Jules et de Edith Erika, née Nobs.

Promesses de mariage

Laubscher René Luc Louis et Klemp Manuela Renée, les deux à Tramelan.

Mariages

Pfenninger Jean Marc à Tramelan et Murguia Graciela Adriana à Mexico-City. - Ueltschi Richard et Jaggi Sandra, les deux à Tramelan.

Décès

Spycher née Gindrat Marcelle Yvonne, veuve de Adolphe Albert, née en 1911. - Jolissaint née Baour Marie Anna Julie, veuve de Joseph Ferdinand, à Réclère, née en 1892.

- Hofstetter née Gerber Martha, épouse de Hans, à Mont-Tramelan, née en 1913. - Brahier née Erard Isabelle Marie, veuve de Léon Paul, née en 1907. - Droz Marcel Oswald, veuf de Frida Emma, née Grosjean, né en 1895.

SAINT-IMIER (décembre 1988)

Mariages
Berger Jean Jacques et Jent Manuela, tous deux à Saint-Imier. - Oppliger Daniel Emile et Rueda Luz Fabiola, tous deux à Saint-Imier. - Tourinan Modesto et Santilli Maria Rosaria, tous deux à Saint-Imier. - Zeller Walter Ernest et Schwaar Jeannine Marie, tous deux à Saint-Imier.

Décès

Gerber, née Gerber Lydia, 1915, veuve de Ernest David, à Villeret.

- Donzé Robert Dieter, 1896, veuf de Eva, née Siegenthaler, à Saint-Imier. - Gerber Marlyse, 1961, divorcée d'avec Vuillemin Jean Claude, à Saint-Imier. - Ryser Rosa, 1903, épouse de Ryser Ferdinand Marcel, à Saint-Imier. - Grivel, née Puthod Christine Joséphine, 1892, veuve de François Joseph, à Saint-Imier. - Wittwer, née Weingart Anna, 1908, épouse de Hans, à Cormoret. - Marro Paul Georges, 1906, divorcé de Klara, née Müller, à Saint-Imier. - Richardet, née Isler Juliette Alice, 1908, veuve de Louis Joseph, à Renan. - Hugli Alfred, 1901, époux de Rosine Pauline Hermande, née Oeuvery, à Moutier.

RENAN

Naissances
Oppliger Annina de Daniel

Oswald et Irma née Oppliger. - Landry Jérémy de Philippe Laurent et Marlyse Josiane née Hämmerli. - Dubois Steve Julien de Jean Bernard et Carole Sabine née Dallenbach. Brand Florian Balthasar Rolf de Rolf Oswald et Rose-Marie Erika Brand née Albrecht. - Moser Florence Anne de Robert et Monika, née Merz. - Molango Timothée Laurent Maurice Ilima de Maheta Eunatwaka N'Ge N'Gu et de Molango Jocelyne née Noroy. - Felis Louisa Nora de Grégor Stefan et Bettina Cornélia née Lehmann. - Miserez David de Reto André et Patricia Annie née Porta.

Mariages

Theurillat Mario et Boss Michèle. - Miserez Reto André et Porta Patricia Annie. - Todeschini Renato Antonio et Thyry Martine.

Deux nouvelles écoles

Eventail élargi dans les filières de formation

Trois nouvelles écoles moyennes du degré diplôme seront ouvertes l'année scolaire prochaine dans les Ecoles normales de Bienne, de Langenthal et de Spiez. Elles permettent de compléter, conformément aux besoins régionaux, la palette de formation ouverte à l'Ecole normale du Marzili, à Berne, et à l'Ecole du Degré diplôme à Moutier. Le délai d'inscription en vue de l'admission à ces nouvelles écoles a été fixé par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne au 1er mars 1989.

La formation de deux ans donnée dans les écoles moyennes du degré diplôme a pour but

● de préparer les élèves à une formation professionnelle qui

nécessite une formation scolaire plus complète, un âge déterminé et un développement personnel avancé.

● d'informer sur les possibilités qui s'offrent avant le choix d'une profession et de préparer à ce choix.

● d'élargir la culture générale des élèves et de favoriser le développement de leur personnalité.

Les conditions d'admission ressortent des mises au concours publiées dans les Feuilles d'avis officielles, ou elles peuvent être demandées directement auprès des écoles moyennes du degré diplôme elles-mêmes. Ces écoles s'adressent aux élèves qui ont terminé l'école obligatoire de neuf ans, en principe dans une école secondaire. (oid)

L'ensemble du canton desservi

Appel sanitaire d'urgence

En cas d'urgence, les habitants de toutes les régions du canton de Berne pourront désormais alerter une ambulance ou une voiture de sauvetage par le biais du numéro 144. Les autorités cantonales ont dévoilé hier le nouveau central d'intervention de la police sani-

taire de la ville de Berne, qui réceptionne les appels et coordonne les interventions des 36 services d'ambulances du canton. A cette occasion, un porte-parole des PTT a annoncé que l'usage de ce numéro sera gratuit. (ats)

Les Soleurois ne sont pas indifférents

Sort du Laufonnais

Le Grand Conseil soleurois n'est pas indifférent au sort du Laufonnais. Au premier jour de la session de janvier, 48 députés ont déposé hier une interpellation au sujet de la votation qui décidera de l'appartenance définitive du district bernois. Les parlementaires demandent au gouvernement cantonal s'il

serait disposé à accueillir le Laufonnais au cas où l'ensemble du processus d'autodétermination du district devrait être répété. Les députés aimeraient également savoir si le gouvernement a l'intention de désigner en temps utile une délégation chargée d'entrer en contact avec les intéressés. (ats)

DISTRICT DE COURTELARY

Pièces de boucherie

Abattages en diminution à Corgémont

Par rapport à 1987, le nombre de pièces de boucherie abattues sur la place de Corgémont est en diminution, avec un total de 492 unités. Pour 1986, le chiffre était de 659 et pour 1987, de 590.

C'est le nombre de porcs qui est le plus touché par cette diminution; 369 (446 en 1987).

29 taureaux ont été examinés par l'inspection des viandes (39), bœufs 2 (0), vaches 7 (8), génisses

25 (22), veaux 43 (58). Pas de changement pour les moutons avec 17 unités comme en 1987. Chèvres et chevaux 0 (0).

La diminution enregistrée est probablement due au fait que les inconvénients résultant de l'abattage peuvent être partiellement éliminés par l'acquisition de quartiers de viande en provenance d'entreprises de gros spécialisées. (gl)

● offres d'emploi

Cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir une

vendeuse débutante
pour formation, et une

vendeuse auxiliaire
pour environ 3 demi-journées par semaine.

Chaussures BATA - Hypermarché Jumbo
Boulevard des Eplatures 20 - 2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 86 (Mme Rougnon)

Bata

000287

**Coiffeur
Coiffeuse**

pour compléter notre équipe.

Nous recherchons collègue sympa.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Intercoiffure *Jacky Mayor*

Avenue Léopold-Robert 40
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 1990

012021

F. ROUGEMONT

Installations sanitaires
cherche
pour entrée immédiate ou
date à convenir:

**un jeune installateur
sanitaire avec CFC**

Bon salaire.

2006 Neuchâtel.
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.
Téléphoner au 038/57 10 10
pour un rendez-vous

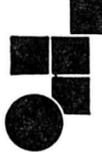
761

 **Gabriel Greub**
Parc 53 2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour tout de suite
ou date à convenir

monteur en chauffage qualifié

☎ 039/23 40 30 120206



Nous engageons pour date à convenir

**mécanicien
faiseur d'étampes**

capable de reprendre la responsabilité
de notre atelier de fabrication d'outilla-
ges de découpage.

Veillez adresser votre offre de service
avec curriculum vitae à

Huguenin Médailleurs S.A.
M. Claude Vermot,
chef du personnel
2400 Le Locle, ☎ 039/31 57 55

014131

A la Belle Epoque
« Cercle de l'Ancienne »
Jaquet-Droz 43
cherche

sommelière

☎ 039/23 14 95
dès 17 heures. 120197

Entreprise JEAN FRASCOTTI
cherche

peintre qualifié
avec expérience, connaissance
de la plâtrerie et des plafonds
suspendus, capable de prendre
des responsabilités;

un aide peintre
avec expérience.
Bons salaires à personnes
capables.
Tél. 039/28 24 42 ou
039/28 58 79 heures des
repas. 120185

L'ENTREPRISE RENÉ AUBRY,
installations téléphoniques
et courant faible,
désire renforcer son équipe
en engageant:

**un électricien
ou un aide monteur**

Prendre rendez-vous par téléphone au:
039/23 13 13 120203

Le Locle
Bureau de services
cherche

**secrétaire
de direction**

pour 2 heures par jour de 9 à
11 heures, du lundi au vendredi.
Poste intéressant et à responsabi-
lité.

Faire offres sous chiffre 91-66 à
ASSA Annonces Suisses SA,
Av. Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds 119

Pour notre kiosque de la gare du Locle
nous cherchons une

vendeuse auxiliaire
pour environ 20 heures par semaine. Il
s'agirait de remplacer notre gérante pen-
dant ses temps libres et pendant les
vacances.

Nous nous chargeons de vous former
pour remplir avec succès cette activité
intéressante et variée.

Les intéressées peuvent s'adresser direc-
tement à la gérante de ce kiosque, Mme
Fraginière, ☎ 039/31 74 64.

Société Anonyme LE KIOSQUE, Berne.
005045



JACOBS SUCHARD TOBLER

Notre société fait partie du groupe international JACOBS SUCHARD dont la
gamme de produits comprend des marques mondialement connues telles que
TOBLERONE, MILKA, SUCHARD et SUGUS.

Pour compléter notre équipe du Centre de calcul, division informatique, nous
cherchons pour entrée au plus vite un

pupitreur

- Si vous maîtrisez l'environnement IBM 43XX ainsi que ses logiciels tels que VM/CMS, CICS, VIAM/SNA et
- si vos connaissances d'allemand et d'anglais vous permettent de communi-
quer avec les multiples utilisateurs de notre Centre de calcul,

nous vous proposons un poste dynamique dans un cadre qui évolue au rythme
du progrès technologique.

A un débutant possédant un CFC ou diplôme technique ou commercial, nous
assurons la formation de base pour cette activité.

Si cette tâche vous intéresse et que vous pensez pouvoir remplir les conditions
d'un tel poste, veuillez envoyer votre dossier de candidature accompagné d'une
photographie à:

JACOBS SUCHARD TOBLER SA, Département du personnel,
2003 Neuchâtel, ☎ 038/21 21 91 155

Petite entreprise dynamique de Bienne, cherche pour date à convenir

un responsable de fabrication

pour assumer les tâches suivantes:

- gestion et organisation de la production,
- assurer une qualité élevée,
- établissement et réalisation des programmes de production,
- entretien des installations de production,
- formation du personnel,
- seconder et remplacer occasionnellement le chef d'entreprise.

Profil souhaité:

- CFC technique avec excellentes connaissances commerciales ou
l'inverse,
- bon organisateur,
- expériences dans la conduite du personnel,
- systématique et consciencieux,
- habileté manuelle et créativité,
- vivacité et ouverture d'esprit,
- aptitude à prendre des décisions rapides et justes,
- connaissances linguistiques souhaitées, F/D.

Nous offrons:

- formation à nos méthodes de fabrication par nos soins,
- position de cadre à la tête d'une équipe de 15 à 20 personnes bien
motivées,
- salaire en rapport avec les responsabilités et le résultat.

Si vous pensez avoir les qualités que nous souhaitons, veuillez faire votre
offre de postulation accompagnée des documents habituels sous chiffres
06-671744 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne. 002842

Entreprise de terrassements
R. MOSIMANN S.A., MOUTIER

cherche pour entrée immédiate ou
à convenir

MACHINISTES
(trax ou pelle rétro) expérimentés.

MANŒUVRES
pour divers travaux de chantier.

Faire offre avec curriculum vitae à
R. Mosimann S.A., rue des
Céuchs 5, 2740 Moutier. 175029

 **ROLEX**
BIENNE

Für vielseitige Aufgaben suchen wir

Nachwuchskraft
im Buchhaltungswesen

Jüngerem(er) Buchhalter(in) wird Gelegenheit geboten, in das Buchhaltungswesen im Rahmen der Liegenschaftsverwaltung unserer Pensionskasse einzusteigen sowie Kenntnisse und Erfahrungen auf dem Gebiet der Immobilienbuchhaltung mit EDV-System IBM 36 zu erwerben.

Aufgabenbereich:

- Kreditorenbuchhaltung;
- Mieterinkasso;
- Unterstützung bei Heiz- und Nebenkostenabrechnungen sowie bei der allgemeinen Liegenschaftsverwaltung.

Anforderungen:

- Abgeschlossene kaufmännische Lehre;
- Muttersprache Deutsch oder Französisch mit jeweils guten Kenntnissen der anderen Sprache;
- Nette Umgangsformen.

Wir bieten:

- Gewissenhafte Einführung und Unterstützung durch eigene Fachleute;
- Sicheren Arbeitsplatz in einem kleinen dynamischen Team.

Fühlen Sie sich durch diese Zeilen angesprochen, dann wollen Sie bitte sofort Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen unserer Personalabteilung zustellen (Diskretion zugesichert).

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX S.A.,
Höheweg 82, Postfach, 2501 Biel, Tel. 032/22 26 11. 002269

IMMOBILIER - NEUCHÂTEL

Groupe immobilier d'importance internationale
offre le poste de

comptable

auquel sera confié la responsabilité du service comptabilité
regroupant une trentaine de sociétés.

Ce poste exige:

- un CFC de gestion ou expert comptable diplômé;
- une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans une
entreprise;
- la maîtrise d'utilisation d'équipement informatique;
- l'aptitude à assumer le développement rapide des activités
de manière autonome;
- le goût de travailler pour un challenge commun avec une
équipe dynamique;

Age idéal: 30 à 40 ans.

Nous offrons des prestations de pointe et motivantes à tous
nos collaborateurs.

Ce poste offre une opportunité intéressante de promotion
ultérieure.

Offre manuscrite avec dossier complet à adresser à:

HOLGEFI SA
Holding de Gestion financière et de participation immobilière - Le Château - 2043 Peseux. 000650

« CASSE-CROÛTE »,
c'est le nom du nouveau
restaurant self-service
et sans alcool qui vient d'être
installé dans l'immeuble du
Satellite Denner à Tramelan
et qui cherche:

**un(e) locataire
ou gérant(e)**

Affaire très intéressante
et à l'avant-garde.

Renseignements:
☎ 032/25 04 04 001408



Croix-Fédérale, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 48 47

Nous désirons engager
tout de suite
ou à convenir

sommelier(ère)

Prière de téléphoner
pour prendre rendez-
vous s.v.p. 012223

Le «Théâtre sans gage» s'engage

Une troupe franc-montagnarde sur les planches

Depuis un an une troupe de théâtre existe aux Franches-Montagnes. Elle a pris pour nom le «Théâtre sans gage» et travaille d'arrache-pied sur un texte de l'auteur belge Michel de Ghelderode.

Dans un univers aussi prolifique en créations que les Franches-Montagnes, aucune troupe de théâtre n'avait jamais réussi à exister dans la durée. Avec le «Théâtre sans gage», le vide semble être comblé puisque dix femmes et cinq hommes du haut-plateau ont décidé de mettre en forme leur passion pour le théâtre et de jouer.

BRÛLER LES PLANCHES

Il a fallu l'ouverture apportée par la chorale des Emibois sur le plan du jeu scénique pour qu'une poignée de comédiens amateurs ressentent avec force qu'un vide était à combler dans la région. Il y avait bien eu un essai de constitution de troupe entre 1978 et 1981 sous l'impulsion de Pascal Maurer du Bémont mais l'essai n'avait jamais abouti à une réalisation concrète.

C'est ainsi que lors du dernier spectacle monté par la Chorale, un petit groupe de gais lurons et luronnnes se sont lancés le défi de se retrouver un an plus tard à un endroit donné pour créer une troupe et monter une pièce. Ainsi fut fait et ce qui paraissait illusoire prend progressivement forme grâce à l'amitié et au talent de ce groupe d'hommes et de femmes qui rêvent de brûler les planches qu'on voudra bien leur offrir dans la région.

LE SOMMEIL DE LA RAISON

C'est l'enseignant et comédien amateur André Schaffter qui a été séduit par la comédie onirique de De Ghelderode «le sommeil de la raison». Il s'agit d'un texte baro-

que, riche et relativement difficile d'accès. L'ambiance dégagée par la pièce est onirique et fantasmagorique et place les personnages de chair ou de cire dans le décor d'un bistrot. Le rêve onirique est de tuer la mort, le héros ira jusqu'au bout de son rêve pour braver l'impossible. Nous aurons l'occasion de revenir sur le spectacle lui-même dans une prochaine édition.

Après avoir dégrossi le texte et

travaillé pendant six mois sous la direction de André Schaffter et Christiane Beucler, la troupe a jugé utile de s'adjoindre un metteur en scène professionnel en la personne de Paul Gerber mime et comédien bien connu dans la région. La troupe se retrouve chaque lundi dans les décors bien réels d'un bistrot et travaille avec acharnement la voix, le corps, le souffle pour finalement entrer de plein fouet dans le monde surréaliste de l'auteur belge. Le metteur en scène est exigeant mais la troupe obéit au doigt et à l'oeil, heureuse de se sentir dirigée de main de maître.

La première du «Sommeil de la

raison» aura lieu le 3 mars 1989 au café du Soleil à Saignelégier puis le «Théâtre sans gage» partira en tournée à La Chaux-de-Fonds, Delémont, Neuchâtel au gré des comédiens eux-mêmes qui ont assumé les frais de mise en scène. La fédération des Associations culturelles des Franches-Montagnes vient de leur remettre 2500 francs tandis que l'Association jurassienne d'animation théâtrale (AJAT) subventionnera leur tournée.

Personne dans l'équipe des comédiens ne se hasarde à parler d'avenir mais il paraît déjà certain que la troupe n'en restera pas à cette première expérience. GyBi



Le décor est planté dans une salle de bistrot mais les comédiens n'ont rien de dilettantes.

(Photo Impar-Bigler)

Un Jurassien dans le comité

Fondation de promotion des inventions: un besoin

Pour nombre d'inventeurs - et on sait que le Jura en compte traditionnellement beaucoup - la protection d'une invention, le dépôt du brevet et la commercialisation constituent les écueils les plus importants, une fois un projet réalisé techniquement.

Les discussions nourries en vue de résoudre ces différents problèmes ont rapidement montré qu'il n'est pas judicieux ni souhaitable de créer à l'échelle cantonale un organisme s'efforçant de résoudre ces difficultés. En revanche, au plan romand et par la convergence des efforts de plusieurs régions, il a paru possible de mettre sur pied un tel organisme.

Il se dénomme «Fondation de promotion des inventions» et vient de voir le jour à Lausanne. Un

Jurassien de Courtedoux, M. Emmanuel Cafiso, ancien garagiste, fait partie du comité qui vient d'être constitué.

La fondation entend distribuer des bourses aux inventeurs afin de leur permettre de breveter leurs inventions et d'entreprendre les démarches menant à une commercialisation. Des appels seront lancés afin de doter la fondation de moyens financiers suffisants. Ils lui permettront d'élargir la gamme de ses prestations.

Il est d'ores et déjà prévu que les inventeurs qui auront bénéficié du soutien de la fondation devront lui rétrocéder dix pour cent des bénéfices, une fois l'objet commercialisé. La manière dont sera calculé le bénéfice reste encore à définir. (v.g.)

Solidarité avec le tiers monde

Conférence «Palestine et Israël

L'Association de solidarité avec les peuples du tiers monde (ASTM) dont le siège est à Soulece met sur pied sous le titre «Une terre pour deux peuples quelles solutions? Quelle espérance?» une conférence-débat consacrée à la Palestine et Israël.

Elle aura lieu jeudi 19 janvier dès 20 heures 15 au restaurant du Soleil à Delémont et sera donnée par le Père Jean-Bernard Livio, bibliste et archéologue.

Le conférencier connaît de l'intérieur les tendances, les courants, les aspirations des Palestiniens et des Israéliens.

Il travaille souvent dans la région et y rencontre des personnes et des communautés différentes, vivant avec elles leurs déchirures,

leurs espoirs et leurs souffrances. Jean-Bernard Livio est sans doute un des Suisses le mieux à même d'expliquer ce qui se passe au Moyen-Orient et d'évaluer les chances de trouver une solution au conflit.

L'ASTM signale en outre la projection, les 24 et 25 janvier prochain au cinéma la Grange à Delémont du film «Noces en Galilée» tourné en 1987 par le cinéaste palestinien Michel Khleifi. Par la fiction, il fait découvrir la vie des Palestiniens établis dans les territoires occupés. Ce film est une parabole qui décrit la réalité quotidienne d'aujourd'hui. Tourné dans la région de Nazareth, ce film peut être considéré comme le premier long métrage palestinien.

V. G.

CELA VA SE PASSER

Théâtre au Café du Soleil

La Société des amis du théâtre (SAT) a invité pour cette première le Teatro dei capovolti à présenter son spectacle «Storie de Dario Fo». Marco Bizzozero, acteur milanais de renom, excelle dans l'art de l'improvisation. Le spectacle est composé de deux parties.

L'acteur puise aux sources du théâtre moyennageux pour frapper fort et truculent dans le vif du présent.

Un grand moment de théâtre à ne pas manquer. Vendredi 20

janvier à 20 h 30 au Café du Soleil à Saignelégier.

Saxophonistes suisses au Soleil à Saignelégier

Pour son premier concert de l'année, le groupe «Musique» propose la découverte d'Al 4 AS, composé de 4 saxophonistes suisses. Christian Gavillet, Michel Weber, Antoine Auberson et Yvan Ischer émergent et exposent tour à tour dans de superbes compositions. Une prestation à ne pas manquer le samedi 21 janvier à 21 h au Café du Soleil à Saignelégier. (gybi)

FRANCHES-MONTAGNES

Bilan 88 satisfaisant

Assemblée des gymnastes du Noirmont

La SFG a tenu son assemblée générale à l'Hôtel du Soleil sous la présidence de M. Francis Arnoux. Cette 110e assemblée a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, de nommer le comité, on cherche encore deux moniteurs l'un pour les actifs et l'autre pour les pupilles. Pour la Mi-Carême on prépare une comédie musicale «Vivre et rêver».

Tout d'abord la bienvenue à tous fut souhaitée par le président en particulier aux membres d'honneurs aux responsables des groupes puis l'assemblée se leva à la mémoire des disparus.

Le protocole présenté par Françoise Erard retraça l'ardente activité de la SFG au cours de l'exercice écoulé. Les comptes de la caisse principale présentés par Anne-Marie Kneubühl laissèrent une petite augmentation de fortune alors que pour les comptes de la Fémina tenus par Anne-Marie Ackermann il y a une diminution de fortune. Chez les hommes, le caissier Jean-Louis Lab annonce une petite augmentation de fortune. Secrétaire, caissières et caissiers furent vivement remerciés.

Puis ce fut la présentation des rapports respectifs par les divers responsables: Yolande Gigon pour les pupilles, Véronique Meyer pour les actives, Esther Voyame pour les dames, Rose Kilcher pour la Fémina, Romain Froidevaux pour les pupilles, Jean-Luc Paratte pour les actifs et Denis Girardin pour les hommes. Tous les rapports présentés ont démontré d'une façon tangible la bonne volonté de chaque groupe et tous les succès remportés.

COMITÉ

Pour 1989, le comité se présente comme suit: Francis Arnoux, pré-

sident; Rose-Marie Kilcher, vice-présidente; Anne-Marie Kneubühl, caissière; Françoise Erard, secrétaire des protocoles; Josette Aubry, nouvelle secrétaire pour la correspondance; Denis Girardin, moniteur hommes; Christian Willem, sous-moniteur actifs; Véronique Meyer, monitrice des actives; Adrienne Perriard, sous-monitrice des actives; Esther Voyame, monitrice dames; Yolande Gigon, monitrice des pupilles; Paulette Prétôt, membre assesseur.

La présidente de la Fémina est Rose-Marie Kilcher, la vice-présidente Paulette Prétôt et la caissière Anne-Marie Ackermann.

A l'honoriariat Narcisse Meyer a 30 ans comme actif, il fut vivement applaudi et proclamé membre d'honneur. Chez les hommes des félicitations ont été adressées à George Girardin et Roger Jeanbourquin pour 20 ans. Ce fut encore la reconnaissance de tous les gymnastes par Rose Kilcher, vice-présidente au dévoué président Francis Arnoux pour ses 20 ans de membre actif à la SFG. Des applaudissements nourris vinrent saluer l'événement. Francis Arnoux fut proclamé membre d'honneur.

Dans son rapport la président Francis Arnoux exprima son profond sentiment de gratitude aux comités SFG et Fémina, aux monitrices et moniteurs et leurs aides ainsi qu'à toutes les personnes qui œuvrent pour la bonne marche de la société. J'insiste aussi devant encore dire le président sur la motivation, la participation de chacun pour faire en sorte que notre société repose sur des bases solides et saines. (z)

DISTRICT DE DELEMONT

Festival vidéo pour les jeunes

En juin prochain

Sous l'égide de la Jeune Chambre économique du district de Delémont, un festival de vidéo sera mis sur pied en juin prochain, dans la capitale jurassienne.

Il servira de présélection pour la participation de jeunes Jurassiens au Festival romand de réalisation de film vidéo qui aura lieu le premier octobre à Morges.

La Jeune Chambre économique assurera divers appuis aux jeunes

participants à son concours en leur fournissant au besoin une caméra et le matériel nécessaire. Elle envisage aussi d'assurer le transport et le soutien technique des meilleurs réalisateurs qui pourront présenter leurs œuvres au festival romand.

Elle n'entend pas délimiter les domaines que pourront recouvrir les films qui lui seront présentés, laissant ainsi une très grande latitude aux jeunes qui voudront participer à ce concours.

CARNET DE DEUIL

LES BREULEUX. - Hier matin, on annonçait le décès survenu à son domicile aux Breuleux de Mme Françoise Christ née Chapatte, dans sa septantième année.

Gravement atteinte dans sa santé depuis une quinzaine d'années, Mme Christ s'en est allée après de grandes souffrances que seule sa force de caractère lui firent supporter vaillamment.

Françoise Christ est née aux Breuleux en 1919 dans la famille de M. et Mme Marc Chapatte alors co-propriétaire de la Scierie du même nom. C'est dans l'entourage de ses deux frères et de ses trois sœurs qu'elle grandit et accomplit sa scolarité. Mis à part un séjour d'une année au pensionnat en pays lucernois, la défunte, très attachée à son village natal ne le quitta jamais. Elle fut tout d'abord employée de bureau dans une entreprise horlogère de la localité, puis partagea ce poste avec un emploi à mi-temps chez ses frères qui venaient de créer leurs deux entreprises propres. Caissière durant une vingtaine

d'années de la caisse maladie Chrétienne Sociale, elle avait su donner à celle-ci un essor réjouissant.

Un garçon est né de son mariage avec M. Pierre Christ, mariage célébré en 1955.

Durant sa jeunesse, la défunte était membre du Chœur de dames de la localité. Elle fit également partie de la section locale des Samaritains dont elle fut longtemps présidente. La vie communautaire ne la laissant pas indifférente, Mme Christ fit partie de la Commission d'école secondaire durant un certain temps.

Malgré sa longue maladie, Mme Christ avait su garder sa verve et son esprit caustique qui faisaient merveille dans le cadre des sociétés à l'occasion de diverses sorties. Son inactivité fut pour elle le prétexte à de longues heures de lecture.

Avec Mme Françoise Christ disparaît une personne que la maladie empêcha de donner la plénitude de toutes ses possibilités à la communauté. (ac)

CANTON DE NEUCHÂTEL

83 retraits de permis

Infraction à la LCR sur les routes neuchâteloises

Les infractions ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 303 dossiers par le Service des automobiles durant la période du mois de décembre 1988.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période, soit: 68 avertissements, 50 avertissements sévères, 7 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont: 2 pour modification du véhicule, 5 pour ivresse au guidon; 3 interdictions de conduire en Suisse envers des étrangers, 83 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 13 pour dépassement de la vitesse autorisée; 5 pour perte de maîtrise et accident.
Pour une période de deux mois: 7 pour ivresse au volant.
Pour une période de trois mois: 3 pour ivresse grave au volant.
Pour une période de quatre mois: 3 pour ivresse grave au volant et accident.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 5 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour perte de maîtrise et accident.
Pour une période de deux mois: 4 pour ivresse au volant.
Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident; 2 pour avoir circulé avec un permis d'élève conducteur.
Pour une période de six mois: 1 pour ivresse au volant, antécédents.
Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: 1 pour dépassement de la vitesse autorisée.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 3 pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée, antécédents.

Pour une période de sept mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident, antécédents.

Pour une période de douze mois: 2 pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant.

Pour une période de quatre mois: 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur et accident; 1 pour ivresse grave au volant et accident.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: 7 pour dépassement de la vitesse autorisée; 3 pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée, antécédents.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident; 1 pour ivresse grave au volant.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 dépassement élevé de la vitesse autorisée, antécédents.

Pour une période de neuf mois: 1 ivresse au volant et accident et avoir circulé sous le coup de la saisie de son permis de conduire.

(comm)

Collision multiple à Boudevilliers

Une automobiliste domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane, Mme E.I., a embouti par l'arrière la voiture conduite par M. O.S., de Quinger (F) qui venait de repartir après s'être arrêté suite à une glissade. Sous l'effet du choc, le deuxième véhicule a été projeté contre la voiture de livraison conduite par M. A.K., de Cernier.

Quelques instants plus tard, tandis que la chaussée était obstruée

par ces véhicules, l'automobile conduite par Mme L.B., de Bevaix, a traversé la chaussée avant de s'immobiliser dans un champ, sur le côté. La collision est survenue hier à 8h45, sur le tronçon de route Boudevilliers-Fontaines.

Un blessé, M. S., a été transporté par ambulance à l'hôpital qu'il a pu quitter après contrôle médical. Dégâts matériels importants.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances
Alley Stephanie Lauren, fille de John Stephen et de Alley née Penny Nancy Lynn. - Muriset Mélanie Anne, fille de Denis Pascal et de Muriset née Favre Dominique Isabelle. - Girod Noriane, fille de Alain et de Girod née Zwyszig Gabriela Louisa. - Faliti Sara, fille de Antonino et de Faliti née Lima Maria do Carmo. - Macchia Manuele, fils de Luigi et de Macchia née Iacobelli Luigia. - Bula Doris, fille de Paul et de Bula

née Bacco Graziella. - Riolo Matthieu, fils de François René et de Riolo née Vessaz Ariane.

Promesses de mariage
Flühmann Jean-Paul et Glaezer Viviane. - Vidal Serge Joseph Yves et Courvoisier Muriel Marina.

Mariages
Charles Michel et Vurlod Raymond Janine. - Nurhakli Mehmet Ali et Sinaci Makbule. - Robert Philippe Raoul et Morel Nadia. - Grivel Jean-Pierre et Dardel Rose-Marie.

FRANCE FRONTIÈRE

L'épreuve menacée? 24 heures des neiges à skis de fond

Les 24 h des neiges à skis de fond auront lieu à Montbenoit (Haut Doubs) les 21 et 22 janvier si la poudre blanche ne fait pas défaut comme l'année dernière.

L'incertitude météorologique actuelle, si elle devait se confirmer par une annulation serait sans doute fatale à l'avenir de l'épreuve. Les organisateurs ont prévu «au cas où» un circuit de repli à 1000 mètres d'altitude. Jean Marie Nicod, le président de la course est persuadé désormais que la pérennité des 24 heures est liée à son transfert en février dès l'an prochain.

L'édition 89 attend une soixantaine d'équipes et une trentaine d'individuels dont des Allemands, Italiens, Suisses et Finlandais. Les compétiteurs admis sur le podium le dimanche à 15 h se verront attribuer des prix à la hauteur de l'effort accompli: des voyages en Suède, en Suisse ainsi que des vélos et montres haut de gamme.

Autour du circuit de 3,3 km, sur lequel s'affronteront les galériens de la poudre blanche, une animation non stop sera proposée aux 30.000 spectateurs. Le chanteur de variétés François Feldman en sera l'attraction principale. (pra)

AVIS MORTUAIRES

LE SKI-CLUB LA BRÉVINE
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Jean-Louis FAVRE
père de Monsieur Pierre-Alain Favre secrétaire de la société.

LE BOCCIA CLUB MONTAGNARD
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Marsilio FAGGIANI
membre actif du club.

LA SOCIÉTÉ DES FABRICANTS D'HORLOGERIE DE FLEURIER ET ENVIRONS
a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Numa JEANNIN
président de la société de 1956 à 1977.
Les membres de la société conserveront un souvenir durable de ce collègue compétent et dévoué.

IN MEMORIAM

Françoise FRÈNE
1988 - 18 janvier - 1989
Que tous ceux qui t'ont connue et aimée, aient en ce jour une pensée pour toi.
Ton mari
Ton fils
Ta famille
Tes amis

GROUPEMENT DE LA CHAUX-DE-FONDS DE LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS
a le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Pietro CASTIONI
ancien président de la section dont il gardera un excellent souvenir.
Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à
MONSIEUR WILLY VAUCHER
son épouse, ses enfants et sa famille expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.
Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.
LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1989.

AVIS MORTUAIRES

†
Mes pensées ne sont pas vos pensées et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Eternel.
Esaïe 55 v. 8.
Monsieur André Clerc;
Madame et Monsieur Ralph Schick-Godat, à Saint-Blaise et leurs enfants;
Madame et Monsieur Georges Masset-Godat, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Maxime Godat-Gava, à Bienne, leurs enfants et petit-enfant;
Madame et Monsieur Joseph Origa-Clerc, à Thônex et leur fils;
Mademoiselle Salha Sayalla, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de
Madame André CLERC
née **Camille GODAT**
leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui lundi, dans sa 58e année après une courte maladie.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1989.
La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 20 janvier à 10 heures.
La défunte repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: M. André Clerc Ruche 44.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

†
LES BREULEUX
Maman et sœur chérie, maintenant tu dors
Mais tes yeux regardent encor
Pour nous observer, fidèles à ton chevet,
Où ton visage rayonnait de clarté.
Tu as quitté ton habit de souffrances
Usé, terni, élimé à outrance,
Nous t'avons apporté sans cesse
L'humble offrande de notre tendresse.
Et sur ta figure calme, on lit
Comme dans un instant de répit:
« Mon Dieu, que je suis heureuse
D'être au terme de cette route douloureuse ».
Tiré d'un poème russe.
Sébastien Christ, son fils;
Ses frères et sœurs:
Thérèse Cattin-Chapatte, veuve de Roger;
Pierre et Brigitte Chapatte-Nappiot;
Paul et Claire Chapatte-Aubry;
Claire et Alphonse Guenat-Chapatte;
Jean Jubin-Chapatte;
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
ont le chagrin de faire part du décès, dans sa 70e année, de
Madame Françoise CHRIST-CHAPATTE
leur chère maman, sœur, belle-sœur, marraine, tante et amie, qui les a quittés après 14 années de grandes souffrances et terribles épreuves, acceptées avec courage, patience et sérénité.
LES BREULEUX, le 17 janvier 1989.
La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu aux Breuleux, le jeudi 19 janvier à 14 h 30.
Françoise repose à la chapelle mortuaire des Breuleux.
Au lieu de fleurs, on peut honorer la mémoire de la défunte en faisant une offrande à la Ligue jurassienne contre le cancer, ccp 25-8404, SBS, ou au Service d'Aide familiale des Franches-Montagnes, ccp 23-5090-8.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

REMERCIEMENT

Les présences,
Les messages,
Les fleurs,
Les dons,
Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre cher époux, papa, grand-papa et parent,
MONSIEUR RENÉ RACINE
Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.
MADAME DENISE RACINE-DUFOUR;
MADAME ET MONSIEUR CHARLES-ALBERT LINDER-RACINE
MONSIEUR ET MADAME DENIS RACINE-MAIRE ET LEURS ENFANTS
MONSIEUR ET MADAME RAYMOND RACINE-PERRAUDIN ET LEURS ENFANTS.

Réception des avis mortuaires: 22 heures

L'Impartial
Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
(039) 211 135 - Tél. 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.
Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283 476
Le Locle (039) 311 442
Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Mondé: Willy Brandt, Pascal Brandt. - Suisse: à Berne Yves Petignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino. - Magazine: Raymond Dérans, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Dérans, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous. Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h. Exposition au 4e étage, «Photographes, vieilles galettes et Cie». Pharmacie d'office: Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

Corso: 21 h, Action Jackson (18 ans); 18 h 45, Vice et caprices (18 ans). Eden: 17 h 45, 20 h 45, Pelle le conquérant (12 ans). Plaza: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, L'ours (pour tous). Scala: 20 h 45, Duo à trois (16 ans); 18 h 30, Raggedy (16 ans); 14 h 30, Rox et Rouky (pour tous).

Le Locle

Forum (Lion d'Or 8): conf. de Silvio Fanti, «L'agressivité». Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h. Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h. Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Théâtre: 20 h, «Aloïse», pièce d'Aurore Prieto. Plateau libre: 22 h, Carmona. Pharmacie d'office: Kreis, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, La petite voleuse; 15 h, 20 h 30 (fr.), 17 h 45 (V.O.), Salaam Bombay; 15 h, 20 h 30, Mange-clous; 17 h 45, Itinéraire d'un enfant gâté. Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45 (V.O. angl.), Qui veut la peau de Roger Rabbit? Bio: 18 h 30, 20 h 45 (V.O. angl.) Raggedy. Palace: 18 h 30, 20 h 45, Une affaire de femmes; 15 h, Rox et Rouky. Rex: 20 h 45, Corps z'à corps; 18 h 30, Beetle juice. Studio: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Camille Claudel.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche. Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont. Tramelan: patinoire, me, 13 h 30-16 h 30. Tramelan, cinéma Cosmos: relâche. Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30. Bévillard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche. Les Breuleux, cinéma Lux: relâche. Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage (degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 2 au 9 janvier

- La Chaux-de-Fonds:	0,0° (3009 DH)
- Le Locle:	- 0,1° (3043 DH)
- Littoral neuchâtelois:	+ 1,7° (2737 DH)
- Val-de-Ruz:	+ 0,5° (2944 DH)
- Val-de-Travers:	- 0,3° (3071 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

PROGRAMMES DE MARDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.2; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Info SSR
6.03 Couleur Café
6.45 Bulletin neuchâtelois
7.00 Info SSR
7.45 Bulletin neuchâtelois
8.00 Info SSR
8.15 Revue de presse
9.00 Claire à tout faire
10.00 Info SSR
11.00 Envoyez potage!
12.15 Journal neuchâtelois
12.30 Info SSR
14.00 Micro-passion
15.00 Info SSR
15.03 Secteur Privé
16.30 Ticket-Corner
17.45 Info SSR
17.50 Pyjama vole
18.00 Info SSR
18.30 Journal neuchâtelois
19.00 Magazine culturel
Dès 19 h, nous vous proposons notre magazine culturel. Cette émission, produite et présentée par Dunia Miralles, comprend un mémento exhaustif des manifestations culturelles dans notre canton et des interviews d'artistes de toutes tendances. La véritable «ouverture», en quelque sorte?
20.00 Clapotis / Coup d'envoi
22.30 Cocktail FM
24.00 Musique de nuit (Hector)



La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animalement votre. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec M. Chevallaz. 17.30 Soir première. 18.23 Journal des sports. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 Appoggiature. 17.30 A suivre... 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavora-

tori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse romande. 20.30 Concert. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Dè-marge. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle ems. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.00 Sport-télégramme et musique. 20.00 Spasspartout: divertissement. 22.00 Music-Box.



France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 La mémoire vive. 15.00 Portraits en concert: quatuor de flûtes La Fayette. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert: *Macbeth*, opéra en quatre actes de G. Verdi. 23.07 Jazz club.



Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Feuilletton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Plein tube. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Enfantaisies. 19.30 Franco-folies. 20.00 Couleur 3.



Radio Jura bernois

RSR 1. 8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Derrière les murs. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion (brocante). 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ time. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Rétro parade (oldies américains). 20.00 Cocktail FM.

divers

Fersina
FENÊTRES et PORTES en PVC

NOUS VOULONS VOUS AIDER A ECONOMISER DE L'ENERGIE ET DE L'ARGENT

- Réalisation moderne
- Conception de portes et fenêtres en PVC de haute qualité
- DEMANDEZ, sans obligation, LES RENSEIGNEMENTS OU LA VISITE DE NOS SPECIALISTES, au moyen du coupon-réponse ci-dessous, à retourner à

Fensa
Rue de la Gare 8
2024 SAINT-AUBIN
Tél. 038/55 20 80

Fersina
FABRICANT OFFICIEL

Je suis intéressé par les portes fenêtres en PVC
 Envoyez-moi une documentation
 Je désire la visite de votre spécialiste, sans engagement
 Téléphonez-moi à réception pour fixer un rendez-vous

Nom: Prénom:
Adresse: NP-Lieu:
Tél.

65% de votre chaleur **GRATUITE**

A.V.G.

Renseignements à:
Energies Renouvelables
et traitement de l'eau

2042 Valangin
☎ 038 / 36 12 69

Message à nos annonceurs:
Prescriptions de date

Il peut arriver que, malgré la meilleure volonté de l'éditeur, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit. C'est pourquoi

chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts.

Extraits des conditions générales de l'AASP en relations avec les annonceurs.

L'Impartial

Publicité intensive, publicité par annonces

finance

X Procrédit- mon prêt personnel discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

a adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

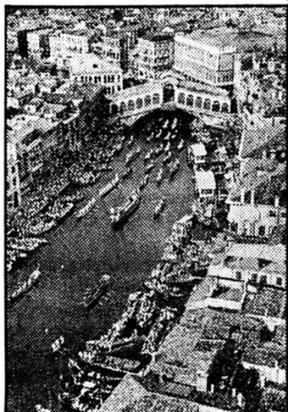
simple rapide facile

X procrédit
3 / lm / 3 / Me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Suisse romande

- 10.30 Demandez le programme!
- 10.35 Petites annonces
- 10.40 Spécial cinéma
Gros plan sur M. Galabru.
- 11.35 Petites annonces
- 11.40 La véritable histoire de Malvira (série)
Les purges.
- 11.55 Denis la malice
Dessins animés.
- 12.20 A cœur ouvert
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 mystère, aventure et Bouledegom
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 Chocky (série)
Un monde extrahumain.
- 17.25 C'est les Babibouchettes!
- 17.40 Bazar
- 18.00 Votre soirée sur la TSR
- 18.05 Bazar
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 A bon entendeur
- 20.20 La belle et la bête (série)
Une histoire pour enfants.
- 21.15 «éCHO»
La dette de la misère.
- 2.150 TJ-nuit
- 22.15 Patinage artistique
Championnats d'Europe, libre couples, en différé de Birmingham.



A 23 h 15 Mémoires d'un objectif

Insolites Italies!
Les derniers princes: Venise et ses gondoles en hiver, par C. Goretta - Visite à la marquise, par G. Bovay - Viva Verdi, par J.-L. Roy.
Photo: Venise et ses gondoles. (tsr)

0.15 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

- 12.00 Headline News
En anglais
- 12.30 Moneyline
En anglais
- 13.00 Shérif fais-moi peur (en clair)
Série américaine avec John Schneider
- 13.50 Popples
- 14.35 Three Amigos
Comédie américaine de John Landis, avec Chevy Chase, Steve Martin, Martin Short et Patrice Martinez (1986, 105')
- 16.15 Sauvage et beau
Film animalier français de Frédéric Rossif (1984, 92')
- 17.45 Flics à tout faire
Série américaine
- 18.10 Les voisins (en clair)
Série australienne à épisodes
- 18.35 Cliptonic (en clair)
- 19.00 La pluie d'étoiles (en clair)
jeu
- 19.30 Shérif fais-moi peur (en clair)
Série américaine
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)



A 20 h 30 Mad Max 1

Film d'action australien de George Miller, avec Mel Gibson, Joanne Samuel et Steve Bisley (1979, 90')

- 22.00 Le soldat
Film d'action américain de James Glickenhaus, avec William Prince, Ken Wahl et Klaus Kinski (1982, 96')
- 23.35 Hôpital en flammes
Téléfilm américain de Rod Amateau, avec Ben Murphy, Barbara Parkins et Mitchell Ryan

Au présent, les signes du futur



France 1

- 6.27 Une première
- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.20 Télé shopping
- 8.55 Club Dorothée matin
- 11.10 Sab Rider (série)
Des dinosaures.
- 11.25 Club Dorothée
- 11.40 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.05 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo
- 13.32 La Bourse
- 13.35 Côte ouest (série)
- 14.35 Club Dorothée
- 17.50 Matt Houston (série)
- 18.40 Avis de recherche
- 18.50 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.20 La roue de la fortune
- 19.50 Tirage du tac-o-tac
- 19.55 Le bébé show
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo
- 20.25 Tapis vert
- 20.35 Tirage du loto



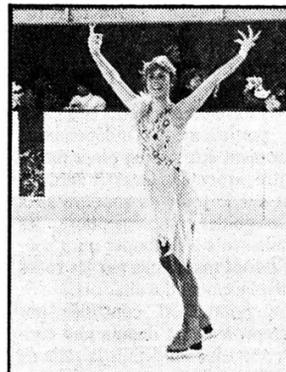
A 20 h 40 Sacrée soirée

Avec marlene Jobert, Michel Leeb et Sting (sous réserve) - Coup de cœur: Margaux Hemingway - Variétés avec Kaze, Tiffany, Bros, Jairo, François Valéry, Images, A caus' des garçons et un extrait de Starmania.
Photo: Margaux Hemingway.

- 22.30 Ex libris
- 23.35 Une dernière
- 23.50 Météo
- 23.55 Mémoires (série)
- 0.20 Quelques hommes de bonne volonté (série)
- 1.15 Histoire de la vie
- 2.05 Symphonien (série)
- 2.30 Histoires naturelles
- 4.15 Musique
- 4.25 Histoires naturelles
- 5.15 Cités à la dérive (série)
- 6.00 Intrigues (série)

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Amourosement
vôtre (feuilleton)
- 9.00 Croque matin
- 11.25 Alf (série)
C'est pas romantique ça.
- 11.55 Météo
- 11.57 Flash info
- 12.00 Les mariés de l'A2
- 12.30 L'Arche d'or
- 13.00 Journal
- 13.40 Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.10 Flic à tout faire (série)
- 14.40 Chaud les glaçons
- 17.00 Graffiti 5-15
- 17.55 L'homme qui tombe à pic (série)
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.05 INC
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.30 Tel père, tel fils (série)
Pilon comme un jour sans pain.
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 La grande cabriole (feuilleton)
3^e partie.
Avril 1793. Louis XVI vient d'être guillotiné. la France est en guerre contre l'Angleterre et l'Espagne.
- 22.10 Flash info



A 22 h 20 Patinage artistique

Championnat d'Europe, programme court messieurs et libre couples.
Les Jeux olympiques de Calgari sont loin! Déjà, tous les regards se tournent vers Albertville 1992.
Photo: D. Biellmann, championne du monde.

- 23.20 24 h sur la 2
- 23.30 Météo
- 23.45 Figures

FR3 France 3

- 8.00 Victor
- 8.15 Amuse 3
- 11.45 Croc-note show
- 11.53 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 Allô!
Tu m'aimes? (feuilleton)
- 13.30 Une pêche d'enfer
- 14.00 Montagne
- 14.30 Cherchez la France
- 15.00 Dans la cour des grands
- 17.05 Amuse 3
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le Journal de la région
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.02 La classe



A 20 h 30 Macbeth

Opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi, avec Mara Zampieri, Renato Bruson, David Griffith.
En Ecosse en l'an 1040. Revenant d'une campagne victorieuse contre les rebelles, Macbeth et Banquo, deux généraux, rencontrent sur une lande trois sorcières qui prophétisent que Macbeth deviendra roi d'Ecosse à la place de Duncan.
Photo: Mara Zampieri et Renato Bruson. (fr3)

- 23.10 Soir 3
- 23.35 Océaniques
Jean Tinguely.
- 24.00 Musiques, musique
Adagio et Allegro, opus 166, de F. Schubert, interprétés par les solistes de l'Orchestre de Paris.
- Demain à la TVR**
- 10.05 Demandez le programme!
- 10.10 La belle et la bête
- 11.00 Hôtel
- 11.35 A bon entendeur
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 A cœur ouvert
- 12.45 TJ-midi
- 13.20 Mademoiselle
- 13.45 Lou Grant

Suisse alémanique

- 16.15 DRS nach vier
- 17.00 1, 2 oder 3
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Mino
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Zeitspiegel
- 21.05 Übrigens
- 21.15 Backstage
- 22.10 Tagesschau
- 22.30 Eiskunstlauf-Europameisterschaften
- 23.00 Alpenglüh (film)

ARD Allemagne 1

- 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters
- 15.30 Berlin, Ecke Bundesplatz
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Miriams Reise auf dem Mondstrahl
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Kollege kommt gleich!
- 21.55 Im Brennpunkt
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Ein Abend auf dem Schiff

Allemagne 2

- 16.00 Wind in den Widen
- 16.15 Logo
- 16.25 Hals über Kopf
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.40 Matlock
- 19.00 Heute
- 19.30 Doppelpunkt-Gespräch
- 20.15 Kennzeichen D
- 21.00 Fatman
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Der liebe Gott, wie sieht er aus?
- 22.40 Sport-Reportage
- 23.30 Der Prinz

Allemagne 3

- 16.30 Das Akkordeon
- 17.00 Avec plaisir
- 17.30 Telekolleg
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.30 Moonfleet
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Schlaglicht
- 20.10 Agatha Christie
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Heute in...
- 22.15 Nichts als ein Mensch
Film von M. Roemer.

Suisse italienne

- 15.45 Victor
- 16.00 TG flash
- 16.05 Per i più piccoli
- 16.10 Per i ragazzi
- 18.00 Interbang?
- 18.25 Tuttifrutti
- 19.00 Attualità sera
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Una trappola per lo scoiattolo (film)
- 21.15 Nautilus
- 22.00 TG sera
- 22.20 On Tour
- 23.20 Flash teletext

RAI Italie 1

- 14.45 Favole europee
- 15.00 Scuola aperta
- 15.30 Block notes
- 16.00 Cartoon clip
- 16.15 Big!
- 18.05 Domani sposi
- 19.30 Il libro, un amico
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Serata Quark
- 21.50 Nel cuore di Amsterdam
- 22.50 Telegiornale
- 23.05 Mercoledì sport

SKY Sky Channel

- 13.00 Another world
- 14.00 Canon fashion TV
- 14.30 Ask Dr. Ruth
- 15.00 Ritters cove
- 15.30 Starcom
- 16.00 Pop formule
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Flying kiwi
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 The ghost and Mrs. Muir
- 19.30 World's most spectacular stuntmen
- 20.30 The war between men and women (film)
- 22.25 Motor sports 1988
- 23.30 Thailand panorama

À PROPOS

Tel était le thème de réflexions proposé par Eric Burnand, dans «Table ouverte» (dimanche 15.01.89) après la triste affaire Kopp. Eh bien non, répondent les invités (il faut bien employer le masculin pluriel même si un seul homme était présent parmi quatre femmes - la grammaire n'est pas féministe!) Presque d'un même élan, d'autant plus qu'en réalité, sur la touche, elles y sont, sans Mme Kopp.
Il y avait plus de femmes au parlement français en 1946 qu'aujourd'hui, plus de candidates en Valais il y a quinze ans que récemment. Dans ce canton, lors d'une récente élection, le coefficient de réussite

Les femmes sur la touche?

des hommes s'éleva à 77% alors que celui des femmes restait à 66%. Et d'autres exemples allant dans le même sens d'être cités: six femmes dans des gouvernements cantonaux suisses, peut-être bientôt une ou deux de plus. «La Suisse» (dans son édition de samedi 14.01) comme «T.O.» ont fait un petit tour dans les parlements cantonaux, donnant des pourcentages avec un chiffre après la virgule, qui n'a aucun sens puisqu'une mutation d'une seule unité change le résultat d'environ 1%.

Mais résumons tout de même ces informations numériques ayant le mérite de bien faire comprendre, par ordre de grandeur, certaines

tendances: Genève mène avec presque 30% de femmes au grand Conseil. Proches de dix, Neuchâtel, Fribourg et Vaud sont à la même hauteur, devant de peu le Jura (8) et nettement le Valais (4). Au parlement fédéral, le parti socialiste compte 13 élues sur 46 alors que les radicaux n'en ont que 5 sur 51: cela vient probablement d'une règle interne admise chez les socialistes, à savoir faire figurer sur les listes de candidatures le tiers de femmes environ, ce que les autres partis ne font pas.

Les places sont donc plus souvent occupées par des hommes que par des femmes, depuis toujours et pour longtemps encore. Elles mériteront

l'égalité, selon un téléspectateur, quand elles feront aussi du service militaire, argument dépassé auquel une téléspectatrice répond en souhaitant que les hommes fassent désormais la moitié des enfants!

Alors, si l'égalité de droit est (presque) réalisée, celle des chances ne l'est pas encore, même si Mme F. Bouille y croit, la candidate au Conseil d'Etat neuchâtelois s'étant ainsi un peu mieux fait connaître par sa présence à «T.O.» Quotas imposés par une loi ou non, beaucoup reste à faire, surtout à long terme, pour se rapprocher de l'égalité des chances, dont l'affaire Kopp ne devrait malgré tout pas trop éloigner... Freddy LANDRY

A VOIR

Le «Macbeth» de Verdi: «concision et sublimité»

Lorsque Giuseppe Verdi écrit son «Macbeth» en 1846 d'après le chef-d'œuvre de Shakespeare, il relève d'une maladie qu'on qualifierait aujourd'hui de dépressive. Il a refusé de composer pour Londres un nouvel opéra, en dépit des alléchantes propositions financières qu'on lui fait outre Manche. Il se contente de laisser triompher son «Attila» sur les différentes scènes d'Europe. Il n'a alors que 33 ans et il est déjà en pleine gloire.
Florence sollicite de lui un nou-

vel opéra et les grandes familles de la ville sont même allées jusqu'à organiser une souscription en ce but. Et Verdi, après avoir hésité, décide pour la première fois de puiser son inspiration dans l'œuvre du grand Will (il écrira plus tard un «Otello» et un «Falstaff»).

Pour une fois, Verdi va composer avec lenteur. Lui qui expédie habituellement ses opéras en quelques semaines va consacrer près de six mois à cette nouvelle œuvre qu'il veut hisser à la hau-

teur de la tragédie de Shakespeare. C'est si important pour lui qu'il va même jusqu'à refuser à cette époque d'écrire un hymne à l'occasion de l'intronisation de Pie IX bien que le nouveau pape se soit fait le défenseur des valeurs libérales et de l'unité italienne, si chères à son cœur.

Lorsque l'œuvre fut représentée devant le public florentin le 14 mars 1847, elle obtint un immense succès. Verdi avait d'ailleurs inventé un procédé scénique aujourd'hui couramment utilisé:

celui du transparent (un voile gris alternativement éclairé par devant ou par derrière selon que l'on veut ou non montrer certains personnages au public). Pour accroître l'intensité dramatique, il fit aussi lors des apparitions jouer une partie de l'orchestre sous la scène pour filtrer les sons.

Dix-huit ans plus tard, il remania entièrement son œuvre pour le Théâtre lyrique de Paris, où cette œuvre immense n'obtint pourtant qu'un très médiocre succès. (ap)

● FR3, ce soir à 20 h 30

FILM DU SOIR

Mad Max 1

Au volant de son bolide, «le cavalier de la nuit» sème la terreur, provoquant de nombreux accidents. Lancés à sa poursuite, les policiers ne parviennent jamais à l'arrêter.

Il faudra que Max Rockatansky (Mel Gibson), l'as des as, intervienne pour que la route retrouve son calme relatif.

Accompagné de son ami Jim Goose (Steve Bisley), Max doit ensuite intervenir après qu'une agression a été commise contre un couple. L'un des malfaiteurs est arrêté; il s'agit d'un membre d'une bande de motards. Il bénéficie d'un non-lieu, ce contre quoi Max proteste.

Il s'attire alors l'hostilité des motards qui le prennent en chasse et le blessent grièvement.

● Télécinéromandie, ce soir à 20 h 30

Avec vous dans l'action



Fusion: le grand défi technique *

Ces dernières années, grâce à l'exploitation expérimentale des grandes machines que JET (Joint European Torus), TFTR (test Fusion Torus Reactor) et JT 60 (Japan Torus), des progrès substantiels ont été réalisés dans le domaine de la recherche en fusion thermonucléaire contrôlée. Après avoir introduit la fusion thermonucléaire et abordé les résultats obtenus en fusion magnétique (voir nos éditions du 16 et 17 janvier), Pierre J. Paris consacre la deuxième partie de son article à l'aspect technologique de servomanipulation entourant l'expérience européenne JET.

Actuellement les décharges Deutérium-Deutérium ont déjà produit des neutrons qui ont activé les parois des enceintes de JET et de TFTR, sans toutefois perturber de manière significative le travail in situ. Sur TFTR, par exemple, lorsque la campagne d'exploitation est au plus fort, les neutrons produits en un jour peuvent induire un niveau de radiation, immédiatement après les impulsions de plasma avec injection de neutres énergétiques, qui ne permet pas l'approche immédiate du tore. Malgré tout, ceci n'affecte pas trop la maintenance de l'appareillage, en quelques heures la halle et l'installation expérimentale sont à nouveau accessibles.

CONSTRUCTION DE LA HALLE EXPÉRIMENTALE DE JET

En fonction des résultats qui seront obtenus dans un futur proche sur les tokamaks JET et TFTR, des décharges contenant du deutérium et du tritium seront produites dans ces deux appareillages, vers la fin de leur exploitation en 1992. Ces expériences devront permettre d'étudier le confinement des particules d'hélium issues des réactions de fusion et en même temps de déterminer pour la première fois le bilan énergétique en terme de plasma D-T.

Mais elles auront pour conséquence une activation importante de la structure des tokamaks due au flux de neutrons énergétiques issus des réactions D-T. Malgré certaines précautions, les matériaux utilisés pour leurs constructions ne répondent pas au critère de faible activation. Des travaux parallèles sont entrepris de manière à répondre à cet impératif. La démonstration technologique en est à ses prémices.

Des moyens de robotique et de télémanipulation ont donc été développés à cet effet, il ne sera plus permis aux techniciens de travailler dans l'enceinte ni dans la halle expérimentale, l'accès à celle-ci sera restrictive. La halle du tokamak JET est conçue de manière totalement étanche aux radiations émises par la structure expérimentale.

Les halles expérimentales forment un ensemble de 83 000 tonnes qui reposent sur des fondations constituées par un radier en béton de 3 m d'épaisseur construit

lequel se situera l'intervention (chambre à vide, liquide de refroidissement, matériel électrique,...) conditionnent également l'emploi de certains matériaux dans la fabrication des manipulateurs.

Pour les opérations à l'intérieur de la chambre à vide une poutre articulée (en cinq segments) pénètre à travers une porte horizontale et peut effectuer un demi-tour dans le tore, atteignant l'autre accès diamétralement opposé (voir figure III, une représentation graphique). Avec cet appareil une charge d'une tonne peut être transportée sur un quart de la circonférence, une charge de 350 kg sur une demi-circonférence. Cette poutre articulée a été largement utilisée pour mettre en place des antennes de couplage des ondes de chauffage additionnel du plasma et des limiteurs du plasma. Une section de ce « bras de géant » est

- Par Pierre Jean Paris, ingénieur-physicien à l'Ecole polytechnique fédérale à Lausanne -

conçue avec un receptacle d'outils dont se sert le manipulateur en fonction des opérations. Des chariots de découpe et de soudure (TIG) formant des outils compacts et partiellement indépendants pourraient être mis en place par la poutre articulée. Ceux-ci circulent sur le joint de soudure sans autre guide complémentaire, les épaulements à découper ou à souder seront maintenus par les roues de déplacement des chariots.

La poutre est contrôlée par microprocesseurs depuis une console portative ou depuis la salle de contrôle exclusivement dédiée à la télémanipulation. L'utilisateur définit les déplacements, les vitesses de même que l'ajustage des positions à l'aide d'un « joystick » et de commandes par clavier d'ordinateur (voir figure II). Il existe également un modèle graphique permettant la navigation, en temps réel, de la poutre dans son environnement (voir figure III).

Un bras télescopique sera monté sur le pont roulant de 150 tonnes. Il bénéficiera des prestations et de la sensibilité de mise en place (0,2 mm verticalement et 1 mm horizontalement) dont dispose la grue. Ce système, équipé d'une caméra, aura pour tâche la gestion des composants à l'extérieur de la structure.

Divers véhicules de transport téléguidés se déplaçant au sol disposent d'outils de montage pour remplacer ou additionner des éléments tels que les pompes à vide, les vannes... Ils complètent le bras télescopique dans certaines opéra-

tions. Un véhicule sur chenilles se déplace à hauteur d'homme et est équipé d'outils de préhension et de fixation ainsi que d'une caméra.

Parmi les servomanipulateurs, les MASCOT, pouvant équiper le bras télescopique, sont destinés à des opérations de haute précision. Ceux-ci sont conçus avec deux bras pour l'unité « maître » et deux bras pour l'unité « esclave » dont la cinématique est similaire. Les mouvements effectués sur l'unité maître sont reproduits par l'unité esclave qui renvoie les forces exercées par le manipulateur de façon à donner la sensibilité à l'opérateur qui adaptera les enchaînements. Ces servomanipulateurs recevront également les outils décrits précédemment (voir figure II).

Des caméras complètent la panoplie de ces systèmes, notamment pour des inspections de routine dans l'enceinte à vide, de manière à connaître les dommages causés par le plasma sur les antennes, les limiteurs et les outils en graphite protégeant la paroi de l'érosion.

PERSPECTIVES

Des projets employant des aimants supraconducteurs apporteront un nouvel éclairage à la construction des futures installations en abordant une partie technologique importante. Tore Supra (France) a été mis en marche en avril dernier, les aimants supraconducteurs en niobium-titane sont refroidis à l'hélium superfluide à 1,8°K (-271°C) sous pression atmosphérique selon une nouvelle conception. Les thèmes abordés, autres que les bobinages supraconducteurs, porteront sur des plasmas fortement chauffés et sur la génération de courant par ondes. Le tokamak soviétique T15, de dimension proche de celle de Tore Supra, comporte des bobinages supraconducteurs en niobium-étain. Il devrait être mis en exploitation en 1989.

Des nouveaux projets sont en cours de conception parmi lesquels CIT (Compact Ignition Torus) aux USA, NET (Next European Torus) en Europe, FER (Fusion Experimental Reactor) au Japon. Ces expériences devront supporter des plasmas thermonucléaires de longue durée. Elles auront pour objectif, l'étude des réactions de fusion en présence de manteaux modulaires de surgénération du tritium, l'étude des matériaux qui entreront dans la composition de la première paroi du réacteur, l'effet dû au flux thermique issu du plasma et notamment dû aux disruptions et à l'arrêt des décharges. Il n'est actuellement pas prévu de récupérer l'énergie et de la convertir.

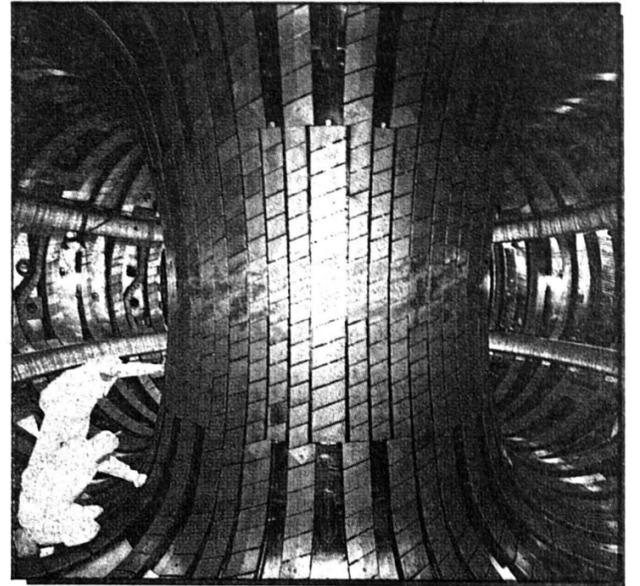


Fig. 1: intérieur du tore de JET (le « cœur » du tokamak): des ingénieurs inspectent les tuiles de protection en graphite (Photos EPF)

Il sera possible alors de déterminer plus précisément la nature des problèmes tant physiques que technologiques qu'il faudra résoudre avant d'extrapoler les paramètres d'un prototype de réacteur.

Des négociations entre la Communauté européenne, le Japon, l'URSS et les USA ont abouti à la création du projet ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor). Les rencontres au sommet entre les pays industrialisés, ainsi que les rencontres Gorbatchev - Reagan, avaient relancé l'idée d'une coopération à l'échelle mondiale prenant le relais du programme INTOR (International Torus). C'est chose faite, une équipe internationale a été formée. Ses travaux ont commencé au printemps dernier à Garching, près de Munich, (RFA) où se trouve également l'équipe européenne de NET. Le but de ce programme est de mettre en commun les connaissances acquises par les quatre partenaires pour aboutir à un projet conceptuel de réacteur expérimental, réalisable soit dans leur propre programme soit dans un programme plus vaste de collaboration internationale.

CONCLUSION

Les résultats obtenus sur les installations de recherches en fusion thermonucléaire contrôlée laissent prévoir dans un proche avenir la démonstration du breakeven (Réd: le réacteur produit autant d'énergie qu'il n'en reçoit, voir notre édition d'hier). Une grande étape a été franchie au cours de ces cinq dernières années avec la mise en exploitation des grands tokamaks tels que JET (Communauté Européenne), TFTR (USA, JT 60 (Japon), DIII Big Dee (USA).

Même si les problèmes rencontrés dans l'étude des plasmas thermonucléaires n'ont pas tous trouvé de solution, les caractéristiques des plasmas confinés dans ces machines, densité, température et temps de confinement énergétique, ont été considérablement améliorés.

L'étude des lois d'échelle des paramètres du plasma et des installations devrait aboutir à la conception de nouvelles installations - voire même à la réalisation d'un projet mondial, si le programme ITER se concrétise - dans lesquelles non seulement le critère de Lawson serait atteint mais aussi l'ignition.

Avec l'avènement du programme NET, la Communauté Européenne a renforcé l'aspect de la recherche technologique et technique, domaine qui jusqu'alors en Europe était très ponctuel, souvent réservé à certains laboratoires nationaux dans lesquels étaient effectués des travaux liés à la fission nucléaire. Due à cette nouvelle impulsion, des entreprises du secteur privé sont venues soutenir l'effort public... Des retombées technologiques et économiques importantes peuvent être attendues à moyen et à long termes.

Il est encore trop tôt pour définir un design précis d'un réacteur à fusion, nous pouvons au mieux, à partir d'un concept de machine torique comme celui du tokamak, essayer de résoudre séquentiellement les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Les progrès ont été rapides ces dernières années, peut-être pouvons-nous envisager l'avenir avec une certaine confiance quant à l'aboutissement de ce défi scientifique de la fin de ce XXe siècle.

P. J.-P.

* Voir nos éditions du 16, 17 janvier.

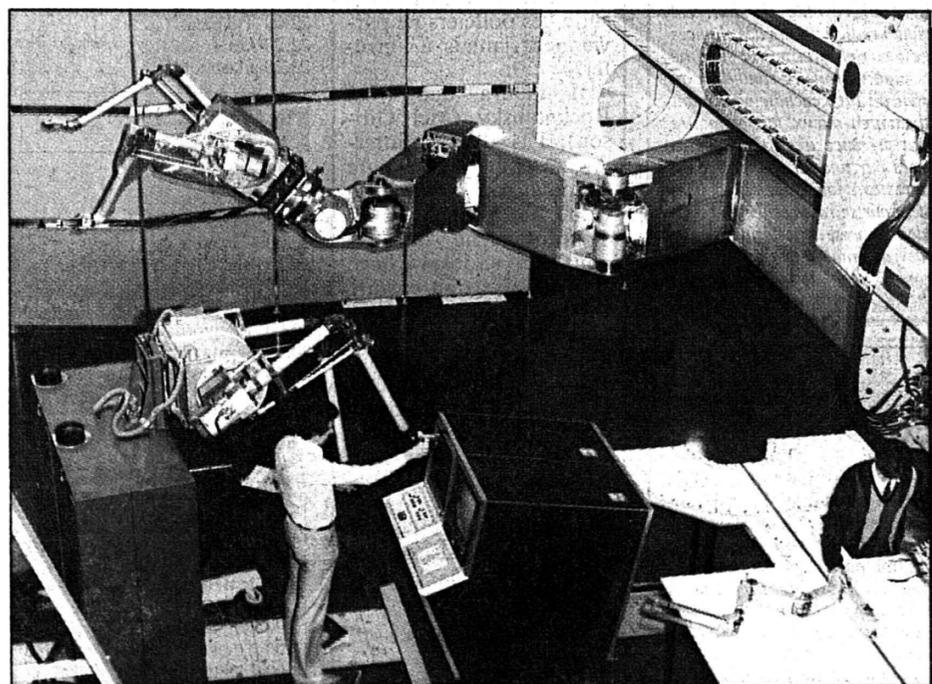


Fig. II: l'ensemble du servomanipulateur Mascot, les deux bras « maître » sont dans les mains de l'utilisateur. Celui-ci visualise sur l'écran le déplacement des bras « esclave » que l'on distingue en bout de bras articulé

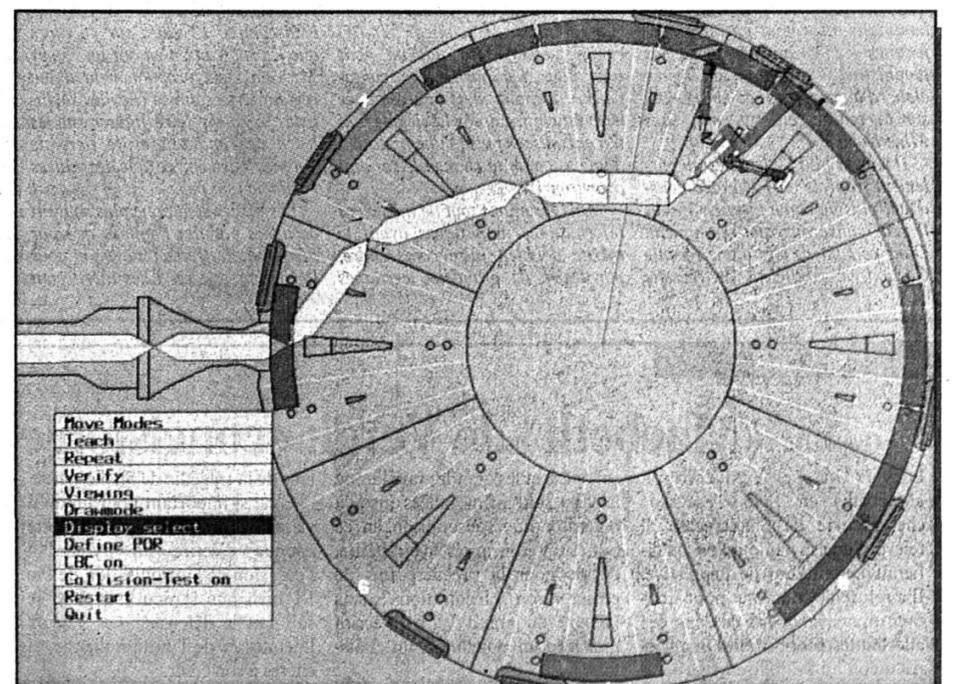


Fig. III: représentation en modélisation graphique du déplacement de la poutre articulée dans le tore. Cette représentation permet la navigation de l'ensemble manipulateur.